



HAL
open science

L'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo : émancipation ou véritable déconstruction des normes de genre ? (1963-1977)

Lola Jouve

► To cite this version:

Lola Jouve. L'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo : émancipation ou véritable déconstruction des normes de genre ? (1963-1977). Histoire. 2020. dumas-02930833

HAL Id: dumas-02930833

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02930833v1>

Submitted on 4 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Master 1 Etudes sur le Genre / Histoire de l'Afrique du Maghreb et du Moyen-Orient de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**L'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo
Emancipation ou véritable déconstruction des normes de
genre ?
(1963-1977)**

Lola Jouve

Mémoire de Master 1 d'histoire sous la direction de Anne Hugon

SIGLES ET ABBREVIATIONS

A.P.N. : Armée Populaire Nationale

C.N.R. : Conseil National de la Révolution

C.S.C. : Confédération Syndicale Congolaise

F.E.A.N.F. : Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France

F.D.I.F. : La Fédération Démocratique Internationale des Femmes

F.M.J.D. : Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique

J.M.N.R. : Jeunesse du Mouvement National de la Révolution

M.N.R. : Mouvement National de la Révolution

M.S.A. : Mouvement Socialiste Africain

P.C.T. : Parti Congolais du Travail

U.D.F.C. : Union Démocratique des Femmes du Congo

U.D.D.I.A. : Union Démocratique de Défense des Intérêts Africains

U.J.C. : Union de la Jeunesse Congolaise

U.J.S.C. : Union de la Jeunesse Socialiste du Congo

U.P.C. : Union des Populations du Cameroun

U.R.F.C. : Union Révolutionnaire des Femmes du Congo

SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION GENERALE	4
1. PRESENTATION DU SUJET.....	4
2. CONTEXTE HISTORIQUE.....	6
3. CORPUS DE SOURCES.....	14
4. HISTORIOGRAPHIE.....	19
5. PROBLEMATIQUE.....	31
CHAPITRE I- NOUVEAU CADRE POLITIQUE POUR L'EMANCIPATION DES FEMMES	32
I.1. ENGAGEMENTS DES FEMMES DANS LA VIE COLLECTIVE, POLITIQUE ET ASSOCIATIVE AVANT 1964	32
I.2 ERIGER L'U.R.F.C. SUR LA SCENE POLITIQUE ET LES PREMIERES DIFFICULTES (1963-1968)	40
CHAPITRE II – UNE ORGANISATION DE REFERENCE DANS UN CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL	55
II.1 L'U.R.F.C. A L'INTERNATIONAL	55
II.2 PRISE DE POUVOIR DE MARIEN NGOUABI : L'U.R.F.C. DEVIENT INCONTOURNABLE (1968-1977)	65
CHAPITRE III – PROLONGEMENT MARGINAL DU PARTI UNIQUE : UNE ORGANISATION DE FACADE ?	74
III.1 UNE ORGANISATION TOUJOURS EN LIEN DIRECT AVEC LE PARTI ?	74
III.2 PARTICIPATION A LA VIE POLITIQUE CONTESTEE	83
III.3 DES NORMES DE GENRE RENVERSEES ?	90
CONCLUSION	101
INVENTAIRE DE SOURCES	103
BIBLIOGRAPHIE	105

Introduction Générale

1. Présentation du sujet

L'Union Révolutionnaire des femmes du Congo (U.R.F.C.) est l'organisation politique créée par le parti unique au Congo Brazzaville après les journées de révolte des 13, 14, et 15 août 1963. Officiellement constituée au mois de mars 1965, l'U.R.F.C. est l'organisme sœur de la Jeunesse du Mouvement National de la Révolution (J.M.N.R.) et de la Confédération Syndicale Congolaise (C.S.C.), chargé d'encadrer les femmes du nouveau régime adepte du « socialisme scientifique ».

Pendant les régimes successifs de Alphonse Massamba Débat (1963-1968) et Marien Ngouabi (1968-1977), l'engagement politique des femmes s'exerce à l'intérieur des organisations de jeunesse, du parti unique et dans les brigades féminines de la défense civile. Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai voulu isoler et comprendre le rôle particulier de l'U.R.F.C. Ce choix doit mettre en exergue l'importance d'une telle organisation dans le nouveau régime politique congolais et questionner son rôle distinct.

Le choix des bornes chronologiques ne paraît pas évident. Alors que l'organisation est dissoute en 1991, je me concentre sur la période de 1963 à 1977. Cette époque est un moment de construction du socialisme au Congo Brazzaville, au cœur des enjeux immédiats des indépendances en Afrique et de la guerre froide. Il s'agit également des périodes successives de gouvernance de Alphonse Massamba-Débat (1963-1968) et Marien Ngouabi (1968-1977) à la tête de la récente République Populaire du Congo. Les volontés de ralliement aux idéologies du « socialisme scientifique » puis au « marxisme-léninisme » apparaissent clairement et les mesures pour l'égalité entre les hommes et les femmes allant dans ce sens.

L'attachement idéologique progressif au « socialisme scientifique » est coordonné avec les rapprochements diplomatiques avec la Chine et l'U.R.S.S. Le socialisme tel qu'il existe au Congo fait écho aux autres expériences révolutionnaires africaines. L'importance de l'héritage historique du pays dans la mise en place d'une telle doctrine ne peut être négligée. La popularité de cette idéologie dans les années 1960 renvoie au besoin d'alternative au modèle capitaliste occidental.

Le contexte de recherche particulier qui a caractérisé cette première année de master nous a confronté à plusieurs difficultés pénalisant la qualité de la recherche en histoire. Les

mouvements sociaux de décembre à février m'ont empêché de réaliser des entretiens que j'avais programmés en décembre 2019 et janvier 2020. Je n'ai pas pu avoir accès aux bibliothèques universitaires de la période de mars à juin 2020. Le faible nombre de ressources numériques a restreint mes références. Ces difficultés ont impacté mes capacités d'analyse et je n'ai pas pu développer le contexte historique africain. Je me concentre plutôt sur le Congo.

2. Contexte historique

La présentation du contexte historique est basée sur les ouvrages de Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*¹, de Florence Bernault *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo et Gabon*² et la récente thèse de Héloïse Kiriakou sur la révolution congolaise³.

« Seule la lutte libère » est le slogan de ralliement des femmes congolaises autour de l'U.R.F.C. S'implantant comme une référence des instances du parti unique et pour les pays d'Afrique alliés, ses engagements répondent au nouvel encadrement idéologique. L'accélération des événements qui ont conduit en août 1963 au renversement de régime et à l'adoption du parti unique constitue un épisode politique inédit que je me dois de contextualiser.

La République du Congo est un petit pays d'environ un million d'habitants à l'indépendance en 1960. Pendant la période coloniale, Brazzaville est considéré comme le centre de l'A.E.F. Fort de ses ressources en hydrocarbures, le Congo reste dans l'intérêt de la France après l'indépendance. Depuis l'Union française, plusieurs partis politiques congolais montrent leur intérêt pour le pouvoir central congolais. Jean Félix-Tchicaya, à l'initiative de la création du Parti Progressiste Congolais (P.P.C.), section locale du parti interterritorial du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) et Jacques Opangault fondateur du Mouvement Socialiste Africain (M.S.A.) s'affrontent régulièrement sur la scène politique de l'AEF dès 1946. De son côté, en 1956, l'abbé Fulbert Youlou, fonde l'Union démocratique de défense des intérêts africains (U.D.D.I.A.) portée par l'ethnie lari à laquelle il appartient, qui remporte avec réussite les élections municipales de 1956. Il devient la principale force politique opposée au parti socialiste du M.S.A, détrônant les forces politiques du P.P.C.. En 1958, comme d'autres colonies françaises, le Moyen-Congo se transforme en une république autonome. Fulbert Youlou est désigné premier ministre. Soutenu par l'armée française en 1959, l'Abbé Youlou fait adopter une nouvelle constitution qui renforce son pouvoir politique. Les forces militaires le désigne premier Président de la République congolaise. Après négociation, le 15 août 1960, le Congo accède à l'indépendance. Le même mois, le Sénégal, le Niger, le Burkina

¹ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, Karthala Editions, 1997.

² Florence Bernault, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo et Gabon, 1945-1995*, Paris, Karthala, 1996.

³ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution congolaise (1963-1968)*, Thèse soutenue sous la direction de Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2019.

Faso, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la République centrafricaine, aussi appelée Oubangui-Chari y parviennent aussi.

Dans les années cinquante, les syndicats et organisations étudiantes comme la Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France (F.E.A.N.F.) ont d'une forte influence politique et adoptent régulièrement des discours anticoloniaux, proches des idéaux marxistes majoritaires dans ces mêmes mouvements en Europe. La Confédération Générale Africaine du Travail (C.G.A.T.) joue le rôle de faire le lien avec la C.G.T. française et véhicule ces discours dans les milieux syndicaux congolais.

Fulbert Youlou maintient son pouvoir avec l'appui des gouvernements français. Cette prise de pouvoir est rapidement suivie d'une chasse contre les idées communistes. Le 10 mai 1960, vingt-quatre militant.e.s de la CGAT sont arrêté.e.s et directement emprisonné.e.s pour « menaces à la sûreté de l'état ». Alice Mbandiangana est la seule femme de ce groupe⁴. Une forte propagande anticomuniste est promulguée par l'intermédiaire des journaux et de la radio en accord avec les politiques de Jacques Foccart en France. Youlou fait voter dans la nuit du 11 mai des lois antidémocratiques et antisyndicales pour interdire les rassemblements et les meetings politiques. Ces mesures connaissent une impopularité qui fait progresser l'influence des syndicalistes. Cette opposition importante qui se répand dans la population est renforcée durant les quatre années de pouvoir de l'Abbé. Son pouvoir est encadré par ses proches partisans, menaçant la vie démocratique du récent Etat congolais.

Les femmes ne sont pas à l'écart des mobilisations collectives pendant colonisation. Elles étaient victimes d'une double domination à l'intersection entre les projections civilisatrices coloniales et les inégalités du système coutumier. Malgré le faible taux d'alphabétisation, certaines exercent des activités associatives et politiques depuis la conférence de Brazzaville de janvier et février 1944. En milieu urbain, ces associations inspirés des modèles occidentaux ont trouvé un véritable dynamisme. Je m'intéresse plus profondément à ces mobilisations dans la première partie du mémoire⁵.

La visite de Sékou Touré à Brazzaville en juin 1963 galvanise les esprits. La population est exaltée par le discours du président guinéen et ses ambitions révolutionnaires et panafricaines. Le 13 août 1963, les Congolais sont appelés au rassemblement par les

⁴ Témoignage de Alice Mbandiangana, recueilli par Heloïse Kiriakou, Brazzaville, Septembre 2014. Dans, Heloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution congolaise (1963-1968)*, Thèse soutenue sous la direction de Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2019.

⁵ I, 1. du mémoire « Engagements des femmes dans la vie collective, politique et associative avant 1964 »

organisations syndicales pour protester contre la volonté de Youlou d'instaurer un parti unique. A la même occasion que l'anniversaire des trois ans d'indépendance, un immense mouvement populaire éclate. Il est communément appelé « les trois glorieuses » pour les journées du 13, 14 et 15 août. La démission de Fulbert Youlou est une surprise pour l'ensemble de la population. Celle-ci n'aurait pas été possible sans la convergence des forces politiques.

Le 13 août à l'appel des syndicats, un meeting est organisé à la bourse du travail pour signer le départ de plusieurs jours de grève générale. Se sentant menacé, Youlou prend la décision de fermer la bourse du travail et le rassemblement est déplacé. Le conflit s'enlise; la prison, la radio et la façade du palais présidentiel sont occupées par le peuple. Des actions sont ciblées contre les villas des dignitaires du régime. Le ralliement de la Confédération Africaine des Travailleurs Croyants (CATC) et de la Confédération Congolaise des Syndicats Libres (CCSL) fait pencher la confrontation en la faveur des manifestants. Les militant.e.s des organisations de jeunesse sont nombreux.ses à se mobiliser de manière autonome.

Le socialisme en Afrique était une alternative aux modèles institutionnels de référence à la sortie de la colonisation et un outil efficace pour bouleverser et contester les rapports de forces coloniaux alors préexistants depuis plusieurs siècles sur tout le continent. Les exemples chinois ou russes inspirent une sortie du sous-développement par l'adoption du « socialisme scientifique ». Ces événements ne sont pas sans rappeler ceux qui ont eu lieu de manière similaire dans des pays voisins⁶.

Le nouvel Etat est entièrement basé sur des structures nationales héritées de la colonisation. La compréhension du contexte révolutionnaire des trois journées d'août 1963 fait débat parmi les historiens. Peut-on analyser et comprendre ce phénomène comme une révolution ? Françoise Blum dans son ouvrage *Révolutions africaines : Congo-Brazzaville, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*⁷ lit cet événement au prisme des révoltes de mai 1968 en Afrique. Elle s'y intéresse en même temps qu'aux révoltes étudiantes de 1968 guidées par Senghor au Sénégal et à la crise politique du début des années 1970 à Madagascar. Cette « révolution » s'inscrit dans un internationalisme qui unie les pays africains dans leur volonté de libération totale du colonialisme. La thèse d'Héloïse Kiriakou⁸ fait de ce débat le cœur de sa réflexion. Cet événement apparaît sous une dimension inédite et nécessite une compréhension

⁶ Sans accès concrets à des ouvrages de références, je préfère ne pas aborder cette partie du contexte.

⁷ Françoise Blum, *Révolutions africaines : Congo-Brazzaville, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

⁸ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

approfondie des acteur.trices et politiques locales. Elle permet de donner une réponse au débat en montrant la spécificité de l'histoire congolaise des années 1960 et en la reliant à l'histoire des décolonisations et des mouvements de révolte en Afrique. Je fais le choix de m'inscrire dans la suite de son travail et de qualifier de « révolution » cet épisode historique.

Dès 1963, les femmes congolaises, également très présentes dans la foule pendant les « trois glorieuses »⁹, se sont engagées avec attention au sein des brigades armées puis au sein de la Défense Civile, rapidement institutionnalisé par le M.N.R. (Mouvement National de la Révolution) entre 1964 et 1965. Ces milices créées par la J.M.N.R. (Jeunesse du Mouvement National de la Révolution) sont une force militaire autonome, encadrée par des militaires cubains, véritable bras armé du pouvoir en place.

Le choix de Massamba-Débat comme leader du gouvernement provisoire n'est pas fait au hasard. Il est alors un homme politique expérimenté, président de l'Assemblée Nationale depuis 1959. Le gouvernement provisoire est constitué essentiellement de hauts fonctionnaires et de diplômé.e.s de l'enseignement supérieur. La nouvelle République est officiellement créée à l'issue de l'élection du 8 décembre 1963. A cette occasion, les trois premières femmes députées accèdent au parlement congolais : Aimée Mambou-Gnali, professeure de lettre élue à Pointe-Noire, Micheline Ahissou Golengo institutrice et Pierrette Kombo élues à Brazzaville. Ces résultats sont salués par le journal *La Semaine Africaine*¹⁰.

A l'origine, Massamba-Débat est contre la création parti unique. En aout 1964, le premier congrès constitutif adopte la création du nouveau parti unique, le Mouvement National de la Révolution (MNR) avec le socialisme scientifique comme idéologie du nouveau parti. La Jeunesse du Mouvement National de la Révolution (JMNR) est devenu à cette occasion l'organisation unique de jeunesse. Le parti et le gouvernement furent alors deux instances séparées.

Le 11 mai 1964, l'Union Démocratique des Femmes Congolaises (U.D.F.C.) s'est constituée en une organisation unique dirigée par la syndicaliste Elisabeth Gouemo¹¹. Un an plus tard, du 4 au 7 mars, le congrès constitutif à Brazzaville renomme l'organisation unique

⁹ Françoise Blum, *Révolutions africaines : Congo-Brazzaville, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

¹⁰ Article « Résultats partiels des élections au Congo du 8 décembre 1963 », *La Semaine Africaine*, 8 décembre 1963, Cote GFP4603, La contemporaine, Nanterre.

¹¹ Scholastique Dianzinga, « Les femmes et les associations en milieu urbain au Congo de 1944 à 1975 », *Annales de l'Université de Marien Ngouabi*, Brazzaville, 2007, p. 41.

Union Révolutionnaire des Femmes du Congo devant des délégations chinoises, soviétiques et ghanéennes. L'attachement à l'idéologie marxiste y est plus clairement exprimé¹².

En 1966, tenant compte d'une diversité réelle des socialismes, Massamba Débat propose d'adopter sa théorie du « socialisme bantou » qui ne sera pas intégrée à l'idéologie politique nationale. Cette proposition caractérise pourtant le flou et les nouveautés auxquelles doivent se confronter les hommes et femmes politiques congolais.es.

La situation politique des années qui suivent la révolution est complexe : tentatives de coup d'État, débordements de la J.M.N.R. Cette influence de la jeunesse pousse Alphonse Massamba Débat à destituer en mai 1966 le premier ministre Pascal Lissouba et de nommer à son poste Ambroise Noumazalaye. Au même moment, le 27 juin, Massamba Débat procède à une « épuration » de l'administration et du M.N.R. Céline Yandza, présidente de l'U.R.F.C. est alors arrêté avec Léon Angor, ex-président de l'Assemblée Nationale, Dadet, ex-délégué permanent du Congo auprès des Nations-Unis, Ocko et Owassa, députés. L'arrestation de Céline Yandza a causé un bouleversement des activités au sein de l'U.R.F.C. et un manque de dynamisme l'année qui suit son incarcération¹³. Marien Ngouabi est également concerné par ces altercations à l'occasion du remaniement de l'armée nationale en Armée Populaire Nationale (A.P.N.). Le parti, jusqu'alors tenu à distance de l'exécutif, est rapproché inéluctablement du gouvernement par ces changements conséquents.

Le commandant Marien Ngouabi nommé chef du groupement para-commando par Massamba-Débat en 1965 organise avec d'autres militaires une force politique capable de le renverser. Il a d'abord été arrêté en juillet 1968 par Alphonse Massamba Débat avant d'être libéré par ses camarades militaires. Cette popularité soutient sa nomination à la tête du Conseil National de la Révolution en août 1968, nouvelle instance de pouvoir. Massamba-Débat, alors démis de ses pouvoirs démissionne début septembre.

Par la suite, Marien Ngouabi organise une nouvelle configuration du parti renommé Parti Congolais du Travail (P.C.T.) officiellement « marxiste-léniniste » en 1969. Il reste au pouvoir jusqu'en 1977.

De leur côté, les Congolaises de l'U.R.F.C. héritent en 1964 d'un passé colonial spécifique aux femmes dans tous les domaines de la société. Je souhaite contextualiser le

¹² « Rapport La Vie Politique du 28 février au 7 mars 1965 », Cote 323QONT, Cartons 5, Archives diplomatiques de la Courneuve.

¹³ Voir dans le Chapitre III, 1, du mémoire.

système économique lignager, conséquence de l'organisation inégale du travail ainsi que l'alphabétisation et l'urbanisation au moment de la création de l'U.R.F.C.

Dépeindre la situation économique et sociale du Congo implique de faire le point sur le fonctionnement du mode de production lignager qui repose en majeure partie sur le travail agricole des femmes. La force de production économique, dont l'agriculture est le domaine le plus dynamique au Congo, est dominée par les femmes. Elles sont la force de reproduction et de production. Les aînés sont les chefs du lignage et ce sont eux qui décident de la circulation des femmes et des biens. Ce système est très complexe et sa particularité a suscité l'intérêt des scientifiques marxistes¹⁴. L'oncle est la figure d'autorité pour les femmes. Cette structure perdure partout dans les campagnes malgré l'urbanisation globale des années 1960.¹⁵

Le développement des villes bouleverse le système traditionnel et réorganise le travail des femmes. Jeanne Françoise Vincent constate qu'en 1963 près d'une femme sur deux, possède ses propres ressources. Elles les obtiennent par l'exercice de petites activités en plus des tâches domestiques comme la couture ou le commerce. Les femmes sont cependant très peu salariées et les emplois administratifs sont plutôt réservés à une élite¹⁶.

La scolarisation des jeunes filles n'était pas une priorité pour l'administration coloniale. Suite à la Conférence de Brazzaville en 1944, la scolarisation des filles s'améliore, mais elle ne commencera à être significative que dans les années 1950. A l'arrivée au pouvoir des forces révolutionnaires en 1963, le retard de scolarisation des femmes reste important. Selon Jeanne Françoise Vincent, il y a 80% d'élèves scolarisé.e.s dans les écoles d'état ou confessionnelles en 1963. De Baongo à Brazzaville la quasi totalité des filles et des garçons de plus de 6 ans sont scolarisés dans les écoles primaires en 1963, alors qu'en 1950, les filles étaient trois fois moins scolarisées que les garçons. Bien entendu, la situation en ville était bien différente qu'à la campagne¹⁷.

Un véritable fossé se creuse lors du passage du diplôme. En 1947, on dénombrait à Brazzaville 4 inscrites au certificat d'étude contre 100 garçons. En 1963, il y a 1156 garçons pour plus deux fois moins de filles. La faible scolarisation des jeunes filles dans le secondaire s'explique en partie par le fait que devenir mère jeune est valorisé par la société et prime sur

¹⁴ Voir le travail de Pierre Philippe Rey, Pierre Bonnafé, Claude Meillassoux ou Hugues Bertrand.

¹⁵ Pierre Philippe Rey, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme, Exemple de la Comilog au Congo-Brazzaville*, Paris, François Maspero, 1971.

¹⁶ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 99-100.

¹⁷ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 62-63.

leur scolarisation. En 1963, les filles représentent seulement 13% des élèves dans le secondaire, elles sont très peu nombreuses à passer le BEPC. Le baccalauréat, malgré une ou deux exceptions reste un diplôme réservé aux garçons¹⁸. En 1962, seulement 11% des enseignant.e.s sont des enseignantes¹⁹. Les femmes peuvent avoir accès aux cours du soir en français, mais là encore elles sont très minoritaires²⁰.

L'émancipation des femmes se construit autour d'une prise de conscience du contexte culturel dans lesquels elles s'inscrivent et de la manière dont la coutume organise leur vie. Le mariage dans la société congolaise des années 1960 est un processus complexe qui s'obtient par l'accord des parents du garçon et de la fille. Il n'est pas simplement marqué par une cérémonie mais consiste en un acte progressif associé au versement de la compensation matrimoniale, aussi appelée « dot ». En moyenne, le mariage a lieu entre 11 et 12 ans chez les jeunes filles, leur fiancé est généralement âgé de 6 à 12 ans de plus. Les filles qui passent le certificat d'études primaires sont les seules à se marier plus tard. Les traditions du mariage sont un héritage coutumier²¹.

Autour de la fin des années 1950, la compensation matrimoniale subit une augmentation progressive et voit s'adjoindre des indemnités à payer à la famille du conjoint en cas d'adultère, dans l'objectif de lutter contre les divorces²². L'adultère est très mal vu et fortement puni, en particulier pour les femmes. Il mène souvent au divorce. Le poids de la compensation matrimoniale est une véritable contrainte pour une jeune femme car elle appauvrit sa famille s'il y a demande de divorce.

La polygamie n'était pas un phénomène très présent au Congo en comparaison des pays d'Afrique de l'Ouest. En 1951, il y avait une proportion de 95% de monogames à Bacongo²³, mais ce pourcentage est beaucoup moins important dans les campagnes. En ville, cette pratique est surtout réservée aux gens riches. On constate pourtant une augmentation de ce chiffre dans les années 1960²⁴.

¹⁸ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 69-70.

¹⁹ *Ibid.*, p. 114.

²⁰ *Ibid.*, p. 71.

²¹ *Ibid.*, p. 123.

²² *Idem.*

²³ Marcel Soret, *Démographie et problèmes urbains en A.E.F. : Poto-Poto, Bacongo, Dolisie*, Montpellier : Impr. Charité, 1954. p. 99.

²⁴ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 154.

Au vu de ces constatations qui témoignent d'une situation globale défavorable aux femmes, le parti unique missionne l'U.R.F.C. d'imposer de nouvelles normes.

3. Corpus de sources

Alors que j'orientais mon mémoire sur la question de l'engagement des femmes pendant la période socialiste, après 1963, au Congo Brazzaville, j'ai pris conscience que l'essentiel de mes sources était focalisé sur l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo et orienté mon travail dans cette direction. Comme signalé précédemment il existait également des brigades féminines, et tout particulièrement des sections féminines au sein de la J.M.N.R.. Pourtant, il était difficile de voir apparaître ces femmes dans les sources que j'ai pu consulter.

Ne pouvant me rendre sur place, j'ai dû constituer un corpus de sources à partir des documents disponibles à Paris et en France. En premier lieu, je me dois de préciser que l'aide d'Héloïse Kiriakou, dont la thèse a été soutenue récemment, fut un outil important de mon travail de recherche. *Brazzaville : laboratoire de la révolution congolaise (1963-1968)*²⁵ traite de problématiques qui coïncident en parti avec la période que j'étudie. De plus, la description méthodologique de l'acquisition de ses sources a constitué une première approche de mon sujet. Les annexes des quatre-vingts entretiens réalisés constituent une partie de mes sources sur laquelle je reviens plus loin.

3.1. Les journaux de La Contemporaine

Dans un premier temps, j'ai pu consulter les fonds d'archives de six journaux différents conservés à La Contemporaine à Nanterre. Ce corpus constitue une base essentielle pour ce mémoire. Les six journaux que j'ai consultés sont les suivants : *Dipanda*, *Etumba*, *La Voix Africaine*, *Mouinda*, *La Semaine Africaine* et *Jeune Afrique*. Je ne ferai pas usage de *Jeune Afrique* pour mon mémoire car il manque d'informations sur le Congo.

L'hebdomadaire *Dipanda*, dont le nom signifie « indépendance » en lingala est apparu comme une source importante. Il est conservé du n°10 datant de décembre 1963 au n°196 datant d'avril 1968, mais avec des lacunes de décembre 1963 à décembre 1966. Ce journal, financé originellement par le P.C.U.S est l'organe de presse de la J.M.N.R., et se dit « hebdomadaire de la Révolution congolaise ». Son rédacteur en chef, Claude Ernest Ndalla, militant du mouvement de jeunesse, s'y distingue par sa radicalité. *Dipanda* est souvent cité et critiqué dans les rapports de l'Ambassade de France au Congo conservés aux Archives Diplomatiques

²⁵ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution congolaise (1963-1968)*, Thèse soutenue sous la direction de Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2019.

de la Courneuve. Dans un rapport du mois de novembre 1963, on apprend que le dernier numéro de l'hebdomadaire est paru en retard à la suite d'une censure de l'Etat pour avoir tenu des propos acerbes à l'encontre de l'armée française au Congo²⁶. Cette information met en évidence sa ligne éditoriale subversive et contestataire. Les références à l'U.R.F.C. sont souvent conjointes aux évènements nationaux auxquels il participe, elles sont caractéristiques de la propagande véhiculée par le M.N.R. sur l'organisation. Le journal *Dipanda* disparaît en 1968.

Le journal *Etumba* regorge lui aussi d'informations pour éclairer mon sujet. La Contemporaine conserve de nombreux exemplaires d'*Etumba*, du n°41 de février 1967 au n°322 datant d'avril 1974 avec des lacunes de 1974 à 1978 et se poursuivant jusqu'en novembre 1987. J'ai également pu examiner deux numéros à la Bibliothèque Nationale de France, n°448 et n°449 de juin 1967, qui n'étaient pas présent à la Contemporaine. Cet hebdomadaire est le journal officiel du MNR succédant à *La Voix Africaine* en avril 1966 également disponible et consultable à La Contemporaine. Il valorise les échanges internationaux avec les autres états africains et les états socialistes et introduit chaque Une par « Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés unissez-vous ! ». On peut également y retrouver chaque semaine un volet sur l'actualité du monde et l'actualité sportive ainsi que sur l'éducation et l'alphabétisation des populations congolaises.

L'U.R.F.C. est présente dans tous les événements nationaux et du M.N.R. et régulièrement citée au côté des organisations uniques similaires. Les femmes sont souvent présentes sur les photos des manifestations, des événements populaires, beaucoup moins dans les réunions politiques du parti. Lors du rapport des événements officiels, la parole de l'organisation des femmes est toujours plus restreinte que celle des autres organisations. Néanmoins les rubriques « A propos de la dot » et « le mot de la femme congolaise » permettent d'avoir une excellente vision d'ensemble, à la fois de la propagande qui entoure l'URFC et de la perception des problématiques de genre au Congo.

Concernant l'hebdomadaire *La Voix Africaine*, le corpus est moins dense. Précédant le journal *Etumba*, on retrouve en quasi-intégralité ses exemplaires à La Contemporaine, du n°1 datant du 6 novembre 1963 au n°100 en avril 1966. Ce journal est moins travaillé, peu d'images, tapé à la machine à écrire, pas toujours bien conservé. On y trouve pourtant des articles assez intéressants, notamment les rubriques hebdomadaires « Mademoiselle Vita répond à vos

²⁶ « Rapport la vie politique du 23 au 30 novembre 1963 », n° 48, Cote 323QONT, Carton 4, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

questions » et « le coin de Mademoiselle Vita » qui traitent des relations de couples ou des problématiques maternelles. De la même manière que dans *Etumba*, ils révèlent d'importantes informations sur les relations de genre au Congo.

L'hebdomadaire *Mouinda* est de moindre importance. Il n'y a que deux exemplaires conservés à La Contemporaine, n°1 du 23 mai 1964 et le n° 2 du 30 mai 1964. Ce journal révolutionnaire indépendant est « l'organe de la révolution congolaise pour l'information et l'éducation du peuple ». J'ai uniquement trouvé une information sur la création de l'U.R.F.C.

J'ai aussi consulté sur la période concernée d'août 1963 à mars 1977, *La Semaine africaine*, bi-hebdomadaire de l'église, créée sous l'ancienne A.E.F. en 1952. D'importantes lacunes sont à signaler de 1963 à 1967. Ce journal véhicule des idées conservatrices concernant les femmes africaines. Les articles qui m'ont intéressée concernent à la fois les témoignages courts de la vie de femmes ou de couples au Congo mais également le regard sur la dot et sur l'U.R.F.C.

L'U.R.F.C. a tenu son propre journal nommé *Bakento ya Congo* (femme du Congo en Kikongo) des années 1970 aux années 1990. Je n'ai malheureusement pas eu accès aux exemplaires de ce journal qui n'a circulé qu'au Congo. Il serait intéressant de pouvoir analyser son contenu dans l'avenir.

3.2. Archives diplomatiques de la Courneuve

Dans un second temps, je me suis rendue aux Archives diplomatiques pour consulter l'ensemble des cartons de la Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM) sur le Congo Brazzaville. Sur les 25 cartons consultés²⁷, l'essentiel des documents sont des rapports hebdomadaires de la Vie politique congolaise rédigés par l'Ambassade de France au Congo mais j'ai pu aussi trouver la composition des bureaux politiques, les fiches secrètes sur les militant.e.s ainsi que les relations diplomatiques avec les autres pays.

Cet ensemble me permet à la fois d'avoir des informations précises sur la vie politique congolaise mais c'est avant tout un outil de comparaison historique entre la description des événements et des activités politiques de l'U.R.F.C. par l'ambassade de France et celle des journaux officiels du Parti.

²⁷ Voir dans l'inventaire des sources.

3.3. Cartons des Archives de Brazzaville

N'ayant pas pu me rendre à Brazzaville cette année pour y réaliser mes recherches, je n'ai pas pu inspecter ses archives. Bien que cela ait été une frustration de ne pouvoir me rendre sur place, j'ai pu accéder à des informations importantes grâce à l'aide de la doctorante Héroïse Kiriakou. En effet, Brazzaville étant son terrain de recherche²⁸, elle m'a communiqué le contenu de trois cartons assez conséquents : cartons 7N, D171 et D307 des Archives de Brazzaville. Le premier carton 7N est un rapport de police datant du 18 janvier 1965 retraçant les mauvais comportements de six femmes demandant la libération de leurs maris. Les cartons D171 et D307 sont différents. Le premier carton contient l'étude des demandes d'adhésion au P.C.T. et le bureau exécutif du district de Poto-Poto. Plusieurs demandes émanent de militantes et permettent de rendre compte des parcours militants de celle-ci ainsi que le rôle de l'URFC dans de telles décisions. Le carton 307, dans la même optique constitue plus de cent-cinquante fiches individuelles datant de 1988 postulant pour l'obtention de médailles honorifiques du 25^{ème} anniversaire de la révolution.

3.4. Entretiens

Comme signifié précédemment, les entretiens en annexe de la thèse d'Héroïse Kiriakou sont aussi une précieuse aide pour les chercheurs. J'ai ainsi pu écouter les interviews de Jeanne Ibata (née Nzambila), Aimée Gnali Mambou, Alice Mbadiangana, Adelaïde Mougani et Céline Yandza (née Eckomban). Elles sont toutes des personnalités congolaises et des femmes aux parcours d'exception, leurs témoignages à la fois sur l'URFC et la politique congolaise m'ont été très utiles.

J'ai aussi lu le roman *Foudres d'Afrique : les impostures d'une révolution* écrit par Paule Fioux paru en 2017. A la suite de cette lecture, j'ai pris contact avec elle par mail pour lui poser plus de questions sur son travail. Ce roman s'inspire de sa vie, et des événements insurrectionnels du M22. En effet, Paule Fioux fut accusée, alors qu'elle était institutrice depuis quelques années à Brazzaville d'avoir participé au coup d'Etat du 22 février 1972 mené par Ange Diawara contre le régime de Marien Ngouabi²⁹. Le roman retrace également les contacts du personnage principal, « Clara », avec les femmes et la vie congolaise.

²⁸ Paule Fioux, *Foudres d'Afrique, Les impostures d'une révolution, Écrire l'Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2017..

²⁹ Voir dans la partie 2, III. 1. du mémoire.

3.5. Documents complémentaires

En dernier lieu, j'ai obtenu un document du carton 25 des Archives Diplomatiques de Nantes bien que je n'ai pas pu me rendre sur place. Ce carton est un rapport de l'A.E.C. sur la « véritable nature du socialisme de Brazzaville » à propos de l'URFC de 1968.

J'ai utilisée dans mon développement le court métrage de Sébastien Kamba de 1965 *Kaka yo* (« Rien que toi » traduit du lingala), réalisé en collaboration avec la télévision congolaise et le centre culturel français de Brazzaville, qui est disponible à la BNF³⁰.

³⁰ *Kaka yo* (« Rien que toi » en lingala), de Sébastien Kamba, en collaboration avec la télévision congolaise et le centre culturel français de Brazzaville, 1965, 27min.

4. Historiographie

Mon mémoire s'inscrit pleinement dans la dynamique des études sur le genre. Il s'agit de faire l'histoire des formes d'engagements des femmes dans le contexte politique des socialismes. En écho à l'étude des organisations de femmes en U.R.S.S., en Chine ou encore en Corée du Nord, l'étude de U.R.F.C. s'appuie sur une historiographie de l'histoire politique des femmes africaines.

4.1. Être au cœur de l'histoire du genre

Les premiers groupes de recherches féministes à l'Université française n'apparaissent qu'après la deuxième vague des années 1970. A l'initiative de Michelle Perrot et Françoise Basch, le G.E.F. (Groupe d'études féministes) et les premières revues féministes se créent en 1974. On ne peut analyser l'histoire des femmes et du genre sans rappeler le rôle capital de l'historienne américaine Joan W. Scott. En 1988, la traduction en français d'un de ses articles permet de définir le genre comme un outil et une catégorie d'analyse historique³¹. Le genre est également un moyen d'analyser les rapports de pouvoir et de comprendre les interactions entre acteurs.trices sociaux.les. Cette analyse est pertinente lorsqu'il s'agit d'histoire politique, le genre comme outil, permettant à la fois de mettre en évidence les rapports de pouvoir du politique, mais également les opinions vis-à-vis de ces mêmes rapports de pouvoirs dans la société. Les interactions de genre sont à la fois intéressantes dans la manière dont elles sont abordées par le pouvoir politique et également dans la manière dont elles s'exercent réellement au sein de la société.

Alors que les études féministes sont controversées ou contestées pour leur ambition politique et militante, la publication de l'ouvrage *Histoire des femmes en occident* (5 tomes) dirigé par Georges Duby et Michelle Perrot en 1991-1992 permet un ancrage disciplinaire dans le champ académique. L'histoire des femmes prend un retard certain dans les années 1990 par rapport aux États-Unis bien que de nouvelles revues viennent l'enrichir comme *Clio Histoire, femmes et sociétés* inaugurée en 1995, ou encore *Travail, genre et sociétés* créée sous le titre de *Cahiers du Mage* en 1995. Les associations de promotion des études sur le genre sont également créées dans ces années, telles que l'Association nationale des études féministes (A.N.E.F.) ou encore Mnémosyne spécifiquement dédiée à la discipline historique.

³¹ Joan W. Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF*, 1988 (1986).

4.2. Faire l'histoire des femmes Africaines

En plein cœur des rapports de domination, l'histoire des femmes africaines constituent une part primordiale de cette historiographie. En 1960, Denise Paulme, anthropologue de l'Afrique, édite un livre fondateur *Femmes d'Afrique noire* en collaboration avec six ethnologues qui fait part des difficultés à parler aux femmes peu alphabétisées³².

Dès les années quatre-vingt, dans *La Femme au temps des colonies*³³, Régine Goutalier et Yvonne Knibiehler établissent une synthèse de l'histoire des femmes en période de colonisation. En 1987, Catherine Coquery-Vidrovitch organise un séminaire à l'Université Paris 7 dédié à « l'Histoire des femmes en Afrique » constituant un bilan intéressant des travaux dans ce domaine. « Les Africaines, un sujet quasi ignoré de l'historiographie francophone³⁴ » selon elle ; cette citation est rédigée en 1997 à l'occasion de l'écriture d'un numéro de la revue *Clio* sur « Histoire des Femmes d'Afrique³⁵ ». Il s'agit en effet d'un sujet marginalisé au sein même de l'histoire des femmes et du genre. Outre l'apport des missionnaires et des anthropologues, le travail d'historiennes françaises et africaines a permis de combler ce manque.

En reprenant l'approche historiographique de Catherine Coquery-Vidrovitch sur l'histoire des femmes africaines à la publication de son ouvrage majeur *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du 19e au 20e siècle*³⁶, l'historien ne doit analyser ces particularités. S'intéressant dans un premier temps aux sources écrites, il s'agit de rappeler qu'indépendamment du continent africain, le groupe des femmes y est invisibilisé et restreint. Les sources sont souvent stéréotypées et exclusivement rédigées par des administrateurs coloniaux africains socialisés à ne voir que les réalités masculines. Malgré cela, les sources où figurent les femmes sont plus nombreuses qu'il n'y paraît. Les sources missionnaires sont essentielles dans l'analyse de l'histoire des femmes africaines depuis l'arrivée des européens en Afrique puisqu'en effet, ces derniers portent un regard critique sur les pratiques des femmes et des populations en termes mariage, sexualité, gestion des corps. Ils offrent un panel d'informations sur les pratiques sociales de nombreuses régions d'Afrique. Bien que la tradition

³² Denise Paulme, et Monique Gessain. *Femmes d'Afrique noire*. Paris : La Haye, 1960.

³³ Régine Goutalier et Yvonne Knibiehler, *La femme au temps des colonies*, Paris, Stock, 1985.

³⁴ Catherine Coquery-Vidrovitch, « Histoire des Femmes d'Afrique », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6/1997. URL : <http://journals.openedition.org/cli0/373> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cli0.373>

³⁵ *Ibid.*, p. 1.

³⁶ Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du 19e au 20e siècle*, Paris, La Découverte, 2013.

orale soient majoritairement entretenue par les hommes, certaines femmes comme les « reines mères » et les femmes âgées, y participent.

Dans les années 1980, alors que les conditions de vie des femmes africaines sont en proie à d'importantes mutations, les études anglophones s'intéressent aux questions de travail, des villes, et du développement pouvoir des femmes en Afrique. Pour Catherine Coquery-Vidrovitch, « La décolonisation proprement dite n'a pas exercé d'effet particulier sur la condition féminine³⁷. » Cette idée rejoint un certain nombre de questionnement sur les rapports de genre pendant et après la colonisation. Les années 1990 ont été l'époque des études juridiques sur des sujets aussi complexes que le mariage, le divorce, l'émancipation des femmes. Il s'agit aussi de s'intéresser aux rapports parfois très conflictuels entre les attentes coloniales sur le corps et le rôle des femmes, l'oppression par les colonisés, et les résistances manifestées. Des revues se sont également penchées sur la question, en 1997, le n°65 de la revue *Politique Africaine* est consacrée à « L'Afrique des femmes »³⁸. Les études de genre institutionnalisées en France dans les années 2000 ont été un nouveau tournant de l'histoire des femmes africaines ; renversant l'idée d'histoire des femmes dans une société donnée, au profit des rapports qui s'exercent sur elles en tant que femmes par un système genré de domination masculine auquel l'Afrique, au-delà de ses particularités n'échappe pas. Les transformations et les mutations que ce système a subies durant la colonisation en font un sujet d'étude décisif de l'histoire du genre.

Odile Goerg s'intéresse à la fois à la Guinée et Sierra Leone et à l'histoire du genre comme perspective historique. Elle publie à de nombreuses reprises sur ces sujets comme en 2007 dans « Perspectives historiques sur le genre en Afrique », dans *Cahiers Afrique*³⁹. Céline Pauthier s'intéresse également aux questions de genre, elle participe donc à l'ouvrage de Muriel Gomez-Perez sur les enjeux de l'histoire des femmes en Afrique subsaharienne⁴⁰.

L'ouvrage *Histoire des femmes en situation coloniale Afrique et Asie, XXe siècle*⁴¹, sous la direction de Anne Hugon fait conjointement l'histoire du genre et l'histoire coloniale. C'est

³⁷ Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du 19^e au 20^e siècle*, Paris, La Découverte, 2013.

³⁸ Thérèse Loco Gerti Hesseling, Yann Lebeau, « L'Afrique des femmes », *Politique Africaine*, n° 65, Mars 1997.

³⁹ Odile Goerg (dir.), « Perspectives Historiques sur le Genre en Afrique », *Cahiers Afrique*, n° 23, Paris, L'Harmattan, 2007.

⁴⁰ Céline Pauthier, « La femme au pouvoir, ce n'est pas le monde à l'envers, Le militantisme au féminin en Guinée (1945-1984) », in Gomez-Perez Muriel (dir), *Femmes d'Afrique et émancipation : entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*, Paris, Karthala, 2018.

⁴¹ Anne Hugon (dir.), *Histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala, 2004.

le moyen de faire un bilan des recherches francophones en Afrique subsaharienne articulant domination coloniale et oppression de genre. Les nombreuses contributions en font un ouvrage de référence qui regroupe les travaux d'historiennes spécialisées de l'histoire des femmes d'Afrique comme Odile Goerg.

Pascale Barthélémy a consacré son travail de recherche à l'enseignement des filles dans les colonies françaises d'Afrique subsaharienne, les mobilisations politiques des femmes en Afrique et a écrit sa thèse sur la formation professionnelle des premières institutrices et sages-femmes africaines de 1918 à 195 en 2010⁴². A la fois consacré à l'histoire politique et sociale, son travail est également incontournable lorsqu'il s'agit de faire l'histoire des femmes africaines. Elle s'inscrit pleinement dans les enjeux récents des femmes et du genre mis en exergue par les historiennes francophones.

4.3. Faire l'histoire de l'engagement politique des femmes africaines

L'engagement politique des femmes africaines fait l'objet d'un intérêt récent et éveillé par plusieurs.e.s chercheur.se.s de référence.

Ophélie Rillon a travaillé sur les mouvements de contestation et la mobilisation des femmes au Mali dans un contexte socialiste. Sa thèse, dirigée par Pierre Boilley, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation. Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*⁴³ répond aux attentes d'étendre l'histoire de l'Afrique aux études de genre. Les réalités auxquelles son travail l'a confrontée ne sont pas isolées des autres recherches sur les mouvements politiques ou contestataires. Son travail est une inspiration importante pour comprendre la recherche de terrain en histoire politique. Il est parfois difficile de saisir la limite entre le manque de présence de femmes au sein des manifestations politiques et leur absence des sources en elles-mêmes. Ce sont les hommes qui apparaissent d'abord comme leaders syndicaux, politiques et acteurs de la vie politique. Il s'agit d'aller plus loin, de réfléchir les sources et de les analyser plus longuement dans l'objectif de faire apparaître les femmes. Ophélie Rillon souligne également à quel point il apparaît difficile d'interroger des femmes, elle a elle-même trouvé peu d'interlocutrices. A la fois son objet d'étude et son identité de genre

⁴² Pascale Barthélémy, Catherine Coquery-Vidrovitch. *Africaines et diplômées à l'époque Coloniale, 1918-1957*. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2010.

⁴³ Ophélie Rillon, « Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation. Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993) », Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Boilley, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2013.

ont constitué des obstacles non négligeable dans son travail de terrain Les sources orales sont le véritable pilier de ces recherches tant le manque de sources écrites était important⁴⁴.

Elisabeth Schmidt s'intéresse aux questions de genre en Guinée mais également au Zimbabwe et en Rhodésie. Elle lie alors à la fois les questions de genre, de race et de classe. *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958* est décisif pour comprendre l'évolution de l'engagement des femmes guinéennes.⁴⁵

Se positionner dans cette histoire des femmes africaines c'est participer à étoffer et s'intéresser aux sources parfois non étudiées jusqu'alors. Mon mémoire veut lier les questions de genre aux problématique sociales africaines et au contexte politique mondial des années 1960 et 1970. Il est primordial pour ce travail de recherche de s'inspirer et surtout de connaître l'intensité des engagements politiques contemporains des femmes en Afrique et ailleurs. J'aimerais revenir sur l'étude de cet engagement des femmes dans les pays socialistes sur la période que j'étudie.

4.4. Engagement des femmes socialistes

La revue *Vingtième Siècle* consacre son 126^e numéro en 2015 au dossier « Femmes, genre et communismes »⁴⁶. Bouleversées entre stratégies d'émancipation et nouveau système de domination, les femmes des pays socialistes ont dans leur ensemble fait face à des ambiguïtés politiques que le numéro tente d'éclairer. Les nouveaux régimes socialistes ont permis un accès rapide des femmes à des positions de pouvoir inédites et la propagande qui a en découlé fut conséquente. Les droits fondamentaux tels que le divorce ou l'avortement ont été vite accordés. Dans ce numéro, les historien.ne.s qui ont travaillé sur la question ont tenté de comprendre ce bouleversement des rapports de genre, de voir s'il a eu lieu et de faire un bilan des communismes sur la condition des femmes⁴⁷. Si les études féministes des années 1970 tendent à accorder beaucoup de crédit aux progrès des droits des femmes sous le socialisme, la chute du régime en 1989 permet de nouveaux accès aux sources et un autre regard. Bien que l'étude

⁴⁴ Ophélie Rillon, « Ces femmes que je ne saurais voir. Les dimensions sexuées de l'enquête de terrain en histoire », *Hypothèses*, n° 1, 2011.

⁴⁵ Elisabeth Schmidt, *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*. Portsmouth, NH: Heinemann, 2005.

⁴⁶ Michel Christian et Alix Heiniger « Femmes, genre et communismes », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (n° 126)

⁴⁷ Michel Christian et Alix Heiniger, « Femmes, Genre et communismes », Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126), pages 3 à 13.

des régimes socialistes africains soient exclus du numéro, il est tout de même intéressant pour comparer dynamiques européennes et chinoises aux dynamiques de l’Afrique centrale.

Les études anglophones ont participé à interroger les nouvelles sources des années 1990. Dans cette optique, Evelyne Mary Buckley publie *Women and Ideology in the Soviet Union* en 1989. Elle se questionne sur les rapports à la beauté, au travail et contribue à l’histoire des femmes soviétiques⁴⁸. De plus, sur les années 30 et la période stalinienne qui a suscité beaucoup d’intérêts surtout après la révélation d’archives inaccessibles avant la chute de l’URSS, l’ouvrage de Mélanie Ilic *Women in the Stalin Era* est un bon exemple⁴⁹. En français, Evelyne Enderlein, spécialiste des questions slaves, s’intéresse à l’histoire des femmes en URSS dans son ouvrage de 2000, *Les femmes en Russie soviétique 1945-1975-Perspectives 1975-1999*⁵⁰. Elle met en avant les limites entre la proclamation de l’égalité entre les hommes et les femmes et la sous-représentation des femmes dans les catégories de la vie sociétale. Cela permet de faire un bilan. La même année, Michel Dreyfus dirige un ouvrage fondateur dans l’étude des communismes en collaboration avec une vingtaine d’autres chercheurs. *Le siècle des communismes*⁵¹ est un ouvrage pluriel et polyvalent réponse au livre polémique *Le livre noir du communisme*⁵² dirigé par Stéphane Courtois. Il est encore une fois très peu question des communismes africains : pourtant y figure un article intéressant, celui de Wendy Goldman « Les femmes dans la société soviétique »⁵³, qui rejoint le travail des historiennes dont il sera question par la suite.

En 2015, le Numéro 41 de la revue *Clio* sous la direction de Sandrine Kott et Françoise Thébaud est consacrée au « « socialisme réel » à l’épreuve du genre »⁵⁴. Ce numéro s’intéresse aux relations de genre dans plusieurs pays socialistes : Chine, Cuba, U.R.S.S, Hongrie, Pologne. On retrouve un article sur les relations diplomatiques entre la Bulgarie et la Zambie par Kristen Ghodsee, ethnographe américaine⁵⁵.

⁴⁸ Evelyne Mary Buckley, *Women and Ideology in the Soviet Union*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1989.

⁴⁹ Mélanie Ilic, *Women in the Stalin Era*, London, Palgrave, 2001 .

⁵⁰ Evelyne Enderlein, *Les femmes en Russie soviétique 1945-1975-Perspectives 1975-1999*, L’Harmattan, Paris, é 2000.

⁵¹ Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom, Roland Lew, Claude Penner, Bernard Pudal, Serge Wolikow (sous la direction de), *Le siècle des communismes*, Paris, Les Éditions de l’Atelier, 2000.

⁵² Stéphane Courtois (éd.), *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, Laffont, 1997.

⁵³ Wendy Goldman, « Les femmes dans la société soviétique », in Michel Dreyfus et al. (dir.), *Le Siècle des communismes*, 2008.

⁵⁴ Sandrine Kott et Françoise Thébaud (2015). *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 41, « Le « socialisme réel » à l’épreuve du genre ». [En ligne]

⁵⁵ Kristen Ghodsee, « Internationalisme socialiste et féminisme d’État pendant la Guerre froide. Les relations entre Bulgarie et Zambie », *Clio. Femmes, Genre, Histoire [En ligne]*, 41 | 2015, 41 | 2015, 114-137.

Je m'intéresse à l'engagement des femmes dans l'organisation d'État du parti unique. Bien que leur place dans la société doive être abordée, mon sujet se concentre sur leur engagement et le rôle politique d'une organisation non mixte unique telle que l'U.R.F.C. En 2017, Tatiana Smirnova et Ophélie Rillon sont à l'initiative d'un article sur la collaboration entre les femmes maliennes et l'U.R.S.S. Cette jeune chercheuse s'intéresse aux Africain.e.s installés en ex-URSS, ainsi qu'à l'histoire sociale de la coopération entre les organisations des femmes des pays africains et celles de l'Europe de l'Est durant la période de la guerre froide. L'article en lui-même constitue un outil essentiel de l'approche des relations internationales entre les femmes d'Union Soviétique et du Mali mais plus largement des femmes africaines. Ces liens, autres qu'économiques ou diplomatiques permettent de rendre compte de réalités d'échanges féminins plus personnels dans une volonté de partage des rapports sociaux genrés différents entre les sociétés. L'article permet également de se questionner sur la portée féministe de telles organisations sans que le terme ne soit nommé ainsi⁵⁶.

En Chine et en Allemagne, la question des organisations de femmes et de leur engagement au sein des organisations d'Etat est abordé à de multiples reprises. Tania Angeloff s'interroge sur le rôle de la Fédération des femmes de Chine (FFC), organisation d'Etat dans l'émancipation des femmes chinoises. Son article permet de comparer avec le rôle de l'URFC au Congo.⁵⁷ Wang Zheng est également spécialiste du féminisme en Chine et travaille pour l'institut pour la recherche sur les femmes et le genre de l'Université du Michigan. Engagée dans la promotion des études sur le genre et de l'histoire du féminisme, elle travaille sur les mouvements et organisations des femmes chinoises. Elle s'intéresse par exemple au traitement de la violence conjugale par les gouvernements chinois⁵⁸.

Dans le même objectif, les historiennes font ce travail sur les femmes de R.D.A. et ainsi leur organisation d'état, la Demokratische Frauenbund Deutschlands (D.F.D., Ligue démocratique allemande des femmes). Alix Heiniger qui participe au numéro de numéro 172⁵⁹ de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, est autrice d'une thèse de doctorat consacrée au parcours politique de militants communistes allemands entre leur exil en Europe de l'Ouest pendant la

⁵⁶ Ophélie Rillon et Tatiana Smirnova, « Quand des Maliennes regardaient vers l'URSS (1961-1991) Enjeux d'une coopération éducative au féminin », *Cahier d'Etudes Africaines*, p. 331-354, 2017 <https://www-cairn-info.janus.biu.sorbonne.fr/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2017-2-page-331.htm>

⁵⁷ Tania Angeloff, « Le féminisme en République populaire de Chine : entre ruptures et continuités », *Revue Tiers Monde*, N°209, Féminisme décoloniaux, genre et développement (janvier-mars 2012).

⁵⁸ Wang Zheng, 2010, « Le militantisme féministe dans la Chine contemporaine », *Travail, genre et sociétés*, n° 231 <https://www-cairn-info/revue-travail-genre-et-societes-2010-1-page-103.htm>

⁵⁹ Michel Christian et Alix Heiniger, « Femmes, Genre et communismes », Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126).

Seconde Guerre mondiale et leur réintégration politique en Allemagne de l'Est dans les années 1970. Son analyse permet de comprendre le rôle des femmes au sein du parti et comment au sein même de leur militantisme pour l'émancipation des femmes, elles sont dépendantes des hommes⁶⁰.

L'étude d'organisations comme la Fédération démocratique internationale des femmes (F.D.I.F.) permet de comprendre les motivations de pays comme l'URSS ou la Chine vis-à-vis des territoires nouvellement indépendants d'Afrique et d'Asie. Peu de travaux se sont finalement écartés de la vision nationale pour comprendre les logiques de relations internationales entre les pays du bloc socialiste et ceux du tiers monde. Les années soixante furent le terrain de l'expansion de nouvelles valeurs et ambitions internationales comme la paix et la coopération. L'article de Célia Donert sur la Fédération démocratique internationale des femmes s'inscrit dans une démarche que je souhaite poursuivre. Elle fait état de nouvelles ambitions lorsqu'il s'agit d'organisations nationales ou supra nationales et souhaite comprendre au-delà de simples relations internationales, les liens, les représentations et les ambitions de pouvoir entre communismes, féminismes et internationalismes⁶¹.

Alors que les organisations de femmes étatiques d'idéologie socialiste ont longtemps été mises à l'écart de l'histoire des mouvements féministes, il s'agit de se demander si ce qualificatif « féministe » est approprié pour des organisations comme celles de l'U.R.F.C. Il me semble pertinent de rattacher mon travail à faire l'histoire des féminismes en Afrique et pas seulement à l'histoire politique. Au-delà de se demander si l'URFC est une organisation féministe, il faudra définir ce qui est entendu par féminisme. Le féminisme ou plutôt les féminismes sont à la fois une idéologie et des mouvements sociaux qui visent à l'émancipation des femmes et une forme d'égalité entre les genres. Il peut également être perçu comme une doctrine ayant pour objectif d'abolir le système de domination patriarcale ou toute forme de dichotomie sexuée. Il englobe des féminismes, matérialistes, intersectionnelles mais également différentialistes ou des féminismes d'Etats. Faire l'étude de telles organisations d'état c'est aussi englober ces formes de féminisme et les historiciser. Il faudra revenir sur cette définition tout au long du mémoire.

⁶⁰ Alix Heiniger, « Les communistes allemands et leur héritage politique en RDA au prisme du genre », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126), pages 105 à 117.

⁶¹ Célia Donert, « La Fédération démocratique internationale des femmes en Europe centrale (1945-1979) », *Femmes, communisme et internationalisme*, traduit de l'anglais par Michel Christian, relu par Alix Heiniger, Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126), pages 119 à 131.

4.5. Une histoire politique du Congo

L'histoire du Congo a suscité l'intérêt des chercheurs dès la colonisation, à la fois en tant que centre de l'ex Afrique Equatoriale Française mais également comme pôle culturel important de l'Afrique centrale. C'est d'ailleurs Brazzaville qui a été choisie comme lieu de création de l'Institut des études centrafricaines en 1948. Ce pôle scientifique mis en place par les autorités coloniales deviendra par la suite l'ORSTOM (Office de Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, plus récemment rebaptisé Institut de recherche pour le développement (IRD) en 1998.

Georges Balandier (Sociologue), Bertrand Hugues (Sociologue), Pierre Bonnafé (sociologue), Pierre-Philippe Rey (anthropologue) contribuent à l'élan des études autour du Congo. Le processus de décolonisation survient en corrélation avec le courant « marxiste » des années 1960, adoptée par ces mêmes scientifiques. Ils tendent par exemple d'apporter une analyse matérialiste à l'économie lignagère⁶². Ces ouvrages interrogent à la fois le système économique et les pratiques sociales en campagne et en ville. L'ouvrage de Georges Balandier, essentiel aux études sur le Congo contemporain, *Sociologie des Brazzavilles noires*⁶³ témoigne de ces démarches. Il décrit les pratiques des hommes et des femmes et permet un bon aperçu des normes de genre, à travers entre autres la compensation matrimoniale ou le rôle du transfert de l'économie de subsistance vers une division plus européenne du travail dans la participation des femmes à l'économie.

L'histoire politique du Congo dans laquelle je m'inscris se rattache à l'histoire politique africaine plus générale. A la suite des indépendances et des conflits politiques nombreux qui ont émergé en Afrique, des chercheurs ont orienté leur intérêt vers les sociétés « anciennes » et les rapports politiques en période coloniale. L'Afrique centrale a été partiellement à la marge de ces intérêts.

Catherine Coquery Vidrovitch a également écrit sa thèse sur le Congo colonial en 1968⁶⁴. Le sociologue Rémy Bazenguissa-Ganga a contribué grandement à l'histoire du Congo contemporain, puisqu'il écrit en *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*⁶⁵ en 1997 mais également des ouvrages sur les pratiques sociales au Congo et les

⁶² Par exemple, l'ouvrage de Claude Meillassoux, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975.

⁶³ Georges Balandier, *Sociologie des brazzavilles noires*, Paris, Presses de la FNSP (1^{er} éd. 1955), 3^e éd., 1985.

⁶⁴ Catherine Coquery Vidrovitch, *Congo français au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930, Thèse de 1968*, Paris: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013.

⁶⁵ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les Voies Du Politique Au Congo: Essai De Sociologie Historique*. Paris, Karthala, 1997.

milices politiques. Il y relate l'accession à l'indépendance du peuple congolais ainsi que les années qui suivent, soulignant l'importance de la jeunesse et les conflits politiques au sein du PCT (Parti Congolais du Travail) jusqu'à la fin du socialisme décidée par Denis Sassou Nguesso. Cet ouvrage central s'accompagne des travaux de Florence Bernault *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo et Gabon, 1945-1995*⁶⁶, elle y présente un point de vue strictement politique sur les événements concernés et ne traite quasiment pas des femmes et des militantes. Cette ouvrage est incontournable pour comprendre l'histoire politique du Congo mais les femmes sont mises à part.

L'épisode révolutionnaire fait l'objet d'un regain intérêt à l'occasion des 50 ans de l'indépendance en 2010. Théophile Obenga, historien publie en 2010 à cette occasion Histoire générale du Congo des origines à nos jours en cinq tomes. Ce professeur égyptologue et linguiste a par ailleurs apporté son soutien au président actuel du Congo Denis Sassou-Nguesso et en est très proche. Son ouvrage apparait donc favorable au dirigeant en place depuis 1997. A cela s'ajoute le travail récent de Françoise Blum sur les révolutions africaines dans lequel elle traite de l'exemple du Congo⁶⁷ mais également le travail de Matthew Swagler et Héloïse Kiriakou sur les mouvements de jeunes au Congo⁶⁸.

4.6. En priorité dans l'histoire des femmes Congolaises

Au sujet des recherches sur les femmes au Congo Brazzaville, l'historiographie est peu dense. L'intérêt pour les femmes fut avant tout anthropologique et sociologique. Les historien.ne.s se sont plutôt concentré.e.s en priorité sur le contexte colonial. Les travaux d'anthropologie et d'ethnologie permettent d'obtenir des informations sur les rapports entre les genres dans les sociétés africaines coloniales. Leur démarche inscrit quasiment toujours les femmes entre système dit « traditionnel » et système nouveau, citadin et systématiquement perçu comme une amélioration de leurs conditions de vie.

⁶⁶ Florence Bernault, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo et Gabon, 1945-1995*, Paris, Karthala, 1996.

⁶⁷ Françoise Blum, *Révolutions africaines : Congo-Brazzaville, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

⁶⁸ Héloïse Kiriakou a réalisé son mémoire de recherche de master sur ces question. Heloïse Kiriakou, « La Génération JMNR : à la conquête du pouvoir politique, 1964-1968 », mémoire de Master, soutenu en 2011 à l'université Paris 1 sous la direction de Pierre Boilley. Et Swagler M., *Youth Radicalism in Senegal and Congo-Brazzaville, 1958-1974*, thèse de doctorat sous la direction de Gregory Mann et Mamadou Diouf, Université de Columbia, 2017.

Jeanne Françoise Vincent publie en 1966 son travail d'anthropologie *Femmes africaines en milieu urbain* à l'ORSTOM⁶⁹. Ce livre se consacre à deux quartiers de Brazzaville : Poto Poto et Baongo où l'enquête est réalisée de février à juin 1962 et d'avril à juin 1963 sur quatre cents femmes à travers des questionnaires ouverts. Ce que nous révèle cet ouvrage est qu'il existe très peu de travaux qui donne une véritable place à la parole et à l'expérience des femmes dans la société congolaise. Il permet également d'avoir une excellente approche du regard des femmes et des hommes sur des sujets de société controversés comme la compensation matrimoniale, ou le regard des hommes sur les femmes qui travaillent.

Scholastique Dianzinga, historienne congolaise en poste à l'Université Marien Ngouabi s'intéresse d'abord aux femmes pendant la période coloniale⁷⁰ et est une spécialiste de la place des femmes dans la société congolaise, pré coloniale, coloniale et post indépendance⁷¹. Il n'y a pas véritablement d'autres historien.ne.s qui s'intéressent aux rapports de genre dans la société congolaise. Elle dirige également en 2011 un ouvrage qui résume le colloque organisé à Brazzaville par de nombreux.ses acteur.trices de l'histoire congolaise sur « la place et le rôle des femmes dans la société congolaise de 1960 à 2010⁷² ». Sous l'égide de Monsieur et Madame Soussou Nguesso, le colloque vise à faire l'apologie du régime et des progrès accomplis depuis la prise de pouvoir du président. Il permet pour autant de faire un bilan non négligeable de tous.tes ces acteurs.trices de l'histoire politique congolaise depuis 1963.

Des thèses ont également été consacrée à la période plus récente et notamment aux périodes de conflits internes des années 1990. Maixent Cyr Itoua Ondet soutient sa thèse en 2014 en sociologie sur l'implication des femmes congolaises dans la résolution des conflits au Congo Brazzaville à l'Université de Grenoble. Il s'intéresse aux transformations sociétales de cette période et aux réalités de la domination masculine⁷³.

⁶⁹ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966.

⁷⁰ Scolastique Dianzinga, *Les femmes congolaises du début de la colonisation à 1960*, Lille : Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998.

⁷¹ Elle écrit sur Kampa Vita, les femmes et la colonisation et aussi l'engagement des femmes à l'indépendance. Scholastique Dianzinga, « Genre et pouvoir : exemple de Kimpa Vita au royaume de Kongo », Notes scientifiques. *Homme et société*, n° 1 (2), Université de Lomé, décembre 2014, pp. 15-28, ISSN : 2409-9791.

⁷² Scolastique Dianzinga et Jeanne Dambendzet, et Elise Thérèse Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Paris, L'Harmattan, 2011.

⁷³ Maixent Cyr Itoua Ondet. *Genre et Paix!: les femmes dans la résolution des conflits au Congo Brazzaville*. Sociologie. Université de Grenoble, 2014.

Ce mémoire tentera de garder à l'esprit les nouvelles ambitions du récent état congolais, pour comprendre les liens entre l'adoption du « socialisme scientifique » comme idéologie nationale et les ambitions émancipatrices de l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo.

5. Problématique

Dans ce mémoire, j'interroge le rôle de l'U.R.F.C. dans l'émancipation des femmes et la déconstruction des normes de genre dans le Congo Brazzaville des années 1960 et 1970.

Les problématiques qui m'étaient apparues au départ se sont éclaircies ou précisées avec l'avancée de l'étude de mes sources.

L'émancipation des femmes portée par l'U.R.F.C. suffit-elle à déconstruire les normes de genre sur la période de 1963 à 1977 ?

Outre comprendre ce que l'organisation a accompli, l'essentiel de mon mémoire, tentera de se focaliser sur les limites entre la propagande de l'État et les moyens politiques propre à l'organisation. Je souhaite mettre en exergue la véritable portée de l'U.R.F.C. sur la vie des femmes congolaises de 1963 à 1977. Je ne propose pas analyser le côté mensonger ou illusoire de la propagande du parti marxiste mais de comprendre l'impact de cette propagande sur les rapports de genre sous les mandats de Alphonse Massamba-Débat et de Marien Ngouabi.

J'ai choisi de traiter le sujet en trois chapitres.

Dans le premier chapitre, il est question de l'émergence de l'U.R.F.C. dans le contexte révolutionnaire. D'une part, je dresse le portrait de la situation politique des années 1960 en contextualisant l'engagement des Congolaises en période coloniale. D'autre part, je m'intéresse à l'encadrement idéologique nouveau des femmes et à leurs premières activités militantes.

Dans deuxième chapitre, mon cheminement analytique positionne l'U.R.F.C. dans le contexte marxiste international et national. Je décris d'abord les interactions diplomatiques entre les organisations féminines mondiales. Je détaille ensuite l'importance de l'U.R.F.C. sous le régime de Marien Ngouabi.

La dernière partie traite des incompréhensions qui persistent à l'égard de l'U.R.F.C. et des incohérences inhérentes à cette organisation de femmes. Dans ce troisième chapitre, j'aborde également la question de la déconstruction des normes de genres mises en œuvre dans les années 1960 à 1970 au Congo.

CHAPITRE I - NOUVEAU CADRE POLITIQUE POUR L'EMANCIPATION DES FEMMES

« Chères amies femmes, réveillons-nous. Le moment est venu où nous pouvons crier et dire tout haut que nous sommes également libres de penser et de réclamer nos droits de femmes. Nous ne sommes pas des bonnes à rien pour être considérées comme des poteaux. Et je pense qu'avec beaucoup de bonne volonté, certaines d'entre vous seront capables de faire tout ce que l'homme fait⁷⁴. »

Les « trois glorieuses » transforment la vie politique congolaise. Les femmes se voient accorder un intérêt inédit. L'organisation unique devient le seul cadre de militantisme autorisée. Micheline Ahissou les incite ci-dessus, dans l'article de novembre 1963 « La femme congolaise vous parle... », à se servir de ce nouveau champ d'action pour s'émanciper.

I.1. ENGAGEMENTS DES FEMMES DANS LA VIE COLLECTIVE, POLITIQUE ET ASSOCIATIVE AVANT 1964

Dans un premier temps, j'aimerais isoler un point du contexte historique et m'intéresser à l'engagement politique et associatif des femmes congolaises avant 1964. Ce chapitre retrace le cheminement des congolaises jusqu'à la création de l'U.D.F.C. en 1964 puis de l'U.R.F.C. en mars 1965.

Dans les années qui précèdent la Conférence de Brazzaville et l'Union Française, les femmes sont principalement actives au sein des groupes religieux ; d'autres types de rassemblements n'étant pas autorisés. L'Amicale des originaires de l'A.E.F. est fondée à Paris en 1926 par André Matsoua. « Certaines d'entre elles ont affirmé que leur adhésion était un choix collectif plutôt qu'individuel⁷⁵ ». Les femmes adhèrent en grand nombre. Elles sont majoritairement issues de l'ethnie lari à laquelle appartient le fondateur. Les femmes sont également nombreuses en manifestation en avril 1930, lorsque que les dirigeants matsounistes sont arrêtés et jugés par les autorités coloniales.

⁷⁴ Article « La femme congolaise vous parle », *Dipanda*, n°4, 16 novembre 1963, Cote 323QONT, Carton 31, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

⁷⁵ Scolastique Dianzinga, *Les femmes congolaises du début de la colonisation à 1960*, Lille : Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998, p. 148.

La Conférence de Brazzaville organisée par Charles De Gaulle de janvier à février 1944 montre un intérêt pour les problématiques liées à la coutume du mariage et la scolarisation des jeunes filles. En période coloniale, l'engagement politique pour les colonisés est réservé aux hommes lettrés, ce qui exclut les femmes qui sont très peu scolarisées. Dans la continuité de la Conférence de Brazzaville, la nouvelle constitution de 1946, résultat de l'Union Française, offre le droit aux colonisé.e.s des deux sexes de voter et de s'organiser en réunions, en associations, partis politiques ou syndicats dans un cadre strictement protégé par la France. La valorisation des droits des femmes dans les nouveaux cercles politiques constitue un réel combat. Les femmes participent à la vie politique en tant qu'électrices avant tout. Elles sont, comme les hommes, adeptes du « tribalisme politique », qui consiste à voter pour les personnes de son appartenance ethnique.

1. Place des femmes dans les organisations après la Conférence de Brazzaville

Les femmes s'associent d'abord dans des groupes à caractère religieux, ethnique ou socioculturel et non fondés sur l'identité nationale comme l'U.R.F.C.⁷⁶. Les groupes de femmes qui se constituent après la seconde guerre mondiale sont principalement des foyers d'émancipation à l'occidentale.

En 1948, le Service Social est mis en place. Des assistantes sociales placées dans tout le pays doivent s'assurer du bon déroulement de la vie en société. Ces nouveaux centres mobilisent les femmes en nombre. Dans les années 1950, elles y apprennent des tâches de couture, de cuisine et de maintien du foyer. Des cours du soir sont aussi organisés mais ils ne concernent qu'un petit nombre. Ces activités confortent l'administration coloniale et les maris. Les femmes les plus aisées s'y inspirent des modèles de vie occidentaux⁷⁷. L'Association des Femmes de l'Union Française (A.F.U.F.) rejoint ces aspirations. Cette association regroupe principalement des femmes instruites, monitrices ou infirmières. Implantées à Brazzaville en 1956 à Poto-Poto et Bacongo mais aussi à Pointe-Noire, à Kinkala et dans le Niari, les réunions permettent de former les femmes à tenir leurs foyers et de faire le lien entre femmes françaises et africaines. Pour cela, l'A.F.U.F. donne accès à des bourses d'études à certaines femmes de la Jeunesse Féminine de l'Union Française (J.F.U.F.), section des jeunes. En réalité, peu de femmes participent de manière assidue aux rencontres de l'association⁷⁸.

⁷⁶ Amsatou Sow Sidibé, *Genre, inégalités et religions, Actes du premier colloque inter-réseaux du programme thématique Aspects de l'état de droit et de démocratie*, Ed. des Archives Contemporaines, Dakar, 2006.

⁷⁷ Scolastique Dianzinga, *Les femmes congolaises... op. cit.*, p. 335.

⁷⁸ Scolastique Dianzinga, *Les femmes congolaises... op. cit.*, p. 337-339.

Le témoignage de Céline Yandza Eckomband, décédée en octobre 2013, est une clé pour comprendre le processus d'organisation des nouveaux cercles féminins. Première présidente de l'U.R.F.C., elle s'engage politiquement avant la révolution. Le 6 mars 1955, elle anime un débat sur l'émancipation de la femme congolaise, inspirée de la situation des femmes dans les autres pays africains⁷⁹. En 1958, Marcel Ibalico, nommé depuis 1956, secrétaire de rédaction de la revue littéraire et culturelle « *laison* » lui propose de créer un groupe de femmes et de participer à l'écriture de la revue ainsi qu'aux activités culturelles. L'engagement de Marcel Ibalico le conduit à être élu député à l'assemblée législative du Congo en 1959 et à la présidence de l'Assemblée Nationale en 1961. Céline Yandza est ensuite repérée par Marie Hélène Lefaucheu, présidente du Conseil National des Femmes Françaises qui, après la lecture de l'un de ses articles, vient la rencontrer et la promeut présidente pour l'A.F.U.F. à Poto-Poto. Marie-Hélène Lefaucheu organise, par l'intermédiaire de l'association, le « quart d'heure de la femme africaine », émission de l'A.F.U.F diffusée à la Radio-A.E.F⁸⁰.

En 1951, Marie-Hélène Lefaucheu fait valoir les droits des femmes en proposant à l'Assemblée Nationale un amendement permettant aux mères de plus deux enfants de s'inscrire sur les listes électorales. Appuyé par les communistes, il est adopté après plusieurs relectures⁸¹. En 1956, la loi cadre autorise plus d'autonomie aux colonies et généralise le suffrage universel. Au sein des partis dominants, les organisations parallèles de femmes sont renforcées. Les congolaises qui adhèrent sont les épouses, ou les parentes des militants déjà actifs, majoritairement citadines. Malgré leur manque de résonance, les sections de femmes dans les partis représentent une première expérience de la vie politique pour un certain nombre de femmes lettrées congolaises.

A la naissance de l'Union Démocratique pour la Défense des Intérêts Africains (U.D.D.I.A.) en 1956, dont le leader est Fulbert Youlou, les « Femmes Caïmans » sont très actives. Cette organisation voit le jour en 1957 et connaît un certain retentissement. Pauline Madieta, la présidente, est chargée de conquérir une grande partie de l'électorat féminin à Brazzaville, plus importante que celle des autres partis⁸². Parmi les partis qui dominaient la vie politique congolaise, le Parti Progressiste Congolais (P.P.C.) fondé par Jean Félix Tchicaya en

⁷⁹ Scolastique Dianzinga et Jeanne Dambendzet, et Elise Thérèse Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, Congo, l'Harmattan, 2011, p. 146.*

⁸⁰ Témoignage de Céline Yandza Eckomban, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution congolaise (1963-1968)*, Thèse soutenue sous la direction de Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2019.

⁸¹ Scolastique Dianzinga, *Les femmes congolaises...*, *op. cit.*, p. 387-389.

⁸² Scholastique Dianzinga, *Les femmes congolaises...*, *op. cit.*, p. 393-394.

1946, section congolaise du Rassemblement Démocratique Africain, est le parti majoritaire en A.E.F. Ce parti perd peu à peu son influence à l'arrivée sur la scène politique de l'U.D.D.I.A.,. Son organisation des femmes, l'Union des Femmes Africaines (U.F.A.), est peu dynamique. Elle est dirigée par les épouses de Jean-Félix Tchicaya et de Eticault, dirigeant de la section du P.P.C. dans la capitale. De la même manière, le Mouvement Socialiste Africain (M.S.A.) créé en 1957, alors principal opposant au parti de Fulbert Youlou, très proche des partis socialistes français, a sa propre organisation de femmes « les femmes du M.S.A. ». Elle ne connaît presque aucun rayonnement ⁸³.

Les principaux partis politiques congolais donnent de l'importance aux femmes dans une logique électoraliste. Elles ne sont incluses dans aucune instance dirigeante et quasiment jamais invitées à prononcer une opinion politique. Elles sont principalement chargées de la promotion et des activités culturelles du parti auprès des femmes. N'étant pas signataires du manifeste pour l'indépendance d'août 1958, elles en sont tout de même très fortement partisans⁸⁴. Selon Jean-Saturnin Malonga, l'engagement des femmes avant la révolution était moindre, ces organisations de femmes étaient principalement culturelles et très peu politiques. Il explique que les femmes étaient surtout des informatrices pour les partis politiques, qu'elles avaient un rôle utilitaire, comme les femmes impliquées dans l'U.J.C. qui cachaient les militants si besoin. Elles étaient également invisibles aux yeux de l'administration coloniale qui ne leur attribuait pas un rôle important⁸⁵. A son tour, Céline Yandza admet le manque de manifestation des femmes sur la scène politique⁸⁶. On remarque plus largement une « tendance à l'invisibilisation des femmes et à la minorisation de leur engagement politique qui marquent les archives et qui ont également longtemps caractérisé les travaux en histoire⁸⁷. » Il faut donc être critique sur ces formes de mobilisations féminines tout en resituant l'espace occupé par les femmes dans les sphères collectives coloniales qui leur étaient accessibles.

Au Cameroun, la conception coloniale de la citoyenneté mise en place après la seconde guerre mondiale ne satisfait pas les Camerounaises. De la même manière qu'au Congo, les femmes s'organisent en collectifs. Les formes de mobilisations existantes sont constituées de

⁸³ *Ibid.*, p. 393.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 395.

⁸⁵ Témoignage de Jean-Saturnin Malonga, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Mai 2015. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

⁸⁶ Témoignage de Céline Yandza Eckomban, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op.cit.*, 2019.

⁸⁷ Nehara Feldman et Joanne Le Bars, « Ophélie Rillon et Emmanuelle Bouilly (dir.), « Femmes africaines et mobilisations collectives (années 1940-1970) » », *Genre & Histoire* [En ligne], 20 | Automne 2017, mis en ligne le 01 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2974>.

femmes lettrées. Dès 1946, elles militent au sein de l'Association des femmes camerounaises (Assofecam) ou à l'Union des Femmes Camerounaises (UFC) pour réclamer l'égalité des droits civiques et sociaux entre les femmes des colonies et celles de la métropole, et avec les hommes. Les colons restreignent la place accordée aux femmes dans les formes d'organisation collective de toute l'A.E.F. Au Cameroun et au Congo, les organismes répondant aux codes occidentaux sont favorisés. Les Camerounaises militent pour l'abrogation de la loi de 1951 qui réserve le droit de vote uniquement aux électrices-mères de minimum deux enfants. Plus actives qu'au Congo, ces organisations vont jusqu'à porter la mesure devant les Nations Unies⁸⁸.

La quête de l'émancipation féminine est plus présente chez les jeunes femmes des centres urbains. A la veille de l'indépendance, elles adhèrent en partie aux associations étudiantes et politiques de jeunesse. Les organisations de jeunesse, comme Union des Jeunes Congolaises (U.J.C.) créée en 1955, sont des terrains plus accessibles. De sympathie communiste, l'organisation est proche de la C.G.A.T, équivalent africain de la C.G.T. et membre de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (F.M.J.D.), créée par l'U.R.S.S. pour rassembler les organisations de jeunesse sympathisantes du socialisme. Alice Mbadiangana qui est la première femme nommée au bureau politique du Mouvement National de la Révolution en 1964 est une militante active de la C.G.A.T. et de l'U.J.C. Par l'intermédiaire de l'organisation, elle participe en juillet 1959, avec Marie Gamavelle, au Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants à Vienne, organisé par la FMJD⁸⁹. D'après elle, les militant.e.s des syndicats sont majoritairement marié.e.s et employé.e.s salarié.e.s⁹⁰. Elles sont peu présentes au sein des principales organisations syndicales, conséquence du petit nombre de travailleuses salariées.

Aimé Matsika l'un des deux fondateurs de l'U.J.C. et son secrétaire général adjoint, fut une figure incontournable des mouvements syndicaux et de jeunesse congolaise. Il propose la création de l'Union des Femmes Africaines (U.F.A.) qui est affiliée à Fédération démocratique internationale des Femmes (F.D.I.F.), d'obédience communiste. Sa femme ainsi que d'autres militantes y participent activement ; Véronique Bouesso, responsable des sections féminines de Baongo ou Georgette Bouanga, future présidente de l'U.R.F.C. (1966-1968). Selon Scholastique Dianzinga, la participation des femmes à l'U.J.C. est, contrairement aux logiques de parti, le fait d'un choix politique émancipateur. La jeunesse est favorable à une forte

⁸⁸ Rose Ndengue, « Mobilisations féminines au Cameroun français dans les années 1940-1950 : l'ordre du genre et l'ordre colonial fissurés », Dans *Le Mouvement Social* 2016/2 (n° 255), p. 71-85.

⁸⁹ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, Paris, 2019, p. 100.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 96.

implication des jeunes femmes mais la peur de la prison et de la répression politique désintéresseraient nombre d'entre elles⁹¹. La Fédération des Etudiants d'Afrique Noire (F.E.A.N.F.) créée en France, milite pour la promotion des femmes dans leur cercle politique. L'Association des Etudiants Congolais (A.E.C.), fondée à Paris le 27 Septembre 1952, fait adhérer quelques filles parties étudier en France à l'image d'Hélène Bouboutou devenue trésorière de la commission de direction et première enseignante intégrée dans la fonction publique. Les militant.e.s de cette organisation rejoignent souvent les rangs du Parti Africain pour l'Indépendance ou du Parti Communiste Français (P.C.F.). La F.E.A.N.F. s'impose rapidement comme un lieu de déconstruction des rapports de pouvoirs coloniaux et de discussions en faveur de l'émancipation des femmes. Ces débats permettent à de nombreux étudiant.e.s de s'imprégner des nouveaux enjeux internationaux. Les rencontres transnationales déconstruisent l'opposition métropole/colonies et permettent la création de nouveaux réseaux, qui sensibilisent les femmes internationalement à la libération. La participation à la F.D.I.F. où les discussions sont en non-mixité, offre des perspectives d'émancipation pour les femmes au-delà des problématiques de décolonisations⁹².

En 1958, la scolarisation des jeunes filles est valorisée, l'âge d'entrée au collège est fixé entre 13 et 15 ans et elles peuvent bénéficier d'une bourse d'internat. Une école normale pour filles est créée à Mouyondzi.⁹³ Pourtant sur les cent bourses accordées par l'état de 1959 à 1960, seulement sept filles sont concernées dont deux en licence, parmi elles Aimée Mambou Gnali, première bachelière congolaise et personnalité intellectuelle de premier plan⁹⁴. Le développement de l'accès aux loisirs en milieu urbain permet aussi à de nombreux habitants des grandes villes de se réunir dans les bars-dancings, lieux très populaires chez leurs voisins de Kinshasa. Ces « sociétés d'entraide mutuelle et d'élégance⁹⁵ » sont le fruit de la modernité des pratiques urbaines. Selon Georges Balandier, ces organisations d'entraide cachent des réseaux de prostitution au sein de groupes de femmes vivant isolées et en ville. Il en dénombre huit : Alliance du Niari, La Rose (qui a incorporé Stella), Dollar, Diamant (qui a incorporé Etoile Brillante), Lolita, Union brazzavilloise, Violette et Elégance. Ces femmes vivent de manière confortable et sont appelées « *mama mokôzi* » (*trad. femme puissante*). L'argent

⁹¹ Scholastique Dianzinga, *Les femmes congolaises...*, op. cit., p. 411-412

⁹² Ophélie Rillon, Emmanuelle Bouilly, « Relire les décolonisations d'Afrique francophone au prisme du genre », Dans *Le Mouvement Social* 2016/2 (n 255), p. 3-16.

⁹³ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes ...*, op. cit., p. 126.

⁹⁴ Scholastique Dianzinga, « Le défi de l'émancipation des femmes congolaises de 1944 à 1975 », *Annales de l'Université Marien Ngouabi*, 2013, p. 49.

⁹⁵ Georges Balandier, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Presses de la FNSP (1^{er} éd. 1955), 3^e éd., 1985, p. 116-179.

récolté par leurs activités est mis en commun pour les membres en difficultés ou les évènements couteux. Il s'agit selon lui d'un phénomène original faisant état des changements sociaux dus à l'urbanisation⁹⁶.

2. Après l'indépendance : du changement avant la « révolution » ?

Le partage du pouvoir à la fin de la colonisation a lieu entre hommes, les femmes n'en bénéficient quasiment pas. L'enquête de Jeanne-Françoise Vincent réalisée entre 1962 et 1963 révèle un constat représentatif de la pensée masculine de l'époque. «Les opinions masculines concernant le rôle politique des femmes sont diverses. Il existe quelques partisans de la participation des femmes aux affaires politiques, mais la majorité est contre⁹⁷. » Dans ce qui est ressorti de ces témoignages, une majorité d'hommes n'est pas contre l'idée de voir leur femme militer mais ils sont opposés à ce qu'elles soient trop instruites par crainte qu'elles se désintéressent alors du foyer.

Une impulsion politique émane des femmes lettrées revenant de France, nouvelle catégorie de femmes intellectuelles. Dès 1960, un nombre plus important d'étudiantes congolaises touchant des bourses, est envoyé dans l'hexagone pour leurs études. Leurs fréquentations, au sein de la F.E.A.N.F. en particulier, leur permet un éveil aux idées socialistes. Cela crée une véritable rupture entre les attentes des femmes lettrées et celles des analphabètes. On retrouve cette même dissonance entre femmes de zone rurale et de zone urbaine.

Après son indépendance, en 1961, l'état gabonais sous la présidence de Léon M'ba encourage la mise en place du Conseil National des Femmes Gabonaises, politique de promotion féminine. Ce lieu de rencontre, tout comme les autres lieux de sociabilité féminine, avaient pour objectif de servir de réseaux de renseignements aux autorités⁹⁸. De la même manière qu'à l'U.J.C., les femmes étaient les principales informatrices. Un regard de second plan est donné à leurs activités, mais elles n'ont pas pour autant un second rôle.

Jeanne-Françoise Vincent, dans son enquête, interroge son échantillon sur leur image de la femme idéale. 50% des femmes interrogées sont illettrées. Toutes les femmes sondées déclarent vouloir d'émanciper et ne pas rester de simples ménagères⁹⁹. Elles insistent sur l'importance de l'éducation pour y parvenir.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 204.

⁹⁸ Françoise Bernault, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo et Gabon, 1945-1995*, Paris, Karthala, 1996, p. 328.

⁹⁹ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 100.

« Parmi les jeunes gens, principalement parmi ceux qui ont été formés par des mouvements de jeunesse, on rencontre quelques hommes considérant leurs femmes comme leurs égales et s'efforçant de les traiter comme telles. Mais souvent, l'influence de leur famille les empêche d'appliquer complètement leurs théories¹⁰⁰. »

En 1963, les femmes montrent déjà une volonté d'émancipation et d'envie de plus de liberté, de se détacher de la tradition. Ce même constat est minoritaire chez les hommes. Bien que les femmes s'opposent au maintien de la compensation matrimoniale et de la polygamie, elles ne peuvent contracter de mariage en dehors de ces pratiques¹⁰¹. Des hommes font part de leurs inquiétudes : si leur femme obtenait un travail salarié, cela remettrait en cause leur apport dans le foyer et leur supériorité¹⁰².

Sur la scène politique, en 1960 à Pointe Noire, l'Association des Femmes Africaines (A.F.A.) est créée pour promouvoir l'émancipation des femmes. Cette association est guidée par Romaine Poaty et sa présidente d'honneur Marguerite Tchitchelle en lien avec le conseil international des femmes¹⁰³. A l'indépendance, l'A.F.U.F., anciennement importante, devient l'Action Familiale et Sociale des Femmes Congolaises¹⁰⁴. La constitution de 1961, appuyée par Fulbert Youlou, ne permet toujours pas aux femmes d'être éligibles.

En 1962, l'Union pour l'Emancipation de la Femme Africaine (U.E.F.A.) tout juste créée connaît rapidement une forte influence malgré sa courte durée de vie. Des épouses d'hommes politiques congolais s'y retrouvent à l'instar d'Annette Lissouba. En 1962, Patrice Lissouba est directeur des services agricoles et Premier Ministre du nouveau gouvernement à l'issue des « trois glorieuses ».

De cette organisation naît peu avant les journées de révoltes de 13, 14, et 15 août 1963, l'Union des Femmes Congolaises (U.F.C.) qui critique l'influence étrangère trop importante dans les organisations de femmes. L'U.F.C. est le groupe à l'origine de l'organisation unique féminine du M.N.R. à l'issue du Congrès Constitutif de mars 1964.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 192.

¹⁰¹ Scholastique Dianzinga « Le défi de l'émancipation des femmes... », *op. cit.*, p. 49.

¹⁰² Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 112.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 148.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 4.

I.2 ERIGER L'U.R.F.C. SUR LA SCENE POLITIQUE ET LES PREMIERES DIFFICULTES (1963-1968)

Les journées des 13, 14 et 15 août bouleversent les acquis politiques et la situation globale du pays. Les institutions gouvernementales parlementaires et les systèmes administratifs militaires ou policiers sont complètement à redéfinir. Ce contexte favorise l'émergence de la jeunesse sur la scène politique. Le gouvernement provisoire est composé de fonctionnaires, d'hommes politiques, de techniciens, ayant fait leurs études en France. Ces premières années sont avant tout des étapes de positionnements politiques et de participation active de nouveaux.elles acteurs.trices¹⁰⁵.

1. Définir un cadre idéologique marxiste

Le dixième numéro du journal de la J.M.N.R., *Dipanda*, sacre Valentina Tierchkova, première femme cosmonaute, femme de l'année, félicitant les femmes d'être « capables de remplir les mêmes fonctions que les hommes ». Alors que les trois premières femmes accèdent au parlement dès les élections de décembre 1963, ce ne sont pas les seules mesures mises en place par le gouvernement provisoire pour moderniser le pays. Alice Mbadiangana, par son engagement associatif de longue date à l'U.J.C., est la seule femme à être désignée membre du bureau exécutif du M.N.R. en 1964 en tant que trésorière adjointe. Emilienne Botoka et Jacqueline Ondaye, de leur côté sont désignées au sein du comité central. Dans un objectif d'indépendance totale, une série conséquente de mesures s'est imposée pour nationaliser les banques, les écoles, la création d'une université indépendante, en même temps que la protection des salariés et de l'augmentation du niveau de vie¹⁰⁶. Il propose également de promouvoir l'alphabétisation qui concerne majoritairement les femmes ainsi que la fin de l'occupation militaire française. Au milieu de toutes ces nouvelles revendications, l'Etat annonce¹⁰⁷ :

« 4° « Pour la classe ouvrière, une législation ouvrière stricte assurera le repos hebdomadaire, la protection sur le lieu de travail la protection de la FEMME TRAVAILLEUSE. (Congé maternité payé de 3 à 5 mois) »

10° « Promouvoir l'émancipation de la Femme congolaise. Garantir l'égalité des sexes et égalité de tous les Congolais. Une égalité dans les faits et non en paroles. Car l'unité nationale reste un mot vide de sens et de signification quand il y a pas d'égalité dans la vie économique, politique et culturelle. Nous pensons ici aux frères de Djambala qui n'ont

¹⁰⁵ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, , 1997, p. 65-74.

¹⁰⁶ Dans les faits, la plupart de ces mesures prirent beaucoup de temps et toutes ne purent pas être réalisées.

¹⁰⁷ Article « Indépendance totale qui est-tu ? », n° 10, *Dipanda*, 30 décembre 1963, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

ni eau ni routes. Pouvons-nous dire que les Congolais ont les mêmes chances sur le plan économique et culturel que ceux de Kinkala ? ¹⁰⁸» »

Pour parvenir à coller aux idéaux socialistes, le gouvernement constate les inégalités entre les hommes et les femmes. Cette volonté d'établir un rapport égal entre les sexes est un phénomène nouveau. En 1963, près d'une femme sur deux possèdent ses propres revenus¹⁰⁹ : Les femmes sont largement majoritaires dans les emplois de cultivatrices, jardinières et commerçantes des marchés (maniocs, farine de maniocs, huile de palmes...). Leurs revenus sont souvent complémentaires au salaire de leur mari et les journées s'organisent autour de la garde des enfants. Allonger et encadrer le congé maternité des femmes travailleuses valorise leur importance au travail. En France, sous l'appui des militant.e.s de la C.G.T., le cortège des lois sociales de la Libération de 1946 accorde aux femmes salariées le droit à un congé de quatorze semaines rétribué à 50 %¹¹⁰. Les Congolaises ont besoin de ce droit fondamental.

La Charte du M.N.R adoptée le 31 décembre 1965 par Alphonse Massamba-Débat définit les nouvelles bases politiques du parti. Selon l'article 8, le parti exerce un « pouvoir de conception et de direction » et, le pouvoir exécutif et législatif classique est respectivement exercé par le gouvernement et l'Assemblée Nationale. Le nouvel état adopte pour devise « UNITE- TRAVAIL PROGRES ». Selon l'article 32, c'est le chef du parti ou secrétaire général qui préside le Comité Central. Les décisions du Congrès priment sur celles du Comité central. A cette occasion sont créés quatre organes au sein du parti : le Mouvement National des Pionniers de 6 à 15 ans, la J.M.N.R. pour les jeunes de 16 à 20 ans, l'U.R.F.C. « regroupant les femmes qui adhèrent au MNR », et la Confédération Syndicale Congolaise. Les responsables ne peuvent pas se rebeller. Chaque organe est organisé en services spécialisés : pour la propagande et la culture (éducation populaire et civique...) et pour la défense des institutions (corps de la défense civile)¹¹¹.

Comme je l'ai dit précédemment, le bureau provisoire de l'U.D.F.C. est chargé à l'issue du 11 mai 1964 de préparer son Congrès Constitutif du 3 au 5 mars 1965 présidé par Céline Yandza, Odile Tsonde et Jeanne Dambendzet, première et deuxième secrétaire du Bureau

¹⁰⁸ Article « Indépendance totale qui es-tu ? », n° 10, *Dipanda*, 30 décembre 1963, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁰⁹ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 99.

¹¹⁰ Serge Berstein et Pierre Milza, *Histoire du XXe siècle, Tome 2, Le monde entre guerre et paix (1945-1973)*, Hatier, Paris, 1996, p. 47.

¹¹¹ Charte du M.N.R., décembre 1965, Cote 323QONT, Carton 12, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

préparatoire¹¹². La nouvelle dénomination de l'organisation et son qualificatif de « révolutionnaire » lui donne un caractère éminemment progressiste. Le parti propulse les femmes sur la scène publique quand elles n'étaient jusqu'alors que partiellement impliquées dans les activités officielles. Dès 1964, des centres de l'U.D.F.C sont créés dans tous les pôles politiques du pays¹¹³. Les femmes défilent en nombre du 13 au 15 août à l'occasion du premier anniversaire de l'U.D.F.C. au côté des brigades de vigilance masculines et féminines¹¹⁴. L'U.R.F.C. devient un passage obligé pour les femmes qui adhèrent au parti, qualifié à plusieurs reprises de « sous-bassement de la révolution congolaise ¹¹⁵».

Selon Scholastique Dianzinga qui cite un témoignage inaccessible de Micheline Golengo, l'une des premières femmes parlementaires, « Seule la lutte libère » le slogan de l'U.R.F.C., aurait été inventée par Ambroise Noumazalaye et non pas par les femmes de l'organisation¹¹⁶. Ce constat met en exergue l'appui et le contrôle des hommes sur l'Union dès sa création.

La nouvelle organisation tente d'affirmer des normes de genre qui répondent aux attentes du socialisme scientifique. Les partisan.e.s de la révolution accusent les autorités coloniales d'avoir mis à l'écart des femmes, fait subir une double oppression et considérer comme des « objets de plaisirs ¹¹⁷». Le parti incite les femmes à militer au côté des hommes du parti et prendre leur place dans tous les espaces de la société pour garantir l'égalité. S'inspirant des autres pays socialistes, ils félicitent les secteurs professionnels dominés par les femmes, à l'image par exemple de la Corée¹¹⁸ : le textile, l'agriculture, la culture et la santé publique.

Dans les discours, le président blâme les hommes de laisser la charge du travail aux femmes¹¹⁹, ce qui apparaît plutôt comme une idée nouvelle. Une véritable prise de conscience de la présence et de l'importance des femmes dans la vie de la société est une nécessité. Cette promotion s'inscrit dans le combat général à l'égard du système séculaire coutumier et du

¹¹² S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa., *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Congo, L'Harmattan, 2011, p. 149.

¹¹³ « Rapport La Vie Politique du 28 novembre au 5 décembre 1964 », Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM), 323QONT, Carton 5, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹¹⁴ « Rapport La Vie Politique du 8 août au 15 août 1964 » Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM), Cote 323QONT, Carton 5, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹¹⁵ Article « Appel du grand M.N.R. », *Dipanda*, n° 166, 12 février 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹¹⁶ Scholastique Dianzinga, « Les femmes et les associations en milieu urbain au Congo de 1945 à 1965 », *Annales de l'université Marien Ngouabi, Brazzaville, 2007*, p. 42.

¹¹⁷ Article « U.R.F.C ! Oyé ! », *Dipanda*, n° 169, 5 mars 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹¹⁸ Article « « La femme coréenne et la profession », *Dipanda*, n° 169, Cote FP3214, 5 mars 1967, La Contemporaine, Nanterre.

¹¹⁹ « Rapport La Vie Politique du 2 au 9 mars 1967 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

tribalisme. L'organisation tribale était perçue par la colonisation comme étant contraire aux valeurs civilisatrices européennes et profondément dévastatrice pour les femmes. En réalité, la coutume octroyait aux femmes des libertés supprimées par l'Église, cet effacement n'a pas foncièrement modifié le système d'oppression patriarcale¹²⁰. Le parti s'est engagé à « mener une lutte résolue contre le tribalisme : ce fléau néfaste utilisé par nos ennemis. Chaque militant doit désormais se dépasser afin d'enterrer des vieilles conceptions d'antan ¹²¹». Le combat contre le tribalisme est un prolongement des volontés de l'administration coloniale. Ses motivations sont néanmoins différentes ; il s'agit plutôt de valoriser une union nationale progressiste. Ce nouveau modèle doit encourager des valeurs et des pratiques communes au pays auxquelles le tribalisme est contraire.

L'U.R.F.C. se positionne également fermement en montrant son hostilité à l'encontre de l'aide de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.). Dès son Congrès Constitutif, elle interroge les relations avec l'Europe. Le rapport de l'Ambassade de France met en avant à deux reprises ces divisions au sein du parti¹²².

« La prise de position de l'U.R.F.C. témoigne toutefois de l'existence ici d'un courant hostile à la Communauté Economique Européenne. Elle peut être rapprochée des réserves exprimées, en juin dernier, par l'Assemblée nationale, lors de la ratification de la convention d'association. ¹²³»

Ce désaccord témoigne d'une liberté certaine accordée l'U.R.F.C. dans ses prises de position. Les relations entre le Congo et l'Union Européenne font débat également parmi d'autres instances du parti. Pourtant, le gouvernement de Massamba-Débat accorde entre 1963 et 1968 le financement par l'Union européenne de plusieurs projets : la compagnie des Potasses de Holle, ou la Société des transports fluviaux¹²⁴. L'organisation des femmes est favorable à une position plutôt radicale sur le plan économique préférant favoriser l'aide monétaire ou matérielle des pays du bloc Est et non aligné comme l'U.R.S.S. et la Chine.

¹²⁰ Scolastique Dianzinga, « Les femmes congolaises du début de la colonisation à 1960 », Lille : Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998, p. 281-282.

¹²¹ Article « Appel du Grand M.N.R. », *Dipanda*, n° 166, 12 février 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹²² « Rapport de la vie politique du 7 au 14 mars 1965 », Cote 323QONT, Carton 5, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹²³ « Rapport de la vie politique du 7 au 14 mars 1965 » Cote 323QONT, Carton 5, Archives Diplomatique de la Courneuve.

¹²⁴ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019, p. 317.

2. Les Brigades féminines de la Défense Civile

En 1964 et 1965, les femmes se sont engagées au sein de la Défense Civile en parallèle de l'U.D.F.C. La J.M.N.R. est organisée en milice depuis 1964. Celle-ci s'oppose à l'armée régulière, produit de l'administration coloniale. Ange Diawara, secrétaire exécutif de la J.M.N.R. se charge de sa direction. La section féminine « qui ne fit pas long feu¹²⁵ » se regroupe au Camp Sacrifice¹²⁶ qui comporte 168 miliciens en 1968¹²⁷. Jeanne Ibata née Nzambila en est la cheftaine.

Selon le témoignage de sa femme Adelaïde Mougani elle-même membre active, Ange Diawara crée les brigades féminines de la Défense civile pour favoriser leur intégration et leur épanouissement¹²⁸. Ces brigades doivent permettre de rendre compte des capacités physiques et militaires égales des hommes et des femmes. Ange Diawara permet à plusieurs groupes de femmes d'être formées militairement à la fois par les milices cubaines et par les membres instruits des brigades. Selon l'ambassade de France au Congo dans un télégramme du 30 septembre 1965, l'ambassadeur cubain signifiait lui-même que le travail manuel étant l'apanage des femmes, la jeunesse masculine était défavorisée face au maniement des armes. Les brigadières ne subissent pas de traitements préférentiels et peuvent elles-aussi manier les armes. Les qualités manuelles des femmes, leur adresse pour le maniement des armes peut les amener vers des activités militaires que certains hommes n'apprécient pas¹²⁹.

Les sœurs Kolengo, premières parachutistes du pays à travers la Défense Civile sont des personnalités importantes à l'U.R.F.C. Mesdames Olonawta, Miékamouna et Yssongo sont également reçues comme parachutistes¹³⁰.

« La capitale regorge d'hommes et de femmes armés, en uniforme ou en civil. D'incessants contrôles de la circulation ont lieu, de jour comme de nuit, et des véhicules blindés patrouillent.¹³¹ » Ces contrôles que décrit l'Ambassade de France sont effectués par les brigades mobiles de la Défense Civile. Les milices urbaines mixtes sont dirigées par des fédérations du

¹²⁵ José Maboungou, *Sur le sentier d'un enfant de la Défense Civile*, Paris, Paari, 2016.

¹²⁶ Témoignage Daniel Biampondou, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution ... op. cit.*, p. 278.

¹²⁷ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, p. 278.

¹²⁸ Emission enregistrée dans les locaux de la télé-Congo à Brazzaville par Héloïse Kiriakou, Août 2010.

¹²⁹ Relations diplomatiques avec les pays communistes (1959-1969), Relations avec Cuba, Télégramme du 30 septembre 1965, Cote 323QONT, Carton 20, Archives Diplomatique de la Courneuve.

¹³⁰ Scolastique Dianzinga et Jeanne Dambendzet, et Elise Thérèse Gamassa., *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Congo, L'Harmattan, 2011, p. 53.

¹³¹ « Rapport La Vie Politique du 11 au 18 juillet 1965 », Cote 323QONT, Carton 6, Archives diplomatiques de la Courneuve.

M.N.R. et de la J.M.N.R., des opérations de vigilance ont lieu le soir et sont opérées plutôt par la jeunesse. Daniel Biampondou témoigne que de nombreuses filles souhaitent y participer. Elles demandent d'abord l'accord de leurs parents comme Christine, la première femme de Benjamin Ndalla, milicien de la Défense Civile et frère de Claude-Ernest Ndalla, rédacteur de *Dipanda*¹³². De nombreux débordements sont signalés lors de ces patrouilles et les militant.e.s ne sont plus autorisés à s'immiscer dans les affaires de voisinage privées. Les milices se rendent coupables de menaces sur la population, contre des personnes soupçonné.e.s de violence conjugale, ou de manquement de règlement d'une dette¹³³. Le combat contre la violence conjugale est attesté par plusieurs personnes : Charles Bouetoumoussa, militant de l'U.G.E.E.C. ou Bob Bounbou Boko, militant de la JMNR à Bacongo et milicien de la Défense Civile. « Les JMNR veillaient à la morale révolutionnaire. Ils veillaient à ce que les hommes ne battent pas leur femme.¹³⁴ »

Bob Bounbou Boko fait part d'une anecdote intéressante sur la vigilance. Un soir, les brigadières.ères. auraient surpris une scène de conflits conjugaux. La jeune femme accuse son mari de vouloir la forcer à avoir un rapport sexuel, et menace de la frapper pour son refus. Les milicien.nes seraient intervenu.e.s et auraient proposé à la femme de venir se réfugier au siège de la section. Ce genre de témoignage montre une volonté de protéger les femmes et de lutter contre des comportements jugés inacceptables à leur égard. Ces milices urbaines sont supprimées en 1968 puis rétablies en 1970 après les conflits politiques et coups d'états¹³⁵.

C'est la création de l'URFC en 1965 qui transfère peu à peu les femmes des brigades de la Défense civile vers l'organisation et qui réduit considérablement leur nombre en 1966.¹³⁶ Héloïse Kiriakou souligne que « Bien que cette initiative n'ait pas émané directement des militantes ou de l'URFC (l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo), elle leur a donné une visibilité¹³⁷. » Les personnalités présentes dans le corps armée de la J.M.N.R. sont en effet les mêmes qu'à l'U.R.F.C.

¹³² Témoignage Daniel Biampondou, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op.cit.*

¹³³ Jean-José Maboungou, *Sur le chemin d'un enfant de la Défense Civile*, Paari, Paris, 2016.

¹³⁴ Témoignage de Charles Bouetoumoussa, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution ... op. cit.*

¹³⁵ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, p. 352 -353.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 201.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 200.

3. Premières expériences du politique : initiatives et difficultés

Les premières années en politique des Congolaises sont rythmées par le besoin de créer un sentiment d'unité nationale et d'implanter partout des cellules militantes. Le parti développe une position ambivalente à l'égard des femmes. Définir un projet émancipateur dans un pays attaché aux traditions s'avère difficile. L'U.R.F.C. milite « pour une égalité progressive » des femmes, selon les paroles de la présidente Georgette Bouanga, rapportées dans l'article de *Dipanda* à l'occasion du deuxième anniversaire de l'organisation¹³⁸. Elle planifie l'alphabétisation et l'éducation des femmes, des « formations idéologiques », l'accès aux bourses d'études et des ateliers dédiés aux activités majoritairement féminines comme la cuisine, la couture, la teinture, le prêt à porter¹³⁹.

Du 18 au 25 juillet 1965, l'U.R.F.C. contribue à participer aux premiers jeux africains organisés à Brazzaville. Les militantes « veillaient jour et nuit et travaillaient en liaison avec les militants les plus conscients de notre parti¹⁴⁰ ». La participation à cet événement culturel et sportif d'exception permet à l'organisation de montrer qu'elle souhaite devenir une importante force militante. Ce même constat est fait par l'Ambassade de France dont le rapport à cette occasion souligne « Quant aux défilés ou autres réunions folkloriques organisés par l'URFC, leur importance et leur influence potentielle dans la vie politique congolaise ne peuvent être sous-estimés.¹⁴¹ ».

¹³⁸ Article « Vive le 2eme anniversaire de l'URFC », *Dipanda* (p. 6), n° 170, 12 mars 1967, Cote FP3214, La contemporaine, Nanterre.

¹³⁹ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes ... op. cit.*, p. 65.

¹⁴⁰ Article « Vive le 2eme anniversaire de l'URFC », *Dipanda* (p. 6), Numéro 170, 12 mars 1967, Cote FP3214, La contemporaine, Nanterre.

¹⁴¹ « Rapport La Vie Politique du 19 au 26 septembre 1965 », Cote 323QONT, carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.



Défilé des jeunes filles aux premiers jeux africains de juillet

1965© Héloïse Kiriakou

La lutte contre la déscolarisation des filles-mères est la première priorité des militantes de l'U.R.F.C. Le 13 janvier 1964, une première loi n°19/64 tend à protéger les élèves mineures. La loi Portella du nom du lieutenant Aimé Portella, membre du parti, modifie et complète la première loi le 2 juin 1966 (n°15/66)¹⁴². Avant ces lois, les filles enceintes devaient arrêter leurs études. La mixité à l'école est votée en 1965 au Congo, elle l'est seulement dix ans plus tard en France¹⁴³. La mixité confronte les jeunes filles à des contacts plus fréquents avec les hommes et ainsi des risques de grossesses. La lutte pour empêcher ce phénomène est organisée en deux temps. En premier lieu, les militantes veulent empêcher la déscolarisation des jeunes filles en raison de leur grossesse. Dans un deuxième temps, elles veulent condamner les jeunes hommes qui en sont responsables. Par l'application des nouvelles lois, Jean Saturnin Malonga affirme que des garçons qui ont été responsables de la grossesse de jeunes filles encore scolarisées ont été condamnés à de la prison même si c'est resté rare¹⁴⁴. La loi est principalement dissuasive.

Dans le numéro 65 de *La Voix Africaine*, qui date de mai 1965, le témoignage de Sophia, jeune collégienne congolaise, permet de bien comprendre les raisons de ces mesures¹⁴⁵. Elle est

¹⁴² S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa., *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, Congo*, L'Harmattan, 2011, p. 162.

¹⁴³ Témoignage d'Alice Mbadiangana, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit., 2019*.

¹⁴⁴ Témoignage de Jean saturnin Malonga, recueilli par Heloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit., 2019*.

¹⁴⁵ Article « *La voix d'une collégienne congolaise* », *La Voix Africaine*, n° 65, 16 mai 1965, Cote FP3263, La Contemporaine, Nanterre.

inscrite au collège de jeunes filles de Mouyondzi qui est un établissement réputé créé en 1947¹⁴⁶. Elle raconte comment ce lieu d'étude attire certains jeunes hommes à des fins sexuelles. Elle se plaint d'avoir été accostée par des jeunes hommes qui l'amadouent en se faisant passer pour des professeurs. Dans la tribune, elle demande de laisser les jeunes filles en paix. Cet article est un moyen de saisir le contexte de ces mesures et les critiques qui les ont accompagnés. L'Ecole Normale de Mouyondzi était un lieu populaire par la présence de jeunes filles brillantes, futures institutrices. Un certain nombre d'entre-elles devenaient les amantes d'hommes mariés et cette situation suscitait beaucoup de contestation¹⁴⁷. A la lecture de son témoignage et en prenant en compte le contexte, les enjeux des grossesses des jeunes filles sont plus clairs. Elles constituent un véritable problème de société et un obstacle important vers leur scolarisation.

Une directrice d'école fait le même constat que la jeune Sophia dans le numéro 92 de *La Voix Africaine* de novembre 1965¹⁴⁸. Elle déplore les conditions d'études de ses élèves qui tombent enceintes d'enfants sans père. La description de son inquiétude est très violente.

« Impuissante, elle ne pourra donc pas voler au secours des siennes. Elle sait qu'elle vit dans un monde où les femmes sont des femmes. Des plaignardes. Des « em... » Et donc des individus à ne pas écouter. Les commérages des femmes... On s'en moque éperdument. Et elle, elle le sait, parce qu'on le lui a signifié l'autre jour, quand elle a protesté contre les agissements des garçons, des jeunes gens et des hommes adultes qui provoquent les filles même en classe « ... » c'est diabolique dit-elle. Il faut en être témoin pour en convaincre. Des éducateurs qui frôlent nos filles, qui caressent nos filles pendant les cours... Pour les exciter uniquement. Des « enseignants » crâneurs... où l'on va alors ?¹⁴⁹»

Elle dépeint des agressions sexuelles sur les jeunes filles à la fois par le personnel et par des intervenants extérieurs qui nuisent à leur scolarisation. On comprend également l'impuissance de la directrice face à une telle situation. Elle se félicite dans l'article, de la loi adoptée par l'U.R.F.C. « pour la protection des jeunes filles » mais déplore le manque d'éducation sexuelle qui devrait accompagner cette loi. Cette mesure est bien reçue par les femmes. Un enseignant fait part de ses critiques quant aux politiques scolaires de l'U.R.F.C.

¹⁴⁶ Scholastique Dianzinga, *Les femmes congolaises du début de la colonisation à 1960*, Lille : Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998, p. 343.

¹⁴⁷ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les Voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, Paris, Kartala, 1997, p. 70.

¹⁴⁸ Article « La directrice est angoissée », *La voix Africaine*, n° 92, 7 novembre 1965, Cote FP3263, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁴⁹ Article « La directrice est angoissée », *La Voix Africaine*, n° 92, 7 novembre 1965, Cote FP3263, La Contemporaine, Nanterre.

dans un article d'*Etumba* de novembre 1968¹⁵⁰. De son nom Gassaki-Lépirat, il déplore le traitement accordé à l'enseignement par le gouvernement et la baisse du niveau global de l'éducation. Il accuse les femmes qui envahissent les classes d'être la raison de cette baisse. Il les pense incapables de se plier aux règles de l'école et d'être sérieuses. Il reproche à l'U.R.F.C. sa promotion excessive de l'éducation des femmes. La publication de l'opinion de cet instituteur dans le journal *Etumba* affiche ouvertement les critiques à l'égard de l'organisation.

S'implanter sur l'entièreté du territoire est l'une des exigences du M.N.R. à l'égard de l'U.R.F.C. Céline Yandza, la première présidente, bataille durement pour faire adhérer et convaincre dans les campagnes, là où les femmes se méfient beaucoup des citadines¹⁵¹. Selon Aimée Gnali, tous les quartiers de Brazzaville avaient des cellules très dynamiques de l'U.R.F.C. et les femmes étaient également impliquées à Pointe-Noire¹⁵². A l'occasion d'une visite officielle à Pointe-Noire du Président de l'Assemblée André-Georges Mouyabi, le parti fait le bilan des actions effectuées. La présidente de la section U.R.F.C. de Pointe-Noire prononce un discours en vili, langue locale¹⁵³. Elle s'excuse auprès du président de ne pas prononcer le discours en français. Cette information montre la difficulté pour certaines femmes d'accéder au français, soit du côté des responsables soit du côté de l'audience des organisations, particulièrement en dehors de Brazzaville où l'analphabétisme est très présent. Céline Yandza affirme que toutes les discussions au sein de l'U.R.F.C. étaient traduites en langue courante pour favoriser la prise de parole de toutes¹⁵⁴.

Dans la Sangha, région la plus éloignée de la capitale, l'U.R.F.C s'implante à Sembé et Makoua en 1967. La cellule 14 de Makoua organise une opération « retrouvons les manches » en mars 1967 pour la construction d'un dispensaire. La présidente Célestine Ombeta organise la cellule : « Les femmes sont les plus enthousiastes et les plus décidées¹⁵⁵ ». « Par ailleurs, une délégation conduite par Mme Victorine Ebaka, s'est rendue le 16 juillet dans le Nord du pays afin de réanimer les sections ou fédérations de femmes Fort-Rousset, Makoua, Etumbi, Kellé,

¹⁵⁰ Article « Lettre d'un instituteur aux parents d'élèves », *Etumba*, n° 69 et 70, Novembre 1968, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁵¹ Scolastique Dianzinga, « Parcours de Femmes dans l'histoire du Congo (1892-1985) », *Annales de l'université Marien Ngouabi*, Brazzaville, 2015, p. 336.

¹⁵² Témoignage d'Aimée Mambou Gnali, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Août 2014. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

¹⁵³ Article « Pointe-Noire accueille celui qu'elle a placé en tête de son Assemblée », *Dipanda*, n° 173, 2 avril 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁵⁴ Témoignage de Céline Yandza Eckomban, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

¹⁵⁵ Article « La vie du parti » *Etumba*, n° 47, 30 mars 1967, La Contemporaine, Nanterre.

et M'bomo¹⁵⁶.» Régulièrement, des délégations sont envoyées pour propulser les activités et les sections moins actives que dans la capitale. Ici, Victorine Ebaka, membre du Bureau Exécutif National de l'U.R.F.C., se rend dans les régions du Nord, de La Cuvette et de la Sangha. Ce choix peut correspondre au manque d'influence reconnu dans ces zones.

Une fois implantée dans les différentes régions congolaises, l'U.R.F.C. organise des formations idéologiques et des cours pour permettre aux militantes une élévation des connaissances politiques et intellectuelles. Les formations, conférences, séminaires ou ateliers sont des lieux nouveaux de discussion. Ce qui caractérise les premières années de l'U.R.F.C. sont les échanges nationaux ou internationaux multiples¹⁵⁷. L'interdiction des hommes¹⁵⁸ dans les discussions crée des espaces non-mixtes où l'enseignement et la parole sont plus libres. En 1965, l'organisation a tenu une émission radio hebdomadaire destinée aux femmes et à leur formation idéologique ; cette émission est suspendue après juin 1966 et les problèmes de divisions au sein du Bureau Exécutif¹⁵⁹. Les formations, à l'image de celle organisée du 25 au 30 juillet 1967, pouvaient donc durer plusieurs jours à une semaine dans le même esprit que celles des partis socialistes européens et internationaux. Les cours sont suivis par une cinquantaine de femmes. Trois membres du Bureau sont présentes, Alice Mbadiangana et Mesdames Boukambou et Ombagui¹⁶⁰. Les participantes devaient être envoyées de toutes les régions du Congo. Ces séminaires étaient, selon l'Ambassade de France, « conformes aux conceptions du Chef de l'Etat »¹⁶¹ : il s'agissait de comprendre le rôle des institutions et de se familiariser au marxisme-léninisme. De telles formations ont lieu deux fois par an à Brazzaville. A l'initiative de l'U.R.F.C., des centres d'alphabétisation et des cours du soir dans des foyers féminins à Pointe-Noire et Brazzaville favorisent l'éducation des femmes adultes. Les militantes participent à y créer des jardins de garde d'enfants pour permettre à toutes d'accéder aux formations¹⁶². Pour financer leurs actions, l'U.R.F.C. participe à plusieurs reprises à des opérations « retrouvons nos manches » dans plusieurs secteurs. A Brazzaville, en mars 1967,

¹⁵⁶ « Rapport la Vie Politique du 14 au 28 juillet 1967 », carton 8, Cote 323QONT, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁵⁷ Voir le Chapitre 2, II.1 du mémoire.

¹⁵⁸ Témoignage de Céline Yandza, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution ... op. cit.*, 2019.

¹⁵⁹ Article « Vive le 2^e anniversaire de l'U.R.F.C. » *Dipanda*, n° 170, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁶⁰ « Rapport la Vie Politique du 14 au 28 juillet 1967 », carton 8, Cote 323QONT, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁶¹ « Rapport La Vie Politique du 12 au 26 mars », Carton 8, 323QONT, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁶² S. Dianzinga et J. Dambendzet et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Congo, l'Harmattan, 2011, p. 65.

la culture d'arachides à M'Filou et d'oignons à N'Gabé et leur revente a permis de financer des formations¹⁶³.

La visibilité de l'organisation est également une donnée essentielle de sa reconnaissance dans ses premières années. A l'occasion des anniversaires de la Révolution où de l'organisation, les femmes rayonnaient dans les défilés comme pour la fête de l'indépendance ci-dessous.



« Parade independance day »1965 © Fonds russes AKG71911

Le défilé est l'occasion de montrer ses forces politiques, comme le souligne Joséphine Bouanga-Taty dans son discours à l'occasion du deuxième anniversaire de l'U.R.F.C. A titre d'exemple, le défilé du 15 août 1966, pour le troisième anniversaire de la Révolution est le moyen de montrer la continuité des actions de l'U.R.F.C après l'arrestation de sa présidente¹⁶⁴. La célébration chaque année des anniversaires est un bilan en la présence des principaux.ales dirigeant.e.s. Pour le deuxième anniversaire de l'U.R.F.C., du vendredi 3 au dimanche 5 mars 1967, un programme chargé rythme l'évènement. Le vendredi, la matinée est consacrée à l'opération « retroussons les manches » à l'école de la Poste, tandis que la fin d'après-midi est la séance d'ouverture à l'Alliance. Le « samedi socialiste », une kermesse, apparaissant comme inédite, est organisée dans l'école de la veille¹⁶⁵. Il s'agit d'un échange et d'une initiation des femmes autour de la gastronomie congolaise. Cet événement est apparu comme un échec selon

¹⁶³ Article « Vive le 2^e anniversaire de l'U.R.F.C. » (p.6) *Dipanda*, n° 170, 12 mars 1967, *Cote* FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁶⁴ Article « Vive le 2^e anniversaire de l'U.R.F.C. » *Dipanda*, *Cote* FP3214, n° 170, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁶⁵ Article « URFC Oyé ! » *Dipanda*, n° 168, *Cote* FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

l'ambassade de France avec seulement une trentaine de militantes présentes¹⁶⁶. Le dimanche est consacré au défilé et discours habituels. Le rassemblement et le défilé ont lieu au stade de la révolution où la présidente Joséphine Bouanga fait le bilan des actions. Malheureusement le manque de militantes est visible à la fois sur les photos du journal *Etumba*¹⁶⁷ et sur les rapports de l'Ambassade de France¹⁶⁸.

Il est important de souligner que cette célébration est également tenue dans d'autres régions que le Pool, dans la Likouala, à Imfondo au Nord, sur les journées du 25 et 26 mars, des célébrations sont relayés par le numéro 175 de *Dipanda*¹⁶⁹. A cette occasion un grand bal était organisé avec plusieurs centaines de participantes, ainsi qu'une opération de nettoyage de la ville. La deuxième journée, sur modèle de la capitale accueille un défilé et un discours et en fin de journée un match de football au stade de l'école. Le troisième anniversaire a lieu de manière un peu différente, il s'agit d'un grand meeting suivi d'un bal et d'un banquet de 150 couverts¹⁷⁰. Alors qu'un congrès devait être prévu en 1966, il n'a toujours pas eu lieu après son troisième anniversaire¹⁷¹.

Les premières années de l'installation de l'Union ont été rythmées par de nombreuses difficultés. L'arrestation de Céline Yandza, la présidente, le 27 juin 1966 pour complot contre l'État cause un choc au sein des militantes et une désorganisation l'année qui suit¹⁷². Après cette arrestation, malgré une propulsion des femmes sur le devant de la scène politique, il n'a pas été question de changements radicaux ou de renversement des normes de genre. L'U.R.F.C. s'est implantée petit à petit et a proposé des actions qui correspondaient à ses attentes.

Une affaire insolite provoque la colère du parti et des militantes de l'U.R.F.C. Plusieurs documents font référence à un même problème qui a agité les rangs du M.N.R. En effet il apparaîtrait que des entreprises de boissons alcoolisées Kronenbourg auraient utilisé le nom et la réputation de l'organisation des femmes pour faire de la publicité. « Certaines personnes installées chez nous se servent de nos militantes pour faire de la publicité pour leur boisson au

¹⁶⁶ « Rapport La Vie Politique du 2 au 9 mars 1967 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁶⁷ Article « U.R.F.C. Oyé ! », *Etumba*, n° 47, Cote GFP4621 La Contemporaine, Nanterre.

¹⁶⁸ « Rapport La Vie Politique du 2 au 9 mars 1967 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁶⁹ Article « 2^e anniversaire d'U.R.F.C. à Imfondo », *Dipanda*, n° 175, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁷⁰ « Rapport La Vie Politique du 8 au 22 mars 1968 », Cote 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁷¹ « Rapport La Vie Politique du 8 au 22 mars 1968 », Cote 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁷² Voir le chapitre 3, III.1 du mémoire

nom de l'URFC. Cela constitue un ultime avertissement¹⁷³ ». Certaines militantes de l'U.R.F.C auraient participé à cette promotion, il s'agirait d'un groupe de femmes qui militeraient à contrecourant. Les journaux *Dipanda* et *Etumba* sont les premiers à avoir dénoncé ces actes.

« En ce qui concerne les organisations féminines réactionnaires visant à contrecarrer les activités de l'URFC, nous disons aux responsables, promoteurs que : seul le grand parti MNR est en mesure de grouper, d'organiser et d'éduquer toujours les masses laborieuses au sein de ses organisations parallèles¹⁷⁴. »

L'Union a un caractère unique, tout autre groupe féminin est interdit. L'Ambassade de France qui reconnaissait la portée de l'U.R.F.C. affirme alors « « Seule l'URFC fait peu parler d'elle. Elle est même concurrencée par des associations féminines militantes pour telle ou telle marque de bière, ce qui n'est pas pour plaire au parti, car selon lui, « il s'agit d'entreprises contre-révolutionnaires destinées à saper l'unité militante de l'URFC.¹⁷⁵ » ». S'il s'agit bien d'organisations concurrentes cet événement montre les faiblesses de l'ancrage national des femmes. S'il s'agit d'une initiative de l'entreprise Kronenbourg, cela montre l'importance de l'U.R.F.C. ainsi reconnu comme outil de publicité intéressant.

Une autre situation peut également attirer l'attention. Le deuxième anniversaire de l'U.R.F.C. est organisé début mars comme chaque année. Dans le rapport de la Vie Politique de l'Ambassade de France au Congo de février 1967, l'ambassadeur mentionne un tract à l'intention de Madame de Gaulle par les « Femmes Révolutionnaires Congolaises ». Ce tract du 23 janvier 1967 demandait de l'aide au gouvernement français pour « cesser les massacres (commis) au nom d'une indépendance trahie chaque jour d'avantage [...] fidélité à l'ancien président¹⁷⁶ ». Cette lettre ouverte a été transmise à l'ambassade par les partisans de l'ancien président Fulbert Youlou regroupé dans un « Front de Résistance et de Libération du Congo Brazzaville ». Il est possible qu'il s'agisse réellement de femmes de l'U.R.F.C. qui aient créé un groupe d'opposition illégal et feraient part de leurs craintes à la femme du président français. Mais l'origine de ce document peut aussi laisser penser à une deuxième hypothèse. Il se peut, comme pour l'affaire du commerce de bières, que le groupe signataire du tract ait usurpé le

¹⁷³ Article « Vive le 2^e anniversaire de l'U.R.F.C. » (p.6) *Dipanda*, n° 170, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁷⁴ Article « Propos sur la défense civile », *Dipanda*, n° 157, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁷⁵ « Rapport La Vie Politique du 9 au 16 Novembre 1966 », Cote 323QONT, Carton 7, Archive Diplomatique de la Courneuve.

¹⁷⁶ « Rapport La Vie Politique du 23 février au 2 mars 1967 », Cote 323QONT, Carton 7, Archive Diplomatique de la Courneuve.

nom de l'U.R.F.C. pour faire valoir ses idées. Cette deuxième me hypothèse paraît plus probable.

L'U.R.F.C. a émergé difficilement dans le nouveau contexte révolutionnaire. Les enjeux de l'émancipation ont pris du temps à trouver un cadre organisationnel. Les femmes, bien que toujours en marge des instances dirigeantes, réclament dès 1968 plus d'autonomie et le changement du statut de la femme dans le code civil. Le code civil en action était celui hérité de la colonisation¹⁷⁷. De profonds changements sont apportés pour réorganiser l'U.R.F.C. à l'arrivée au pouvoir de Marien Ngouabi et un accent plus fort est mis sur les femmes.

¹⁷⁷ Scolastique Dianzinga, « Le défi de l'émancipation des femmes de 1944 à 1975, Lettres et sciences humaines », *Annales de l'université Marien Ngouabi*, 2013, p. 54.

CHAPITRE II – UNE ORGANISATION DE REFERENCE DANS UN CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Rythmées par des moments d'incertitudes et de rencontres, les premières années en tant qu'État socialiste favorisent l'émergence des jeunes et les femmes au-devant du champ politique congolais. Rapidement approchée par les différentes organisations de femmes des pays alliées, l'U.R.F.C. s'associe volontiers aux problématiques qui animent les femmes à l'international.

La fin du régime présidé par Massamba-Débat et la prise de pouvoir de Marien Ngouabi renforce le contrôle sur le parti et sur l'U.R.F.C. Cette période offre plus d'opportunités politiques aux femmes et elles s'approprient les enjeux des années 1970 marquées par les luttes féministes mondiales.

II.1 L'U.R.F.C. A L'INTERNATIONAL

Le rattachement idéologique au socialisme scientifique est l'occasion de se forger de nouveaux alliés internationaux. Les organisations de femmes sont encouragées par les partis politiques des pays non-alignés à former des alliances et des échanges diplomatiques pour favoriser une unité anti-impérialiste. En Afrique et ailleurs, ces réunions influencent le pays et l'encourage à de nouvelles rencontres ; en août 1973 en visite à Brazzaville Angela Davis découvre son premier pays africain¹⁷⁸.

Pour les femmes, les sorties à l'international avant la révolution sont rares. La F.E.A.N.F. avait donné l'opportunité à une poignée de femmes d'étudier en France comme Hélène Bouboutou. À la fin des années 1950, Alice Mbadiangana participe à la F.M.J.D à plusieurs reprises¹⁷⁹. Les échanges se font plus fréquents.

¹⁷⁸ Article « Angela Davis à Etumba », *Etumba*, n° 300, 25 août au 1^{er} septembre 1973, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁷⁹ Elle a participé à la rencontre de la F.M.J.D. en 1957 en Tchécoslovaquie, en Autriche et Finlande en 1958. Dans Scholastique Dianzinga, « Parcours de femmes dans l'histoire du Congo (1892-1985) », *Annales de l'université Marien Ngouabi, Brazzaville*, 2015, p. 339.

1. Unité pan-africaine des femmes

Les femmes de l'U.R.F.C. portent la voix des femmes congolaises au sein de plusieurs organisations africaines : l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.), l'organisation des peuples afro-asiatiques créée en 1958 au Caire, le Mouvement Panafricain de la Jeunesse (M.P.J.) et l'Organisation Panafricaine des femmes (O.P.F.)¹⁸⁰.

Après les événements des 13, 14 et 15 août 1963, l'Union Révolutionnaire des Femmes du Congo prend pleinement part aux activités de l'O.P.F.¹⁸¹. En avril 1965, un mois après la création de l'U.R.F.C., une délégation de l'O.P.F. composée de Jeanne Martin Cissé et Madame Bouroukou¹⁸² séjourne une semaine à Brazzaville. Ce séjour noue des premiers contacts. Jeanne Martin Cissé est la première enseignante femme guinéenne et une femme politique active d'Afrique de l'Ouest. De 1962 à 1972, elle est la présidente de l'O.P.F.¹⁸³. L'Organisation Panafricaine des Femmes est une organisation à but non lucratif pour promouvoir l'indépendance du continent et l'émancipation de la femme africaine. L'idée est née du Congrès de la F.M.J.D. à Vienne en Autriche, en 1958 et sa création officielle a lieu lors du premier congrès le 31 juillet 1962 à Dar es Salaam. Sous le nom de « Conférence des Femmes Africaines » (C.F.A.), l'organisation se renomme « Organisation Panafricaine des Femmes » (O.P.F. en français ou P.A.W.O. en anglais) en 1974 lors de son troisième Congrès à Dakar. La date du 31 juillet est choisie à cette occasion pour désigner la journée internationale des femmes africaines, reconnue par les Nations Unies. L'U.R.F.C. adhère en 1966 et est élue au secrétariat régional de la conférence des femmes africaines en 1974¹⁸⁴.

Quelques mois après la visite de Jeanne Martin Cissé, une délégation de femmes congolaise est invitée à participer au « premier séminaire sur la santé de la femme et de l'enfant en Afrique, organisé par la « Conférence des femmes africaines » et la « Fédération Démocratique Internationale des Femmes », qui s'est ouvert le 2 août à Bamako¹⁸⁵. » A cette occasion, les participantes bénéficient d'une formation en teinturerie de pagnes indigo. A leur

¹⁸⁰ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, (Tome 2)*, Congo, L'Harmattan, 2011, p. 60.

¹⁸¹ Je choisis de nommer dans mon analyse « Conférence des femmes africaines », « O.P.F. » puisque les sources la nomme ainsi avant même sa re nomination officielle à Dakar en 1974.

¹⁸² Je n'ai pas trouvé son prénom.

¹⁸³ « Rapport La Vie Politique du 11 avril au 18 avril 1965 », Cote 323QONT, Carton 5, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁸⁴ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, (Tome 2)*, Congo, L'Harmattan, 2011, p. 65.

¹⁸⁵ « Rapport du 1er au 8 août 1965 », Cote 323QONT, Carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

retour, elles tirent avantage de cette rencontre pour vendre les produits fabriqués pour financer leurs actions¹⁸⁶.

Le séminaire de l'O.P.F. du 25 au 31 août 1967 est organisé par l'U.R.F.C. à Brazzaville. Cet évènement qui renvoie à la visite de Jeanne Martin Cissé en avril 1965, accueille une soixantaine de participantes de 17 délégations de pays africains. « Un rabâchage de lieux communs sur la situation des femmes en Afrique¹⁸⁷ » selon les termes du rapport de la vie politique de l'Ambassade de France au Congo. Cette critique masque des discussions politiques intéressantes sur la situation politique internationale. Tous les débats ont lieu sous l'écoute d'observatrices venues d'U.R.S.S. et de Bulgarie, de la F.D.I.F. de l'U.N.E.S.C.O. et de la C.F.A.¹⁸⁸. Alice Mbadiangana préside le séminaire. L'ensemble des participantes assure un soutien sans faille aux luttes des peuples palestiniens et au ralliement de l'Arabie Saoudite dans le conflit israélo-arabe qui bat son plein après la guerre des Six-Jours. Il aurait été question de tensions et débats entre les pays les plus radicaux et ceux les plus modérés. « Bien sûr il y avait des intrigantes qui voulaient tirer sur elles tous les regards. Ce afin de devenir femme ministre dans son pays ¹⁸⁹ ». La représentante de l'Afrique du Sud adopte un point de vue radical sur la situation politique de son pays et qualifie de « fascistes de Pretoria » les partisans de l'Apartheid et ses alliés économiques comme le Royaume-Uni, la France, les Etats-Unis, Allemagne de l'ouest et le Japon. La situation politique de ce pays canalise les débats étant à l'apogée des tensions après l'assassinat de Hendrik Verwoerd en septembre 1966, homme politique pro Apartheid.

Quatre années plus tard, la tenue du même séminaire panafricain des femmes est organisée à Brazzaville du 17 au 25 juillet 1971. Au cœur des dynamiques de libération des peuples africains, des délégations d'Angola, Afrique du Sud, Botswana, Guinée Bissau, Mozambique sont présentes. D'autres pays africains sont également invités : Algérie, Guinée, Mali, Tanzanie, Ghana, Zambie¹⁹⁰. La thématique principale abordée lors de ces rencontres est l'insertion professionnelle des femmes. Cette fois-ci d'autres observateurs participent à la rencontre : Hongrie, Yougoslavie, U.R.S.S., Mouvement Panafricain de la jeunesse, F.D.I.F.,

¹⁸⁶ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, (Tome 2)*, Congo, L'Harmattan, 2011, p. 60.

¹⁸⁷ « Rapport la Vie Politique du 25 août au 8 septembre 1967 », Cote 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁸⁸ Article « Sommet africain des femmes », *Dipanda*, n° 193, 17 septembre 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁸⁹ Les fautes d'orthographe sont issues du document original. Article « Brazzaville : Sommet africain des femmes », *Dipanda*, n° 193, 17 septembre 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁹⁰ Synthèse de juillet 1971, Cote 323QONT, carton 43, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

O.N.U. « Il y a été pris prétexte de débats sur la participation de la femme à la formation professionnelle, pour condamner en bloc et détail tous les ennemis de l’Afrique révolutionnaire et notamment la République Sud-africaine et le Portugal¹⁹¹. » De cette manière, les délégations se sont principalement regroupées autour de la question de l’impérialisme en Afrique. Les articles consacrés à la rencontre dans les journaux *Etumba* et *La Semaine Africaine* font références aux problématiques de discussions de l’Afrique du Sud qu’en 1967¹⁹² et de l’Angola¹⁹³. Les délégations apportent leur soutien au Mouvement de Libération des peuples d’Angola (M.P.L.A. en anglais) contre la « politique fasciste criminelle du gouvernement portugais ». Le Congo s’engage à accorder le droit d’asile aux angolais.es¹⁹⁴.

En 1974, à l’occasion du troisième congrès de l’O.P.F. à Dakar, l’U.R.F.C. est désignée organisation secrétaire générale chargée de l’administration jusqu’en 1985¹⁹⁵. Cette rencontre décisive doit permettre l’aide et le soutien financier au Congo. Odile Ewengué, présidente de la section U.R.F.C. à Moscou représente l’organisation des femmes africaine au 4^{ème} congrès de l’Union des Femmes Vietnamiennes. Elle fait un résumé pour l’audience et rappelle le soutien et l’admiration portée par les femmes présentes à leur consœurs vietnamiennes¹⁹⁶.

Pour aller vers la libération totale des peuples, L’U.R.F.C. a adopté le discours du P.C.T., un discours positif en faveur de la résolution des conflits. Ses positionnements devaient aller dans le soutien des luttes armées ou non armées des pays non-alignés ou socialistes africains contre l’impérialisme.

2. U.R.S.S. et pays non-alignés : pôles d’échanges diplomatiques féminins.

Dès 1965, des délégations congolaises féminines sont envoyées dans les principaux pays alliés pour échanger et découvrir d’autres horizons socialistes. Des commissions de femmes étrangères sont invitées aux premiers événements publics de l’U.R.F.C. et rendent visite au

¹⁹¹ Synthèse de juillet 1971, Cote 323QONT, carton 43, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁹² Article « Le séminaire panafricain », *Etumba*, n° 200, Semaine du 24 au 31 juillet 1971, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁹³ Article « Motion spéciale de soutien à la R.P.C et au PCT », *Etumba*, n° 201, Semaine du 31 juillet au 7 août 1971, Cote GFP4621 et *La semaine Africaine*, n° 979, Semaine du 17 au 24 juillet 1971, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁹⁴ Article « Motion spéciale de soutien à la R.P.C et au PCT », *Etumba*, n° 201, Semaine du 24 au 31 juillet 1971, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

¹⁹⁵ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, (Tome 2)*, Congo, L’Harmattan, 2011, p. 60.

¹⁹⁶ Article « Nouvelles de la Conférence des Femmes Africaines », *Etumba*, n° 322, 6 au 27 avril 1974, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

Congo parfois plusieurs fois par an. En mars 1965, à l'occasion de la création de l'U.R.F.C., on constate la présence de délégations chinoises et soviétiques¹⁹⁷.

En juin 1965, une délégation de six personnes parmi les dirigeantes de l'U.R.F.C. voyage en Chine pour rencontrer la Fédération Chinoise des femmes¹⁹⁸. Cette délégation séjourne cinq semaines en Asie et visite par la même occasion la République démocratique de Corée ainsi que le Vietnam pour rencontrer leurs homologues politiques, l'Union des Femmes démocrates de Corée¹⁹⁹ et l'Union des femmes du Vietnam. Ce type d'échanges récurrents n'est pas propre à l'U.R.F.C. De la même manière, en Octobre 1965, une délégation de la J.M.N.R. dirigée par le ministre de l'intérieur André Hombessa, a séjourné à Pékin et en Corée du Nord²⁰⁰. La Fédération des femmes chinoises leur fait faire le tour des usines du pays, constater la participation des femmes à l'économie du pays et participer aux meetings. La création d'un « Bureau central des femmes » et d'une « Association des femmes » dans chaque province chinoises par le P.C.T. remonte aux années 1940. La lutte pour l'égalité entre homme et femme y est présentée comme une continuité de la lutte des classes. Le flou entre le discours politique et les actions concrètes s'est exercée de la même manière qu'au Congo et la Fédération subissait un contrôle très important du parti²⁰¹. Le P.P.C. avait une telle emprise qu'il a souvent été question d'effacer ou de masquer les disfonctionnements et les violences de genre plutôt que de les combattre²⁰².

Les six Congolaises eurent l'opportunité à l'aube de la Révolution culturelle de faire la connaissance de M. Chu-Teh, président du comité permanent de l'Assemblée Populaire Nationale, chef militaire de renom à la tête de l'Armée rouge chinoise pendant la guerre civile, ainsi que de Mao Tse-Tung, président du Parti Communiste Chinois et du pays²⁰³. Cette rencontre rapportée à la fois par l'Ambassade de France et par Céline Yandza aurait été à l'origine de l'Usine textile de Kinsoundi.

¹⁹⁷ « Rapport La Vie Politique du 7 mars au 14 mars 1965 », Cote 323QONT, Carton 5, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁹⁸ « Rapport de l'Ambassade de France au Congo (mai 1965 - avril 1966) » et « Rapport La Vie Politique du 13 juin au 20 juin 1965 », Cote 323QONT, Carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

¹⁹⁹ « Rapport La Vie Politique du 4 au 11 juillet 1965 », Cote 323QONT, Carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁰⁰ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, p. 308.

²⁰¹ Tania Angeloff, « Le féminisme en République Populaire de Chine : entre Ruptures et continuités », *Revue Tiers Monde*, No. 209, Féminismes décoloniaux, genre et développement (janvier-mars 2012), pp. 89-106.

²⁰² Refus d'admettre les violences conjugales dans : Wang Zheng, 2010, « Le militantisme féministe dans la Chine contemporaine », *Travail, genre et sociétés*, n° 231. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2010-1-page-103.htm>

²⁰³ « Rapport La Vie Politique du 4 au 11 juillet 1965 », Cote 323QONT, Carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

Selon le témoignage de Céline Yandza, la réalisation d'une usine textile au sud de la capitale est le fruit des conditions de la rencontre entre Mao Tse-Tung et l'U.R.F.C.

«[...] le président Mao s'était étonné que nous avions des T-Shirt à l'effigie de Massamba-Débat. Il nous avait demandé combien avez d'usines textiles ? Je lui ai dit, il n'y a pas encore d'usine textile encore au Congo. Il a dit mais comment ?! Moi j'ai un ambassadeur au Congo et il ne peut pas me dire cela ? Comme récompense Madame la présidente dès votre retour, je vais demander à Massamba-Débat de m'envoyer des Congolais pour qu'ils apprennent comment on travaille dans une usine textile et en plus de cela, je vais construire une usine textile dans votre pays²⁰⁴. »

Narrée de façon presque amusante, il semblerait que cette visite ait joué un rôle dans la réalisation du projet. L'absence d'usine de textile au Congo pousse les autorités chinoises à en financer une. Les femmes peuvent travailler en grand nombre au sein de Kinsoundi, grâce à leur formation en textile par les militantes chinoises. En plus du témoignage de Céline Yandza, le rôle des femmes dans la réalisation du projet à Kinsoundi est attesté par l'historienne Scholastique Dianzinga. La coopération entre la Chine et le Congo est effective à partir du premier accord signé entre les deux partis le 13 juin 1965, précédant la visite de l'U.R.F.C. à Pékin. L'accord de coopération technique sino-congolaise donne lieu à un crédit de cinq milliards de francs CFA de l'Etat chinois et un traité d'amitié en qualité de pays non-aligné.

« Le crédit de 5 milliards de francs CFA que doit accorder la Chine, sous forme d'équipements et d'assistance technique, sera consacré à la création de centres d'activité industrielle ou agricole : ferme modèle pour la culture du coton dans le Niari, raffinerie d'huile dans le nord, exploitation des produits de la pêche tant sur le fleuve qu'à Pointe-Noire, usine de bonneterie et de tissage à Brazzaville, riziculture dans la culture congolaise²⁰⁵. »

Ce crédit chinois est précédé d'une aide économique en liquide et matérielle d'un montant de 300 millions de francs CFA signé au début de l'année 1964 avec la Chine. Il favorise l'industrialisation du pays. Il finance le renforcement de l'usine électrique de la Bouenza, la mise en service d'émetteurs de radiodiffusion sur une partie du territoire²⁰⁶, et des bourses d'études en ingénierie ou aviations pour des étudiants congolais. Le projet de l'Usine Kinsoundi répond aux objectifs de cette coopération mais était initialement prévu pour le Ghana²⁰⁷. Le prêt

²⁰⁴ Témoignage de Céline Yandza Eckomban, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²⁰⁵ « Rapport La Vie Politique du 13 juin au 20 juin 1965 », Cote 323QONT, Carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁰⁶ « Rapport La Vie Politique du 4 au 11 mai 1966 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁰⁷ Témoignage de Anatole Kondho recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2015. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

pour la construction de l'usine est contracté sans intérêt et par dixième²⁰⁸. Entre 1965 et 1966, l'usine fut rapidement la plus importante nationalement avec plus de 1500 employé.e.s pour la construction et autant pour la production²⁰⁹. Le début de la construction remonte au 23 novembre 1966 et les travaux ont été planifié sur un an et demi. Ils sont administrés par trente experts chinois²¹⁰. Ils ne se termineront qu'en août 1969, quatre ans après le financement du projet par la Chine²¹¹.

Antoinette Paka ouvrière de l'usine Kinsoundi, est la première femme à accéder au Comité Central du P.C.T. en 1968²¹². Le militantisme de l'U.R.F.C. pour l'intégration des femmes porte ses fruits puisque l'usine engage de multiples ouvrières dès son ouverture. Kinsoundi valorise le travail des femmes en dehors de l'agriculture.

L'Union soviétique et la Chine se sont disputés les terrains d'influences en Afrique dans les années soixante et soixante-dix. Le non-alignement de la majorité de ces pays permet à la Chine de faire accroître ses intérêts au Congo. Après la participation de l'union des femmes soviétiques au congrès constitutif de l'U.R.F.C., fin septembre, une délégation se rend en U.R.S.S guidée par Georgette Bouanga-Tati.

²⁰⁸ « Rapport La Vie Politique du 10 octobre 1964 », Cote 323 QONT, Carton 5, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁰⁹ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution...*, *op. cit.*, 2019, p. 319.

²¹⁰ « Rapport La Vie Politique du 23 au 30 Novembre 1966 », Cote 323 QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²¹¹ Article « Inauguration du complexe textile de Kinsoundi », *La Voix Africaine*, n°43, 12, 13, 14, et 15 août 1969, Cote FP3263, La Contemporaine, Nanterre.

²¹² S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, (Tome 1)*, Congo, l'Harmattan, 2011, p. 128.



Une délégation de l'U.R.F.C. rencontre le Comité des femmes soviétiques 1 Octobre 1965 ©Fonds russes

AKG1210171

Cette délégation a l'opportunité de rencontrer la première femme cosmonaute Valentina Tereshkova. « Ce déplacement s'inscrit dans le cadre du programme d'échanges entre les organisations féminines des partis congolais et soviétique, arrêté en mars dernier à l'occasion du séjour au Congo d'une délégation de la Fédération des Femmes de l'URSS²¹³. » Dans le cadre de ces échanges, l'U.R.S.S., à l'image de la Chine, finance la construction d'une maternité qui porte le nom de la première sage-femme congolaise : Blanche Gomez. La signature de ce projet avec Ivan Spitzki, ambassadeur de l'U.R.S.S. au Congo remonte au 6 mars 1966. Les travaux du bâtiment commencent en juin 1966 et la maternité est inaugurée en même temps que l'Usine Kinsoundi. « D'une capacité de 100 lits, cet établissement sera entièrement conçu, construit et équipé par les soviétiques²¹⁴. » L'U.R.S.S. a également financé au Congo le projet du Barrage de la Mpama²¹⁵ de 1963 à 1968. L'Ambassadeur Ivan Spitsky félicite l'intérêt porté par le parti et le gouvernement à l'égard des femmes congolaises « femme mère, femme travailleuse et femme militante ²¹⁶». Ce projet est favorable à l'amélioration des conditions de santé des femmes.

²¹³ « Rapport 19 au 26 septembre 1965 », Cote 323QONT, carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²¹⁴ « Rapport La Vie Politique du 16 au 23 mars 1966 », Cote 323QONT, carton 6, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²¹⁵ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019, p. 318 .

²¹⁶ Article « Pose de la première pierre de la Maternité Blanche Gomez », *Etumba*, n° 41, jeudi 2 février 1967, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

Aux indépendances, les relations renforcées entre les femmes africaines et soviétiques remplacent les relations précédemment entretenues avec les femmes françaises. Ce type d'échanges sont bien mis en valeur dans l'article collaboratif de Tatiana Smirnova et Ophélie Rillon, « Quand des Maliennes regardaient vers l'URSS (1961-1991) Enjeux d'une coopération éducative au féminin ²¹⁷ » de 2017. A l'image du Congo, en 1960 et 1961, le Mali a rapidement signé des accords de coopération économique et culturelle avec l'U.R.S.S.. La formation des cadres maliens était une clause de ces accords. Alors subordonnées aux instances exécutives, des minorités de femmes accèdent ainsi à des formations politiques qui ne leur sont pas accordés au sein des partis locaux. Elles peuvent construire des relations amicales autour d'aspirations communes pour l'émancipation des femmes. Les autrices de l'article déplorent le manque d'importance historique donné à de telles coopérations. En parallèle des activités uniquement masculines du parti, les discussions des femmes tournent autour des problématiques liées à la maternité et au travail. « Les crèches et les jardins d'enfants sont des pousses du communisme²¹⁸ ». La présence régulière d'organisations étrangères et la régularité des échanges entre les organisations nationales des femmes soviétiques et congolaises témoignent de l'implantation de l'U.R.F.C.

Ce type d'échanges s'est renforcé dans le courant des années 1970, avec le développement des politiques internationalistes et la propagande pacifiste. Dans cette dynamique, l'U.R.F.C. adhère en 1977 à Berlin à la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (F.D.I.F)²¹⁹. La F.D.I.F. est une organisation à tendance communiste créée en 1945 à Paris et rassemblant la plupart des organisations de femmes progressistes du monde. Les femmes est-allemands. Les différents partis communistes ont une influence directe dans les discussions au sein des instances internationales socialistes ou les Nations Unies. La F.D.I.F. est une opportunité pour les Congolaises d'apprendre des expériences socialistes similaires. Dans les années 1960, la F.D.I.F. émet le choix de recruter plus largement dans les pays non-européens. Ses membres, tous féminins, rejettent le terme « féministe » considéré comme bourgeois, ils adoptent pourtant des politiques de valorisations des femmes.

²¹⁷ Ophélie Rillon, Tatiana Smirnova, « Quand des Maliennes regardaient vers l'URSS (1961-1991) Enjeux d'une coopération éducative au féminin », *Cahier d'Etudes Africaines*, p. 331-354, 2017 <https://www-cairn-info.janus.biu.sorbonne.fr/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2017-2-page-331.htm>

²¹⁸ M. Ovsiannikova, « L'anticommunisme et la réalité soviétique », *La Femme Soviétique*, 8, 1968, p. 5. L'auteure reprenait ici les paroles de Lénine.

²¹⁹ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes... op. cit.*, 2011, p. 65.

L'U.R.F.C. accorde une grande admiration aux autres pays socialistes où les femmes ont un pouvoir politique. Les relations internationales que l'U.R.F.C. développe sont un vecteur d'apprentissage et d'émancipation pour les femmes congolaises. Les formations et les discussions permettent notamment la création de l'Usine Kinsoundi et la maternité Blanche Gomès en répondant à des besoins concrets des femmes congolaises dans les secteurs de la santé et du travail.

II.2 PRISE DE POUVOIR DE MARIEN NGOUABI : L'U.R.F.C. DEVIENT INCONTOURNABLE (1968-1977)

A la fin de sa présidence, l'autorité de Massamba-Débat renforcée par la suppression du poste de premier ministre et par sa gestion tribale du pouvoir subit de violentes critiques. En août 1968, la création du C.N.R. accueille de nouveaux dirigeants et met à l'écart l'ancien président. Le pouvoir du C.N.R. dans les mains de Marien Nguabi en octobre 1968 puis comme chef de l'état en janvier 1969 marque un renouvellement de fond des instances politiques et des positionnements marxistes de l'Etat congolais. En décembre 1969, Marien Nguabi crée le P.C.T., en remplacement du M.N.R. qui adopte officiellement le « marxisme-léninisme ». Selon Alice Mbadiangana, le P.C.T. a radicalisé la vie politique congolaise²²⁰. L'arrivée de personnalités du secteur militaire au détriment des techniciens canalise le pouvoir autour du groupe charismatique de Nguabi. Des multiples tensions entre l'armée nationale et les membres anciens de la J.M.N.R éclatent et le président proclame la fin de l'autonomie pour la J.M.N.R.²²¹. « Au moment où Nguabi arrive au pouvoir il dissout la J.M.N.R. mais garde l'U.R.F.C. parce que l'organisation faisaient de bonnes choses. Les hommes étaient contents. L'organisation était affectée partout²²². » atteste Céline Yandza dans un témoignage. Ces changements font de l'U.R.F.C. une organisation de référence même si les propos de Céline Yandza avance également l'idée qu'elle est conforme aux attentes des hommes.

1. Redéfinir le contexte idéologique après le mouvement du 31 juillet 1968

Le mouvement du 31 juillet 1968, comme il est communément appelé, ouvre des critiques sur les cinq premières années du M.N.R. et les avancées apportées par les organisations parallèles. L'axe politique abordée par la présidence de Marien Nguabi pour l'émancipation féminine est surtout économique. Dans l'article « La femme congolaise a célébré son 4^{ème} anniversaire dans l'allégresse », la présidente de l'U.R.F.C. et les membres du C.N.R. affirment cet angle d'approche pour les années à venir, la femme représentant « l'agent économique d'une société à 95% rurale²²³ ». Le président insiste sur le besoin de lutter contre le « féodalisme masculin²²⁴ » sur lequel repose l'économie congolaise. « Le mari qui est lui-même exploité

²²⁰ Témoignage Alice Mbadiangana, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Septembre 2014. Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²²¹ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique, op. cit.*, 1997.

²²² Témoignage Céline Yandza, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²²³ Article « *La femme congolaise a célébré son 4^e anniversaire dans l'allégresse* », *Etumba*, n° 88, Semaine du 15 mars au 22 mars 1969, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²²⁴ Terme « Féodalisme masculin » dans l'article « *L'URFC a sept ans : 8 mars 1972* », *Etumba*, n° 232, 4 au 11 mars 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

s'applique toujours à maintenir la femme dans un état d'infériorité injurieux²²⁵. » Le parti affirme plus nettement sa volonté d'élever la femme congolaise au même rang économique et social que l'homme. Il revendique de moins en moins son statut de mère au dépend de sa formation politique et technique. Selon Marien Ngouabi, il faut dénoncer le mépris des intellectuel.les à l'égard des femmes illettrées et lutter contre l'idée que le militantisme à l'U.R.F.C. est un passe-temps pour les femmes sans emploi. Le rôle du P.C.T. doit être de permettre aux jeunes femmes d'accéder à toutes les professions, « dans la santé comme dans la mécanique²²⁶ », et dans les logiques des premières années après la révolution, consolider la présence des femmes à l'école. Cette propagande vise à remotiver les femmes, et à faire taire les critiques sur l'inutilité de l'U.R.F.C.

A l'occasion de la session du Conseil Central de l'U.R.F.C. en juin 1971, l'organisation adopte officiellement le « marxisme léninisme », comme idéologie d'état et affirme son soutien au nouveau parti²²⁷. Les militantes formulent leurs attentes vis-à-vis du P.C.T : elles demandent une lutte plus forte contre la fraude des produits agricoles et délinquance juvénile, la suppression de la compensation maritale, la préparation des jeunes au mariage, l'accès des enfants déshérités aux internats, une lutte plus conséquente contre la dénaturalisation de la femme congolaise et la poursuite des études pour les femmes mariées. L'ensemble de ces vœux répondent aux exigences immédiates des Congolaises et ne sont jamais une menace pour les divisions genrées de la société.

En comparant les sources, j'ai constaté de nouvelles prises de positions correspondant aux attentes du P.C.T. vis-à-vis de l'U.R.F.C. Les mesures proposées sont concrètes et souvent réalisables et elles collent à des objectifs à court terme. En juin 1972, à l'occasion d'un nouveau Conseil Central de l'U.R.F.C., les militantes insistent pour une intensification de la formation idéologique et militaire des femmes, la promotion de la lutte chez les femmes paysannes, pas assez actives dans la révolution, le financement de fermes coopératives, des cours d'alphabétisations plus nombreux. Elles insistent sur la nécessité de la mise en place d'un code de la famille.

²²⁵ Article « La femme congolaise dénonce les inégalités sociales », 30 novembre au 7 décembre 1968, *Etumba*, n° 73, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²²⁶ Discours de M. Ngouabi du 14 août 1970, Cote 323QONT, Carton 42, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²²⁷ Article « motion du CC de l'URFC » *Etumba*, n° 196, 24 au 1^{er} juillet 1971, Cote GFP4621, Contemporaine, Nanterre.

2. Favoriser un militantisme de proximité

Pour le troisième Congrès de l'Union, en 1973, le bureau politique est réélu et les statuts sont révisés en présence de 154 déléguées de toutes les régions. L'organisation reconnaît le retard sur les promesses d'amélioration concrète des conditions de vie des femmes et le peu de représentativité des femmes dans le parti. Les militantes désirent acquérir des bourses de formation des cadres à l'étranger, l'accès à l'école du parti et à des formations, elles veulent plus de femmes dans les hautes instances²²⁸. L'Union propose de rendre obligatoire les cours d'alphabétisation dans les unités de production et dans chaque comité et les visites médicales systématiques dans les écoles. Les déléguées dénoncent l'utilisation de produits chimiques par les jeunes femmes sur leur peau et leurs cheveux. L'affirmation idéologique au Congrès va dans le sens de la proposition de création de brigades de l'U.R.F.C pour contrôler les mœurs et réprimer les actes de délinquance.

Une partie de ses demandes sont rapidement mises en œuvre les années qui suivent. Les femmes peuvent par exemple intégrer l'armée nationale à partir du 11 décembre 1974 si elles ont été membres actives de la Défense Civile en 1964 et 1965²²⁹. Cette même année, dix ans après la création de l'U.R.F.C., Emilie Manima est nommée ministre des affaires sociales par Marien Nguabi. Elle est la première femme à siéger au gouvernement congolais.

Le P.C.T. finance la création d'un journal de l'organisation *Bakento ya congo* (« Femmes du Congo » en Kikongo). Sa rédactrice en chef est Micheline Ekondy-Akala, membre du Bureau National de l'U.R.F.C., chargée de la presse et de l'information.

L'U.R.F.C bénéficie de plus de financement et de confiance de la part du parti. Cela se remarque au nombre et à l'importance des initiatives prises par l'organisation. Le conseil national de l'U.R.F.C. et les Congrès sont à l'initiative de revendications qui n'apparaissent pas dans les sources avant 1968. Dans le Lékoumou, région rurale voisine du Pool, le rapport du Congrès National de région de 1970 à 1971, décrit les aspirations des militantes féminines à amener les campagnes à participer à plus d'actions politiques ou économiques. Dans cette région, où « la femme a une mentalité plus conservatrice », l'U.R.F.C organise des brigades, des formations idéologiques, la création de cellules sur tout le territoire, mais également le développement des champs collectifs de culture d'arachides autour de Sibiti, Komono, Zanaga,

²²⁸ Article « 3^e congrès extraordinaire de l'URFC », *Etumba*, n° 284 et n° 285, 24 mars au 7 avril 1973, La Contemporaine, Nanterre.

²²⁹ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010, (Tome 1)*, Congo, L'Harmattan, 2011, p. 53.

Bambama, principaux centres du Lékoumou. Le programme de travail pour l'année 1972 préconise une formation idéologique pour toutes les femmes de la région, des actions pour renforcer la production d'arachide, encourager le petit commerce et multiplier les contacts à la base avec les agricultrices²³⁰. De la même manière, des campagnes pour la culture de l'arachide à Madingou, dans la région de la Bouenza sont organisées par les militantes de la Section de la ville sous l'appui du Comité Central du P.C.T en février 1972. Ce type d'action tend à valoriser l'économie congolaise et le travail agricole des femmes²³¹.

Pour continuer à valoriser la scolarisation des jeunes filles, des mesures sont prises contre la minijupe et pour la création des tenues scolaires à la rentrée de 1973-1974. La lutte contre les habits occidentaux est une symbolique du combat contre les mœurs issues du colonialisme. Les tenues étaient fabriquées au Congo à l'Usine Kinsoundi²³². Il est également interdit de porter des perruques, postiches, et du maquillage²³³. A la rentrée de septembre 1972, l'U.R.F.C. organise une initiative de nettoyage des classes pour créer un environnement plus favorable aux études. Ce type d'initiatives est assez représentative des actions locales organisées par l'U.R.F.C. qui la rendait plus appréciée²³⁴.

Après l'ouverture de l'usine Kinsoundi, à l'occasion du sixième anniversaire de l'U.R.F.C., en mars 1971, le P.C.T. inaugure, à Brazzaville, un centre de formation féminine et une garderie d'enfants à Bacongo et un foyer social à Ouenzé. Le centre de formation est équipé d'une salle de couture avec 12 machines, tables de coupe et repassage, vitrine d'exposition, cuisine équipée et traditionnelle, ainsi que de deux salles à coucher avec salle de réunions. L'espace garderie est organisé avec des salles de jeux et de cours pour une soixantaine d'enfants. Le foyer social comporte une salle de couture, d'exposition, un magasin et un atelier de cuisine et de ménage²³⁵. A l'initiative de l'U.R.F.C., une coopérative de teinturerie artisanale est inaugurée un an plus tard, à Brazzaville avec une trentaine d'employées²³⁶. Le parti finance

²³⁰ Article « Congrès National de l'URFC dans le Lekoumou » *Etumba*, n° 227, 5 au 12 février 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²³¹ Dans « Nouvelles Nationales », *Etumba*, n° 229, 12 au 19 février 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²³² Témoignage d'Alice Mbadiangana, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Septembre 2014. Dans Kiriakou, Héloïse, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²³³ Article « Fin du 3^e congrès ordinaire de l'URFC », *Etumba*, n° 285, 7 au 14 avril 1973, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²³⁴ Article « rentrée scolaire et transports des élèves », *La semaine africaine*, n° 1037, 15 Octobre 1972, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

²³⁵ Article « La coopérative de teinturerie artisanale de l'URFC », *La semaine africaine*, n° 960, 14 mars 1971, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

²³⁶ Article « La coopérative de teinturerie artisanale de l'URFC » *Etumba*, n° 246, 17 au 24 juin 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

de tels espaces réservés aux femmes pour rendre les formations plus accessibles. Concentrée sur des domaines exclusivement féminins, les espaces sont le lieu de formations idéologiques et d'épanouissement personnel et professionnel. La coopérative doit permettre aux militantes de gagner un petit revenu en vendant leurs productions et de concurrencer le marché des pagens en provenance du Sénégal avec des produits locaux (la toile blanche vient de Kinsoundi). Les réalisations du centre de formation, du foyer ou de la coopérative sont alors régulièrement exposées à l'occasion des célébrations du parti. Pour le neuvième anniversaire de l'U.R.F.C., les œuvres de la teinturerie artisanale et du Foyer de Ouenzé sont exposés²³⁷.

Les foyers sociaux sont développés par l'U.R.F.C. en dehors de Brazzaville. A Kinkala, dans le Pool, les militantes mettent en place une ferme coopérative avec un foyer social. Le projet doit contrecarrer la culture agricole individuelle de la région. La ferme « a pour rôle premier fondamental de s'occuper en général des activités qui touchent et la famille en général sur le plan social, de l'hygiène et de la santé, de la formation, de l'artisanat féminin ; de la transformation des produits, de l'économie domestique, de l'habitat etc...²³⁸ ». Ce type d'initiative connaît une grande popularité auprès des femmes. Un grand nombre d'entre elles a pu y apprendre la couture, et le tricot pour fabriquer les vêtements de leurs enfants. L'U.R.F.C. agit avec des solutions locales concrètes à l'amélioration de la vie des femmes.

3. Organisation du P.C.T. : structure centralisée

Marien Ngouabi restructure les organismes spécialisés du parti en novembre 1968 et l'U.R.F.C. y participe activement²³⁹. J'ai eu accès à deux rapports de Comité de quartier de l'arrondissement 3 Poto-Poto à Brazzaville dans les quartiers 31 et 34 du carton D171 des archives municipales de Brazzaville. Ces comités de quartier sont réunis en mars 1976 à une semaine de décalage, et examinent les demandes d'adhésion du P.C.T. Ils sont composés de membres des sections locales de U.J.S.C. et U.R.F.C. Le bureau du comité de quartier se compose de dix membres. Les président.e.s des sections locales de l'U.J.S.C. et l'U.R.F.C. sont membres de droits du bureau. Des assemblées générales ont lieu de manière régulière et toutes ces décisions sont validées par le comité révolutionnaire de l'arrondissement²⁴⁰. Les membres de l'U.J.S.C. et U.R.F.C. sont présent.e.s et donnent leur avis sur les candidatures.

²³⁷ Article « L'an 9 de l'URFC », *Etumba*, n°318, 9 au 16 mars 1974, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²³⁸ Article « Projet de développement du Pool et plateaux koukouyas » *Etumba*, n°312, 26 janvier au 2 février 1974, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²³⁹ « Rapport La Vie Politique du 14 au 28 novembre 1968 », Cote 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁴⁰ Organisation des comités de quartier, Cote 323QONT, Carton 41, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

Selon le témoignage de Alice Mbadiangana :

« A l'URFC, les décisions n'étaient pas prises au sommet. Le sommet pouvait concevoir les choses mais les choses étaient ensuite débattues et approuvées à la base. Quand la base adhère, on pouvait poursuivre notre action dans ce sens²⁴¹. »

Cette restructuration des comités de quartier tend à favoriser les décisions à la base mais elles sont fortement guidées par les directives du parti. Lors de l'étude d'une candidature au P.C.T., chaque organisation est concertée, si l'une d'entre elle refuse la candidature, le militant n'est pas accepté. Dans le quartier 34, sur les 14 candidat.e.s, seulement une femme propose sa candidature, c'est une militante très active, brigadière pour l'U.R.F.C. Dans le Comité du quartier 31, sur 18 demandes, 4 concernent des femmes.

« 8^e candidat Debe : bon militant par son brillant passé celui-ci possède deux femmes or c'est strictement interdit qu'un membre du parti ait deux épouses, l'examen de conscience sera faite par ce dernier »

« 11^e candidat Bakanga Joseph : carrière politique brillante, ce dernier est polygame. Les militants ont par conséquent rejeté sa candidature avec tous les regrets²⁴². »

La vie privée est prise en compte dans l'acceptation des demandes d'adhésion. Les candidatures ci-dessus sont refusées par le comité pour polygamie. Les deux résumés des discussions insistent pourtant sur la qualité de leur militantisme. Dans la prise de décision, la mention « polygame » est signalée au niveau de l'avis de l'U.R.F.C. Les demandant.e.s ne doivent pas non plus être inconnu.e.s des militant.e.s de l'arrondissement, sinon cela est mentionné et la candidature est rejetée. Dans le cas de la candidature de Marie-José Mankele, « la vie privée est mêlée à certaines rumeurs scandaleuses. La cellule du parti doit faire son examen minutieux et découvrir la vérité révolutionnaire²⁴³. » Après examen en comité, les candidatures doivent passer par une enquête sur les comportements des militant.e.s. non connu.

J'ai aussi pu analyser le contenu du carton D 307 issu des archives de Brazzaville qui rassemble quelques centaines de demandes d'obtention de la médaille honorifique du 25^e anniversaire de la révolution de 1988. Bien que n'étant pas écrites à la période que j'étudie, les fiches de renseignement comportent une section « Fonctions administratives occupées depuis 1963 » et « Fonctions politiques occupées depuis 1963 ». Elles renseignent également le métier, la formation, l'âge, et le statut marital des militantes.

²⁴¹ Témoignage Alice Mbadiangana, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Septembre 2014. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²⁴² Rapport du Comité de quartier 31, arrondissement 3 Poto-Poto à Brazzaville, carton D171, Archives municipales de la mairie de Brazzaville.

²⁴³ Rapport du comité de quartier 34, arrondissement 3 Poto-Poto à Brazzaville, carton D171, Archives municipales de la mairie de Brazzaville.

Sur les 174 fiches consultées, seulement 12% concernent des femmes, soit 21 fiches. Ces 21 femmes étaient des militantes de l'U.R.F.C. dans les années 1970 et plus rarement avant. L'année de naissance moyenne et médiane de ces militantes est 1942. Comme l'affirme Alice Mbadiangana, au sein de l'organisation et dans les prises de décisions, il n'y avait pas de rapport de force entre femmes jeunes et âgées²⁴⁴. Sur cet échantillon de femmes, quasiment toutes sont mariées, quatre sont célibataires avec des enfants, il y a une divorcée. L'U.R.F.C. est à l'image des situations matrimoniales des femmes dans la société.

La propagande du P.C.T. de juillet 1968 vise à étendre l'accès à toutes les professions aux femmes. Si je m'intéresse aux femmes qui ont fait une demande d'adhésion du carton 171 en 1976, les deux corps de métiers les plus représentés sont ménagères et enseignantes. Elles sont également infirmières ou secrétaires. Seulement deux sont sans emploi. Isabelle Yandza est une infirmière née en 1937 militante à l'U.R.F.C. Plusieurs fois distinguée pour sa famille nombreuse, elle est l'exemple d'une militante assidue qui reçoit un avis favorable du comité. Dans son parcours, elle commence en tant que présidente de l'U.R.F.C. à Abala, de 1965 à 1967 avant de déménager à Brazzaville dans le quartier de Ouenzé en 1970 où elle redevient militante de base de l'U.R.F.C. En 1973, elle y est élue secrétaire des finances et du matériel de l'U.R.F.C. dans la section 59 puis secrétaire à l'économie en 1975 dans la section 54.

Marie Noëlle Lemini née en 1934, est ménagère. De 1965 à 1971, elle milite à l'U.R.F.C. dans l'Ouenzé avant d'obtenir un poste à responsabilité : secrétaire à la propagande et presse de la section 54 le 12 mars 1972.

Les parcours de femmes présentés dans ces documents des archives de la mairie de Brazzaville montrent la richesse de leur militantisme, tout à fait comparable à celui de leurs camarades masculins.

4. Réguler et codifier les mesures pour l'égalité

La propagande autour des événements nationaux est plus importante que dans les années précédentes. En 1971, à l'occasion du défilé du 6^{ème} anniversaire de l'U.R.F.C., *Etumba* affirme que plus de 10000 femmes étaient présentes. Les célébrations et l'investissement accordés aux anniversaires se renforcent proportionnellement à l'intérêt porté à l'Union²⁴⁵.

²⁴⁴ Témoignage d'Alice Mbadiangana, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juin 2016. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²⁴⁵ Article « *l'URFC a fêté son anniversaire* » *Etumba*, n°185, 11 au 18 mars 1971, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

Après l'installation et le renforcement du pouvoir de Marien Ngouabi, une série de mesure de régulation et de codification est appliquée dans le pays ; un certain nombre concerne les femmes. Le congrès organisé de 1972 avec le soutien du parti est un changement de cap dans les politiques gouvernemental²⁴⁶. Cette même année la Conférence Nationale redéfinit les enjeux et les structures du P.C.T. après une tentative de coup d'état en février 1972. Le conseil central de l'U.R.F.C. préparait déjà ce Congrès ordinaire depuis juin 1971²⁴⁷.

Marien Ngouabi fait revoir la Constitution congolaise après des discussions du deuxième congrès extraordinaire du P.C.T. de décembre 1972.

« Article 17. Les femmes ont les mêmes droits que les hommes dans les domaines de la vie privée, politique et sociale.

Article 19. Le mariage et la famille sont sous la protection de la loi. Le mariage légal ne peut être contracté que devant les organes compétents de l'Etat. La loi fixe les conditions juridiques du mariage et de la famille. Les parents sont envers leurs enfants nés hors du mariage les mêmes obligations et devoirs qu'ils ont envers leurs enfants légitimes²⁴⁸. »

Cette constitution s'inscrit dans la continuité des positions du parti. La nouveauté réside dans l'établissement de l'égalité dans la vie privée.

Les années 1970 concrétisent l'élaboration du code de la famille. Du 30 juin au 2 juillet 1975, 470 délégué.e.s se sont réuni.e.s à Brazzaville autour du projet en présence de Marien Ngouabi et du Premier Ministre Henri Lopes. Parmi les participant.e.s du parti, étaient présent.e.s les membres du Comité Central, du gouvernement, des Comités exécutifs régionaux et des districts, les député.e.s, maires et le comité de l'A.P.N. Une dizaine de représentant.e.s de la C.S.C., de l'U.J.S.C. et de communautés religieuses étaient également présent.e.s. L'U.R.F.C. dénombre le plus de déléguées (environ 80)²⁴⁹.

« Les congolais, jusqu'à l'indépendance et dans une certaine mesure jusqu'à présent ne se sont vu appliquer que partiellement le code civil français et ont conservé un statut personnel de droit coutumier arbitré par des tribunaux traditionnels. [...] La polygamie ne sera plus autorisée, mais tolérée à titre résiduel pour les situations existantes. Ces divers projets seront soumis à l'automne au Comité Central du P.C.T., puis mis en forme de Code et votés par l'Assemblée nationale populaire²⁵⁰. »

²⁴⁶ Témoignage Alice Mbadiangana, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Septembre 2014. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²⁴⁷ Article « Congrès central de l'URFC », *Etumba*, n°195, 17 au 25 juin 1971, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

²⁴⁸ Nouvelle constitution du 7 janvier 1971, Cote 323QONT, Carton 41, Archives Diplomatiques de La Courneuve.

²⁴⁹ Article « Participants au séminaire national sur le code de la famille congolaise », *La semaine africaine*, n° 1171, 22 juin 1974, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

²⁵⁰ Synthèse juin 1975, Cote 323QONT, Carton 58, Archives Diplomatiques de La Courneuve.

Les discussions se sont donc concentrées sur le mariage, le divorce, la filiation, l'avortement, les successions, les obligations alimentaires, les noms de famille ou le veuvage inspirées de celles de la Conférence Nationale de 1972 et des motions travaillées de l'U.R.F.C.²⁵¹. Comme le souligne le rapport de l'Ambassade, le code civil congolais étant hérité de la colonisation devait être réécrit.

Le nouveau code civil en préparation, officiellement adopté en 1984 sous la présidence de Denis Sassou Nguesso, nécessite plusieurs années de débats. Il est inspiré de nombreux pays à la fois socialistes ou africains mais également de la France, la Suisse ou le Canada²⁵². Un article du numéro 1173 de *La Semaine Africaine* résume les propositions adoptées. Il a été décidé que l'enfant porte le nom du père et un nom d'un des ancêtre choix des parents, de supprimer la « compensation maritale », de supprimer la polygamie sauf pour les anciens, d'autoriser l'avortement dans certains cas (accord avec le mari, malformations, danger pour la femme).²⁵³

Le Code du travail est adopté en mars 1975 et permet l'égalité des sexes dans la vie professionnelle et l'égalité de salaire. Cependant, il ne règle pas le problème du chômage des femmes ni leur manque d'épanouissement au travail.²⁵⁴

Marien Ngouabi relance l'activité de l'U.R.F.C. pendant sa présidence. Après les difficultés des premières années, des espaces et des initiatives sont organisées par les militantes. Différentes mesures institutionnelles veulent favoriser et ancrer durablement la lutte vers l'égalité. Pourtant, l'organisation fait face aux critiques régulières et ne remplit pas les attentes initiales présentées lors de la révolution. Parfois accusée d'être une sous-organisation contrôlée par les hommes, les déceptions sont réelles quant aux bouleversements des rapports sociaux de genre et des positions politiques.

La dernière partie a pour objectif d'analyser ces contradictions.

²⁵¹ Article « Le projet du Code de la famille soumis au PCT », *La semaine africaine*, n° 1173, 13 juillet 1975, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

²⁵² S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, (Tome 1), Congo, L'Harmattan, 2011, p. 65.

²⁵³ Article « Le projet du Code de la famille soumis au PCT », *La semaine africaine*, n°1173, 13 juillet 1975, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

²⁵⁴ S. Dianzinga, « Le défi de l'émancipation des femmes de 1944 à 1975 », *Lettres et sciences humaines, Annales de l'université Marien Ngouabi*, 2013, p. 56.

CHAPITRE III – PROLONGEMENT MARGINAL DU PARTI UNIQUE : UNE ORGANISATION DE FACADE ?

Le dernier chapitre du mémoire est consacré à l'analyse des discours portés par l'U.R.F.C. et des réalités politiques et sociales qui altèrent ses activités. Dans un premier temps, je m'interroge sur la réaction et l'implication de l'organisation dans les événements nationaux majeurs sur la période de 1963 à 1977. Ensuite, je fais une analyse critique de l'implication politique réelle des femmes dans les gouvernements, parlements et instances dirigeantes congolaises. Enfin, dans une perspective de genre, j'étudie les prises de positions de l'U.R.F.C. sur les pratiques sociales concernant les femmes.

III.1 UNE ORGANISATION TOUJOURS EN LIEN DIRECT AVEC LE PARTI ?

En étudiant l'organisation des femmes, je souhaite comprendre comment se positionne l'U.R.F.C. durant les moments conflictuels marquant la période de 1965 à 1977. L'étude des événements suivants est chronologique : l'arrestation de plusieurs personnalités politiques dont la présidente de l'U.R.F.C. Céline Yandza en 1966, le remaniement et la réorganisation politique à l'issue du 31 juillet 1968, et enfin la tentative de coup d'état du « M22 » contre quoi Marien Ngouabi de février 1972.

Les répercussions des événements de la vie politique congolaise sur l'U.R.F.C. démontrent son importance.

1. L'incarcération de Céline Yandza en juin 1966

Céline Yandza, femme politique active avant la révolution est élue à la tête de l'U.R.F.C. en mars 1965. Elle est amenée à participer à la Défense Civile et est une figure reconnue de l'organisation des femmes auprès des hommes politiques du M.N.R.

La convocation du Congrès du 28 février au 26 mars 1966 révèle des tensions au sein de l'exécutif. Une menace de rentrer en guerre avec Mobutu, président du Zaïre, pèse sur la situation politique. Des accusations d'avoir facilité la libération de l'ancien Président Fulbert

Youlou sont portées à l'encontre de Massamba-Débat. L'Etat est poussé à renforcer son pouvoir. Le premier ministre Pascal Lissouba démissionne et le Président nomme à sa place Ambroise Noumazalaye, personnalité importante de la J.M.N.R.²⁵⁵.

Marien Ngouabi, militaire de formation, est lieutenant au sein de la garnison de Pointe-Noire. Ses capacités organisationnelles lui permettent d'être affecté à Brazzaville par Alphonse Massamba-Débat et d'obtenir le grade de capitaine en 1965. A plusieurs reprises pendant le Congrès national de 1966, Marien Ngouabi conteste publiquement les prises de décisions du Président. Les militaires Joachim Yhombi-Opango, Luc Kimbouala-Kaya ou Denis Sassou Nguesso s'associent à lui pour dénoncer le tournant sécuritaire du régime²⁵⁶.

Le 23 mai 1966, le président de la République réaffecte le Capitaine Marien Ngouabi à Pointe-Noire. Le 26 juin il est rétrogradé au rang de soldat alors que Massamba-Débat est en déplacement à l'étranger. Le 27 juin, cette décision provoque des mutineries dans plusieurs bataillons et des rassemblements à Poto-Poto en soutien à Marien Ngouabi. La permanence du M.N.R. va jusqu'à être incendiée²⁵⁷.

« La sureté a procédé à une vingtaine d'arrestations : M. Angor, ex-président de l'Assemblée Nationale, Dadet, ex-délégué permanent du Congo auprès des Nations-Unis, Ocko et Owassa, députés, Mme Céline Yandza, présidente de l'URFC, qui avait eu la faiblesse d'accepter de devenir Ministre des Affaires sociales...²⁵⁸ »

A la suite de ce soulèvement, le gouvernement procède à l'arrestation de 316 personnes, dont l'unique femme est Céline Yandza. Selon le rapport de l'Ambassade, elle aurait accepté un poste de ministre dans le gouvernement qui se serait constitué après le coup d'état. Pourtant, les sources ne font clairement référence à aucune planification de potentiel gouvernement par le Capitaine Ngouabi. Céline Yandza aurait plutôt suivi l'avis de la population favorable à Ngouabi. Au mois de juillet, un tribunal condamne les acteurs.trices de ces soulèvements.

« Mme Céline Yandza, ex Présidente de l'URFC, pourrait être également inculpée à ce titre. Le 16 juillet, le Bureau exécutif de l'URFC a demandé au parti de nommer une commission chargée de contrôler la gestion financière de l'Union²⁵⁹. »

²⁵⁵ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, p. 257-258.

²⁵⁶ Héloïse Kiriakou, « La "génération JMNR" à la conquête du pouvoir politique au Congo-Brazzaville entre Août 1963 et Octobre 1969 », Directeur de mémoire Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2011, p. 270-272.

²⁵⁷ Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, p. 272.

²⁵⁸ « Rapport La Vie Politique du 6 juin au 13 juillet 1966 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁵⁹ « Rapport La Vie Politique du 14 juin au 20 juillet 1966 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

Le parti n'a pas accepté que la responsable de l'U.R.F.C. puisse contredire les volontés du M.N.R.²⁶⁰. Elle passe 25 mois en prison pour son soutien à Ngouabi. La décrédibilisation politique d'une telle contestation pour Massamba Débat est sans précédent. Georgette Bouanga-Taty, en qualité de vice-présidente du Bureau Exécutif, est nommée à la tête de l'U.R.F.C. entre le 27 juin 1966 et le 16 août 1968. Céline Yandza, est emprisonnée au Stade de la Révolution, avant d'être internée à la maison d'arrêt de Brazzaville. En prison, elle avait sa propre cellule pour être séparée des hommes. En 1966, très peu de femmes sont incarcérées. Ce sont des cas exceptionnels. En 1973, Paule Fioux affirme que généralement les femmes sont incarcérées avec les hommes²⁶¹. Son mari est également incarcéré, ce qu'il trouve injuste et ce qui le pousse après les deux ans d'emprisonnement à demander le divorce²⁶². Elle est libérée par Marien Ngouabi le 2 août 1968²⁶³.

Les conséquences de cette arrestation sur l'U.R.F.C. sont sans précédent. Elle enregistre un manque de dynamisme et de faibles audiences l'année qui suit²⁶⁴. L'article de *Dipanda* sur le deuxième anniversaire de l'Union en mars 1967 décrit le positionnement de l'organisation après le 27 juin 1966. Dans son discours, la vice-présidente Georgette Bouanga-Taty déplore les prises de positions contraires à celles du M.N.R. provoquant une paralysie quasi totale de ses moyens d'action. Pour elle, la réputation est « détruite » après le 27 juin. L'U.R.F.C. a besoin de regagner la confiance du Bureau Exécutif pour obtenir des subventions. Georgette Bouanga affirme également que beaucoup de militantes se sont senties partagées face à la situation de Céline Yandza, les arrestations et le positionnement de Massamba-Débat. Tous les bureaux de sections ont été renouvelés et beaucoup de personnes ont été démisées de leurs fonctions politiques²⁶⁵.

« Les efforts des membre du Bureau Exécutif National furent paralysées par les contradictions qui avaient fait jour au sein du Bureau qu'à tel point ces contradictions ont fleuries des dissensions qui n'étaient pas de nature à favoriser nos actions. »

²⁶⁰ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 336.

²⁶¹ Paule Fioux, *Foudres d'Afrique, Les impostures d'une révolution*, Ecrire l'Afrique, L'Harmattan, 2017, Paris.

²⁶² Témoignage de Céline Yandza Eckomban, recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Héloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, Paris, 2019.

²⁶³ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 336.

²⁶⁴ « Rapport La Vie Politique du 2 au 9 mars 1967 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁶⁵ Article « Vive le 2eme anniversaire de l'URFC », *Dipanda*, n° 170, 12 mars 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

Les réactions des femmes de l'U.R.F.C. et le manque d'engagement sont le résultat de prises de positions distanciées de celles autorisées par le président. Les femmes ne constituent bien entendu pas une instance à part isolée des réactions politiques.

2. La création du C.N.R. et les changements politiques de juillet 1968 à novembre 1969 : conséquences sur l'U.R.F.C.

Le 29 juillet 1968, Marien Ngouabi est arrêté avec le Lieutenant Gaston Eyabo par Massamba Débat pour opposition au régime. Deux jours plus tard, grâce aux mutineries au sein du corps de l'armée, ils sont libérés.

« Mercredi 31 juillet

Un cortège de l'URFC parcourt dans la matinée les rues de Brazzaville en criant « A bas les assoiffées du pouvoir », « Nous voulons la paix, plus de sang au Congo ». Bien que cette manifestation n'ait réuni que cent cinquante-deux femmes, la « Voix de la révolution » la présente comme un « vaste mouvement de soutien au Chef de l'Etat »²⁶⁶.

A la suite de ces arrestations, l'U.R.F.C. se prononce en faveur de la paix. Une motion de protestation est discutée et un certain nombre de femmes manifestent dans les rues de Brazzaville en faveur de la libération des deux militaires. Alice Badiangana, Firmine Kailly, toutes deux membres du Bureau de la C.S.C. organisent en parti la marche jusqu'à la Gendarmerie Nationale où les prisonniers se trouvent. Dans le rapport de l'Ambassade de France, les manifestations sont présentées comme une action de soutien à Massamba-Débat alors qu'en réalité les femmes ont peur que l'Etat soit responsable de nouveaux assassinats politiques. La manifestation ne devait pas montrer un quelconque soutien politique à l'un ou l'autre camp mais bien favoriser un front commun des femmes pour la paix. Malgré cela, certaines femmes de l'U.R.F.C. qui étaient présentes ont soutenu le Capitaine Marien Ngouabi²⁶⁷.

Céline Yandza est nommée au C.N.R. après sa libération le 16 août 1968. La manifestation du 31 juillet et le soutien d'une partie des femmes à Marien Ngouabi contribue à maintenir l'U.R.F.C. en place. La réhabilitation de Céline Yandza au C.N.R. est aussi une récompense pour son soutien en 1966.

²⁶⁶ « Rapport La Vie Politique du 25 juillet au 8 août 1968 », 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁶⁷ Scolastique Dianzinga, « Parcours de femmes dans l'histoire du Congo (1892-1985) », Annales de l'université Marien Ngouabi p. 340-41.

Pour imposer sa nouvelle force politique, Marien Ngouabi, le 3 septembre 1968, dissout les comités directeurs de la J.M.N.R., de la C.S.C. et l'U.R.F.C. et le C.N.R. se charge d'organiser un congrès pour chaque organisation afin de les redéterminer²⁶⁸. Céline Yandza émet le souhait de reprendre la présidence de l'U.R.F.C. à la Commission Exécutive Nationale de septembre²⁶⁹.

Sa nomination conforte l'appui de Marien Ngouabi sur l'U.R.F.C. et met en lumière l'importance pour le chef d'Etat d'obtenir le soutien d'une telle organisation.

Le 12 octobre 1968, quinze membres du C.N.R. sont exclus à peine deux mois après leur désignation. « La plus grande partie est à un titre ou un autre liée aux souvenirs de l'ancien régime²⁷⁰. » Céline Yandza qui a été à l'origine de l'U.R.F.C. est concernée par ce remaniement. Selon le Rapport de l'Ambassade de France du 3 au 17 octobre, elle prend la parole quelques jours après, pour l'U.R.F.C. et est huée par le public²⁷¹. Les organismes du parti sont complètement restructurés et Céline Yandza organise une manifestation féminine de soutien à Marien Ngouabi à l'Hôtel de ville le 22 novembre 1968 pensant garder sa place de présidente²⁷². Malgré ce soutien, le premier congrès de l'U.R.F.C est organisé en novembre 1969 et se voit l'obligation d'exclure Céline Yandza au profit de Joséphine Bouanga²⁷³.

Ce nouveau remaniement suit le sens de l'analyse. L'Union est un organisme décisif dans l'exercice du pouvoir. Parfois perçue comme un organisme de façade, il a en réalité une place de choix au moment d'un tel conflit. Le besoin de faire coller l'organisation à l'image du parti et à ses décisions idéologiques valorise ces remaniements.

3. Le coup d'Etat du M22 et ses conséquences (1972-1973)

Des tensions subsistent au sein du P.C.T. entre l'aile gauche principalement constituée des anciens membres de la J.M.N.R. et les partisans de Marien Ngouabi. L'élimination de plusieurs personnalités du C.N.R., le 12 octobre 1968 ancre ces tensions. Lors de la session

²⁶⁸ « Rapport La Vie Politique du 5 au 19 septembre 1968 », 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁶⁹ *Ibid.*

²⁷⁰ « Rapport de l'Ambassade de France du 3 au 17 octobre », Cote 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁷¹ *Ibid.*

²⁷² « Rapport La Vie Politique du 14 au 28 novembre 1968 », Cote 323QONT, Carton 8, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁷³ Article « Comité révolutionnaire des femmes », La semaine africaine n° 898, 30 novembre 1969, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

du comité central en décembre 1971, une nouvelle restructuration du P.C.T. réduit le bureau politique de 10 à 5 membres.

Ange Diawara a alors beaucoup d'influence et suscite l'admiration pour une grande partie de la jeunesse. Il fut à la fois membre du bureau politique, ministre de l'agriculture et commissaire politique à l'armée. Face à toutes les restrictions politiques, un réseau clandestin s'organise pour réaliser un coup d'état. Plusieurs dizaines de personnalités se rendent à des réunions secrètes dont les principales figures de l'ancienne J.M.N.R. : Pascal Lissouba, Ange Diawara et Ambroise Noumazalaye. Le plan des opposants est d'encercler le palais présidentiel et de forcer Ngouabi à se rendre. Dans la nuit du 20 au 21 février, l'un d'entre eux, Luc Kimbouala-Kaya est aperçu en arme à la mairie de Bacongo. La rumeur d'un coup d'état se reprend et la date choisie est avancée au 21 février. Une série d'événements conduisent à l'échec de l'opération et la majorité des partisans sont arrêtés. Marien Ngouabi organise en urgence une Cour martiale le 7 mars à huis-clos et prononce 23 peines de mort, 31 peines à perpétuité et 120 peines de prison entre 2 et 20 ans. Ces arrestations ne concernent aucune femme congolaises²⁷⁴. Elles auront toutefois des conséquences sur l'évolution de l'U.R.F.C.

Ange Diawara, Jean Baptiste Ikoko, Jean-Claude Bakékolo et Jean-Pierre Olouka parviennent à fuir et à s'organiser en maquis de résistance dans la commune de Goma Tsé Tsé, au sud de Brazzaville. Ce mouvement est appelé « M22 » et tente de proposer un nouveau projet politique. Il trouve beaucoup de soutien dans la jeunesse et une partie de la population critique l'exercice du pouvoir par Marien Ngouabi²⁷⁵.

Au mois de février 1972, Joséphine Bouanga est partie en mission dans le pays. Alors que le maquis d'Ange Diawara s'organise, Céline Yandza, qui s'apprête à réaliser une licence et une maîtrise en Sciences sociales en Chine grâce à une bourse d'étude²⁷⁶, empêche les femmes de l'U.R.F.C. de prendre parti.

« Les femmes ne se sont pas mêlées au M22 [...] les mamans doivent faire en sorte que tout le pays soit uni. [...] Les femmes ne se sont pas mêlées au M22.²⁷⁷ »

Certaines femmes ont pourtant participé à la vie du maquis : les femmes des leaders politiques du coup d'états, Ange Diawara et Jean-Baptiste Ikoko. Ces femmes sont elle-même

²⁷⁴ Heloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, p. 375-380.

²⁷⁵ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique... op. cit.*, 1997.

²⁷⁶ S. Dianzinga et J. Dambendzet, et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 337.

²⁷⁷ Témoignage Céline Yandza, recueilli par Heloïse Kiriakou, Brazzaville, Juillet 2010. Dans Heloïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution ... op. cit.*, 2019.

des militantes. Adelaïde Mougani, la compagne d'Ange Diawara était membre active des brigades féminines.

« Si je ne suis jamais allé au maquis, sa femme Adelaïde, y est allé plusieurs fois pour lui donner de la nourriture. Diawara venait de temps en temps avec les Ikoko, les Olouka. La femme de Ikoko et ma femme ont beaucoup participé à la vie clandestine du maquis²⁷⁸. »

Daniel Biampondou atteste également de la participation de Louise Iboko et Adelaïde Mougani et des difficultés qu'elles ont ressenti après les arrestations²⁷⁹. Plusieurs professeur.es français.es dont les jeunes femmes Paule Fioux et Paule Deville sont arrêté.e.s et accusé.e.s d'avoir aidé le maquis.

« Nous insistons particulièrement sur la participation de Fioux et Deville, les deux femmes du réseau français, véritables maîtresses de « Mpiema » (nom codé du « maquis ») »²⁸⁰

Paule Fioux dénonce dans son roman *Foudres d'Afrique : imposture d'une révolution* le traitement médiatique congolais sexiste qu'elle a subi. Paule Fioux et Paule Deville sont soupçonnées d'avoir participé au M22 pour des motivations romantiques, à l'appel ou la demande d'un homme. Elles se sentent bafouées par la manière dont les motivations politiques des femmes et des hommes sont abordées. Cette position défendue par les principaux médias du pays infantilise l'engagement politique des femmes alors que l'U.R.F.C. existe en tant qu'organisation à part entière sur la base de leur adhésion. Paule Fioux et Paule Deville sont condamnées à rentrer sur le territoire français et la justification de leurs motivations est maintenue au détriment des femmes.

En avril 1973, Ange Diawara et ses treize compagnons, dont les personnalités cités ci-dessus sont arrêté.e.s et assassiné.e.s immédiatement. Plusieurs sources affirment que le gouvernement zaïrois les aurait arrêtés et livrés au gouvernement Brazzavillois alors qu'ils tentaient de fuir par son territoire²⁸¹.

L'année qui suit le coup d'Etat donne le pouvoir à Marien Ngouabi de renouveler en grande partie les bureaux politiques. L'U.R.F.C. est également concernée. Joséphine Mountou

²⁷⁸ Témoignage Athanase Nguelimo, recueilli par Héroïse Kiriakou, Brazzaville, juin 2016. Dans Héroïse Kiriakou, « La "génération JMNR" à la conquête du pouvoir politique au Congo-Brazzaville entre Août 1963 et Octobre 1969 », Directeur de mémoire Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2011.

²⁷⁹ Témoignage de Daniel Biampondou recueilli par Héroïse Kiriakou, Brazzaville, juin 2016. Dans Héroïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019.

²⁸⁰ Article « *Comment les gauchistes français ont participé au complot contre la révolution congolaise* », *Etumba*, N°283 – Semaine du 24 au 31 mars 1973

²⁸¹ Héroïse Kiriakou, Brazzaville, juin 2016. Dans Héroïse Kiriakou, *Brazzaville : laboratoire de la révolution... op. cit.*, 2019, p. 390-391.

Bayonne est élue à la présidence en remplacement de Joséphine Bouanga au troisième Congrès de l'U.R.F.C. en avril 1973. Elle était une militante active de son arrondissement de Poto Poto et enseignante au Collège de Jahouvey. Pour renforcer sa légitimité, le bureau politique de l'U.R.F.C. est pour la première fois démocratiquement élu²⁸².

« Le comité Exécutif National de l'URFC rappelle la motion de soutien au PCT et à son président, le camarade Marien Nguabi adoptée le 30 mars 1973 par le 3eme congrès ordinaire de l'URFC qui stipulait, nous citons : « Le 3° Congrès ordinaire de l'URFC condamne les saboteurs de l'unité nationale et les opportunistes du genre Diawara et ses acolytes, valets de l'impérialisme pour la conquête du pouvoir ». A l'occasion donc de l'extermination du réseau Diawara, le Comité exécutif national de l'URFC renouvelle au nom de toutes les militantes congolaises son soutien indéfectible au Parti et à son président, le camarade Marien Nguabi. Présente ses vives félicitations à notre dynamique et vaillante Armée Populaire Nationale pour la brillante et éclatante victoire remportée sur les forces du mal : le fantôme Diawara et ses alliés du genre Ikoko, Olouka Bakekolo et autres. Souhaite que la lutte remportée qui est aussi celle du peuple congolais tout entier permette de consolider l'unité nationale et de travailler sur des bases positives à la reconstruction nationale²⁸³. »

Il est difficile d'admettre que le changement de présidence de l'U.R.F.C. est une conséquence directe de la tentative de coup d'état de février 1972. Le besoin de renforcement du pouvoir autour de Marien Nguabi est pourtant incontestable. La participation nouvelle de Céline Nguabi aux activités du Congrès de mars 1973 accentue cette idée.



« L'U.R.F.C. soutient sans failles l'action émancipatrice du Parti Congolais du Travail. Sur cette photo les militantes au meeting du 23 février²⁸⁴. »

²⁸² Article « 3° Congrès ordinaire de l'URFC », *La semaine africaine*, n°1062, 6 Avril 1973, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

²⁸³ Article « Des messages de soutien au PCT », *Etumba* n°289, 5 au 12 mai 1973, La Contemporaine, Nanterre.

²⁸⁴ Photo « L'URFC soutient le PCT », *Etumba* 280, 3 mars 1973, La Contemporaine, Nanterre.

L'U.R.F.C. est souvent utilisée par le P.C.T. comme une vitrine du parti. Les défilés de femmes et leur soutien servent à rallier le peuple. L'organisation est présentée par les forces politiques de la période, comme une promotrice de la paix, extérieure aux conflits majeurs. Souvent, elle se positionne en faveur ou en défaveur des contestations.

Le changement de présidence de l'U.R.F.C. est toujours marqué par des bouleversements politiques dans la population ou parmi les acteur.trices de la vie congolaise. L'Union des femmes est une organisation qui est intimement liée aux exigences du parti. L'organisation est constituée de militantes sensibles à la vie politique congolaise. Elle n'est pas fictive ou intemporelle aux changements bureaucratiques ou idéologiques, elle les subit ou y participe.

III.2 PARTICIPATION A LA VIE POLITIQUE CONTESTEE

A l'occasion des événements nationaux ou de la prise de parole de personnalités politiques extérieures au parti, il est fréquent que des remarques négatives soient prononcées sur l'U.R.F.C. Rapidement projetée au-devant de la scène politique nationale, l'organisation doit accorder les attentes au contexte national.

1. Manque de représentativité des femmes dans les instances décisionnelles

Le manque de femmes aux postes de pouvoir déstabilise l'image actuelle de l'U.R.F.C. En 1963, Pierette Kombo est la seule femme nommée au Bureau Nationale du parti en tant que première secrétaire. Elle est aussi élue députée. Sa nomination est appuyée par Augustin Kombo, dont le mari est membre de la commission permanente du Comité Central du M.N.R. et directeur des services agricoles²⁸⁵.

En 1963, trois femmes sont élues députées, représentant seulement 5,45% des 55 parlementaires. Sur 119 parlementaires, en 1973, seule 11,2% des élu.e.s sont des femmes, soit 8 députées²⁸⁶. En France, en novembre 1962, le taux de femmes à l'Assemblée Nationale frôle à peine les 2%. En 1973, il n'y a quasiment aucune amélioration avec 2,4% de femmes²⁸⁷. La sous représentativité féminine n'est donc pas une spécialité congolaise.

Maurice Malela Soba témoigne de la mise au second plan des femmes pour les places de direction.

« En 1970, quand le PCT a été lancé, les responsables locaux des CDR devaient être nommés à des postes de direction à la mairie des arrondissements ou à la fédération du PCT. Mais à Bacongo, comme la principale responsable était une femme, Monique Nkounkou, ils n'ont pas voulu lui donner le poste de maire de Bacongo et l'ont confié à Maitoukou.²⁸⁸ »

Cette anecdote va à l'encontre de la propagande du P.C.T. Alors que le parti s'engage à valoriser et promouvoir les femmes aux instances dirigeantes, les actions sont contradictoires. Monique Nkounkou, à la tête de la section de Bacongo à Brazzaville aurait dû être nommée

²⁸⁵ C.V. d'Augustin Kombo, Cote 323QONT, Carton 15, Archives diplomatiques de la Courneuve, Nanterre.

²⁸⁶ S. Dianzinga et J. Dambendzet et E.-T. Gamassa, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010 (Tome 2)*, Congo, l'Harmattan, 2011, p. 47.

²⁸⁷ « Les femmes élues députées depuis 1945 », chiffres officielles de l'Assemblée Nationale.

²⁸⁸ Témoignage de Maurice Malela Soba recueilli par Héloïse Kiriakou, Brazzaville, mai 2015. Dans Héloïse Kiriakou, *La "génération JMNR" à la conquête du pouvoir politique au Congo-Brazzaville entre Août 1963 et Octobre 1969*, Directeur de mémoire Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2011.

mairie de l'arrondissement. Le manque de confiance et de reconnaissance envers l'engagement des principales actrices politiques de l'époque est le reflet de politiques menées par les hommes.

« La jeune fille se rend compte que sa place n'est plus à la cuisine mais à table avec son frère ou son mari, avec des hommes au salon avec les hommes. La présence de certaines de ses sœurs au sein des institutions politiques nationales (Assemblée Nationale, Comité central du MNR) va stimuler et accélérer ce processus²⁸⁹. »

Cette citation est tirée d'un article de *Dipanda* de juillet 1967 sur la J.M.N.R.. Le paradoxe entre la propagande du parti et la réalité de la représentation des femmes contribuent à les écarter du pouvoir.

Une enquête de Rebecca Davis en 1997 révèle que la féminisation des instances de pouvoir ne dépend pas de la nature du discours, ou de l'orientation de gauche ou de droite sur l'échiquier politique. Il dépend plutôt de la capacité du pouvoir à promouvoir les femmes au parlement²⁹⁰. Il faut tenir compte des statistiques genrées de la représentativité parlementaire, locale ou gouvernementale.

La pression des rôles de genre pèse sur les ambitions politiques des partis socialistes. En réalité, tant que des mesures de quotas ne sont pas imposées il est particulièrement difficile de rattraper le retard. En République Démocratique Allemande, l'intégration des femmes apparaissait comme une priorité du parti unique. Des mesures d'égalité et d'intégrations ont été immédiatement adoptées. En 1946, le S.E.D. prévoit un quota de femmes dans les comités et secrétariat du parti. En 1969, 47 % de la population actives sont des femmes. Pourtant, malgré les efforts, un paternalisme en politique perdure. L'intégration professionnelle a occultée l'intégration politique. Les quotas sont supprimés en 1950 au profit des hommes. Les femmes en vitrine du pouvoir sont des personnalités d'exception. Elles sont pourtant très présentes au parlement (30% entre 1954 et 1986). Ces chiffres paraissent impressionnants par rapport au Congo, en R.D.A., elles n'avaient que fonction de représentation et accédaient à la direction du parti²⁹¹.

L'intégration des femmes aux postes de direction dépend de volontés politiques et du climat social.

²⁸⁹ Article « De la jeune fille congolaise », *Dipanda*, n° 185, 2 juillet 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

²⁹⁰ Rebecca Davis, *Women and Power in Parliamentary Democracies*, Lincoln and London, Universality of Nebraska Press, 1997.

²⁹¹ Valérie Dubslaff, « Les femmes en quête de pouvoir ? Le défi de la participation politique en République démocratique allemande (1949-1990) » Dans *Allemagne d'aujourd'hui*, (n°207), 2014, p. 33-45.

2. Critiques nombreuses sur l'inaction de l'URFC

L'U.R.F.C. est régulièrement caractérisée d'inactive par ses pairs ou par la presse. Cette inactivité est le résultat d'un manque de moyen et de reconnaissance de la part des dirigeants congolais. Le manque de dynamisme dépeint à chaque évènement national va en corrélation avec la place accordée à l'U.R.F.C. dans les médias et dans la propagande. Cette place est moins importante que celle accordée à l'organisation de jeunesse ou le syndicat unique, immédiatement signifiable à la lecture du journal du parti *Etumba*.

En Mai 1966, à l'occasion de l'épuration d'une partie de l'administration par Massamba-Débat, Idriss Diallo est destitué de sa position de secrétaire général de la C.S.C. En colère contre la décision du parti, plusieurs individus s'opposent à son exclusion. *La Nouvelle Congolaise*, journal faisant preuve d'une légère opposition au régime en place, affirme que « quelque chose ne va pas à l'U.R.F.C. ²⁹² ». Régulièrement, de 1965 à 1977, ce type de critiques se répètent.

« Les femmes congolaises conformément aux directives du Parti Congolais du Travail doivent de plus en plus s'organiser en coopératives. Pour qu'elles ne soient point en marge du mouvement actuellement déclenché dans notre pays. [...] »

En effet notre organisation a donné des fruits étranges. Tout s'y rencontre et s'y observe : depuis l'incohérence de la direction jusqu'au divorce permanent entre la théorie et la pratique... Les structures de notre organisation n'ont jamais été conformes aux directives données au divers congrès du Parti ²⁹³. »

Dans ces discours de Marien Nguouabi et Romaine Poaty, respectivement Président congolais et vice-présidente de l'U.R.F.C., après onze années d'existences, le bilan de l'organisation est largement négatif. Les deux personnalités, constatent de manières différentes un échec de coordination entre les attentes du parti et la réalité. Les mots sont forts : « divorce permanent entre la théorie et la pratique ». Du point de vue de Marien Nguouabi qui fait taire les oppositions, de telles critiques relèvent d'un constat général.

Sans être une vitrine des bienfaits du parti sur les conditions de vie des femmes, l'U.R.F.C. est mise à l'écart du pouvoir volontairement. Les actions et projets concrets réalisés, foyers, garderies, lieux de formation, en non-mixité sont pourtant le fruit de femmes actives et impliquées dans la vie du pays.

²⁹² « Rapport La Vie Politique du 25 mai au 1 juin 1966 », Cote 323QONT, Carton 7, Archives Diplomatiques de la Courneuve.

²⁹³ Article « 11^e anniversaire de l'U.R.F.C. », *La semaine africaine*, n° 1204, Dimanche 14 mars 1976, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

Le « féminisme d'état » est un concept utilisé pour désigner l'ensemble des politiques de promotion institutionnelle de l'égalité de genre. Dans le cas des pays marxistes, il s'applique en corrélation avec les organisations de femmes encadrées par l'institution étatique. L'U.R.F.C. adhère à cette forme de féminisme puisque son rôle implique la promotion de l'émancipation des femmes et le contrôle permanent des institutions. Des mécanismes similaires se retrouvent dans tous ces organismes. Les interactions entre les institutions étatiques et les mouvements de femmes renforcent le contrôle permanent de l'un sur l'autre et ainsi une image positive faussée de son bilan. L'illusion de la réussite des objectifs fixés en va de la propre promotion des gouvernements. Les perspectives stratégiques de l'existence d'une organisation comme l'U.R.F.C. sont en corrélation permanente avec les autres instances du pouvoir. Les ressources qui lui sont données dépendent d'abord des besoins politiques spécifiques au gouvernement²⁹⁴.

Il n'est donc pas étonnant que l'U.R.F.C. manque de dynamisme et soit souvent largement éloignées de ces objectifs.

3. Sentiment de distance des femmes vis-à-vis des problématiques politiques

Le champs politique est un domaine associé au masculin. L'accès des femmes au Congo et ailleurs à l'éligibilité ne déconstruit pas pour autant les relations inégales entre les femmes et le politique. Aimée Gnali déplore le manque d'esprit militant des femmes congolaises dans une tribune de 1968²⁹⁵. Sa déception résulte d'un constat général. Malgré une propagande en faveur de la valorisation des compétences des femmes sur l'échiquier politique, la mise à l'écart du pouvoir se fait ressentir dans leurs discours.

Le court métrage « Kaka yo » datant de 1965 raconte une histoire d'amour entre deux jeunes gens. Alors qu'il s'apprête à l'épouser, le jeune homme consulte un sorcier qui lui conseille de tester les sentiments de son amante. Il décide alors de se cacher et de la pousser à le retrouver. La suite se concentre sur la recherche de la jeune femme qu'un étrange enfant musicien accompagne. Durant sa recherche elle prononce un discours intéressant, alors que les dialogues sont peu présents :

« Antoine, Antoine, je le croyais meilleur, ce n'est qu'un homme dans un monde façonné par les hommes. Ah, il est beau son amour, cochon ! On pense qu'on a le seul, le vrai, l'unique amour et puis voilà, on ne fait pas mieux que n'importe qui, et puis après tout,

²⁹⁴ Anne Revillard, *La cause des femmes dans l'Etat. Une comparaison France-Québec*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Libres cours », 2016.

²⁹⁵ Article « La femme Africaine, un cas la Ndumba congolaise » par Aimée Gnali, *Etumba*, n° 52, n° 53, 28 septembre 1967, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

pourquoi est-ce que je m'insurge ? Je suis une femme. Je devrais me soumettre. Je n'ai pas plus de valeur que la dame-jeanne de vin qu'il a offert à mon père. La dot, la dot, ah c'est beau la tradition ! La tradition des mâles bien sûr, la tradition de la grande société secrète des hommes. On nous parle, on nous appelle aux urnes, on nous parle du rôle de la femme mais c'est toujours pour nous demander de dire oui à ce que les hommes ont fait. Oui c'est normal ça, je ne sais pas pourquoi je le cherche, pourquoi je ne me résigne pas ? Nous les filles n'avons le droit qu'à l'appellation de compagne, il était pas pire qu'un autre gars. Il doit simplement avoir trouvé une autre compagne pour moins cher²⁹⁶. » partie 1, 16.15 – 17.00.

Ils finissent par se retrouver. Les scènes sont rythmées par des moments de convivialité dans un bar dansant où se rejoignent femmes et hommes. Cette transcription du discours prononcé par la jeune femme dépeint un sentiment de distance vis-à-vis du pouvoir politique. Bien que datant de 1965, le court métrage permet de s'imprégner des conditions de vie de l'époque. L'appel aux urnes et à la participation à la vie politique est une mascarade pour nombres des femmes. Mise à l'écart des positions de pouvoir dans la vie quotidienne, en tant que compagne, par le système coutumier et colonial, il est difficile pour les femmes de se familiariser aux problématiques politiques.

La place des femmes sous la colonisation les a marginalisées et a complètement occulté les réalités des relations de pouvoir propre à la diversité des sociétés africaines. L'âge, le nombre d'enfants, leur statut social sont des facteurs décisifs dans la légitimité d'accès au pouvoir. De plus, le droit de vote a été d'abord accordée en tant que reproductrice (mère de deux enfants). L'utilisation des femmes comme outil électoral est perçue par la protagoniste du court-métrage comme une comédie.

Dans un article de *Dipanda* de février 1967, une ménagère est témoin d'un salon où les hommes se réunissent autour des discussions politiques.

« Oh ! mes fauteuils comme ils les dérangent !
Ça y est, ils reportent²⁹⁷ dans leur sempiternel latin :
réformisme, gauchisme, opportunisme.
Malinovisme, suivisme, sentimentalisme.
Subjectivisme, autoritarisme, militantisme.
Révisionnisme, déviationnisme, libéralisme
Obscurantisme, impérialisme...
Et quoi encore...
Voilà que l'autre s'échauffe !
Oh quels airs !

²⁹⁶ Kaka yo (« Rien que toi » en lingala), de Sébastien Kamba, en collaboration avec la télévision congolaise et le centre culturel français de Brazzaville, 1965, 27min.

²⁹⁷ Fautes présente dans l'article. Ils repartent...

Napoléon n'aurait pas fait le poids.
 A les voir, à les entendre,
 C'est le gouvernement, incapable, qui est déjà tombé ;
 Le Parti, impossible, déjà dissous ;
 La révolution, très, très, malade ;
 Tout le monde en place, relégué pour incompétence...
 Mais, moi, je sais qu'ils sont aussi en place ;
 Et puis, ils ne se sont pas regardés, les pauvres...
 Ils ne se jugeront pas plus superbes que les autres
 Mes oreilles ! Mes oreilles ! Mon pauvre salon !
 Quel vacarme ! ²⁹⁸ »

Sa réaction est révélatrice du sentiment d'exclusion que ressentent les femmes vis-à-vis des lieux d'expression du politique. Les femmes sont perçues comme « dépendantes » des hommes et ne pouvant s'affranchir des figures d'autorités présentes dans la sphère publique ou privée. L'énumération sarcastique des courants politiques par la ménagère est une manière de se moquer de l'égoïsme masculin en politique. Alors qu'elle met beaucoup de distance avec le contenu des discussions, elle se permet d'exprimer son opinion. A la fin de son discours, elle rappelle aux hommes qu'elle doit s'occuper de fermer le salon et qu'elle n'a plus le temps pour les discours. Cette attitude d'auto-exclusion la renvoie à sa position de ménagère.

Le sentiment de manque de légitimité est renforcé par le peu d'intérêt accordé à leur éducation scolaire et politique. Les hommes excluent volontairement leurs camarades féminines du pouvoir.

Dans un article de *La Semaine Africaine*, datant d'avril 1963²⁹⁹, la rubrique « Françoise répond à vos questions » répond aux questionnements d'un jeune homme sur les sorties avec sa femme. L'homme fait part à Françoise de la sortie effectuée avec sa femme à une réunion du parti avec hautes personnalités et dirigeants de la République. Sa femme est lettrée mais il confesse ne jamais se rendre à aucun événement du parti avec elle. Au moment de la réunion, l'homme parle avec un camarade et la jeune femme qui accompagne celui-ci. Se sentant humiliée d'avoir été ignorée, sa femme lui fait part de sa jalousie et de sa colère. Après cette sortie désastreuse, il prend la décision de ne plus réitérer l'expérience d'inviter sa femme à sortir. Françoise lui répond de que sa femme doit avoir un manque d'expérience des réunions de ce type et qu'elle doit ressentir de la frustration. En réalité, les jeunes hommes mariés sortent

²⁹⁸ Article « Réflexion de ménagère au sujet d'un salon », *Dipanda* n° 165, 4 février 1967, Cote FP3214, La Contemporaine, Nanterre.

²⁹⁹ Article « Françoise répond à vos questions », *La Semaine Africaine*, n° 555, 18 au 25 avril 1963, Cote GFP4603, La Contemporaine, Nanterre.

rarement avec leur femme. Ils sont nombreux à refuser de se rendre en public avec elle. Pour beaucoup hommes, il faut éloigner les femmes de lieux où ils exercent leurs interactions sociales³⁰⁰. En maintenant cette distance, ils peuvent s'éloigner du foyer où ils ont souvent des relations peu intimes avec leur compagne. Souvent la timidité et la honte poussent les femmes à se tenir en retrait. Elles mangeaient même peu avec leurs maris à cause d'un manque de communication fréquent. L'U.R.F.C. devient le lieu de militantisme à part entière des femmes. Le contrôle des maris sur la vie politique reste très présent.

Les bars et la rue sont les lieux de sociabilité du politique au cours des années 1970. Les femmes développent des stratégies sociales qui leur sont propre . Selon Rémy Bazenguissa-Ganga, « dans certaines familles, une partie des femmes étaient systématiquement pour le pouvoir, par clientélisme [...] Certaines espéraient, en se mariant ou même en étant simplement une maitresse, soutirer quelques avantages du pouvoir³⁰¹ ». Ce phénomène est aussi souligné par Paule Fioux dans son roman *Foudres d'Afrique*. D'après elle, à l'U.R.F.C., qu'elle nomme « la guilde des femmes du Chokcoko », les femmes étaient utilisées pour permettre aux hommes d'affaire en visite au Congo de passer un bon séjour et d'être divertis. Le parti demanderait ainsi à l'Union de faire l'animation et ne serait qu'une façade pour consolider les relations internationales. Elle sous-entend également qu'une grande partie des femmes se servent de leur position pour obtenir des avantages en immobilier du pouvoir³⁰².

Confronter les femmes à un pouvoir qui répond à des normes de genre inégalitaires implique de faire face à des situations complexes L'U.R.F.C. reste plutôt en marge des problématiques relationnelles hommes femmes de la société congolaise. Je vais donc maintenant m'intéresser aux évolutions concrètes des rôles de genre pendant la période étudiée.

³⁰⁰ Jeanne-Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, O.R.S.T.O.M., 1965, p. 200.

³⁰¹ Rémy Bazenguissa-Ganga, *Les voies du politique au Congo... op. cit.*, 1997, p. 181-182.

³⁰² Paule Fioux, *Foudres d'Afrique, Les impostures d'une révolution, (roman), Ecrire l'Afrique*, L'Harmattan, 2017, p. 85.

III.3 DES NORMES DE GENRE RENVERSEES ?

L'étude des sources met en lumière le rapport de l'U.R.F.C. aux différentes thématiques de genre. J'aimerais m'intéresser dans cette sous-partie au positionnement de l'organisation à l'égard des enjeux de l'émancipation des femmes et également plus largement à la situation générale de celle-ci.

1. L'U.R.F.C. est-elle une organisation émancipatrice ?

A l'URFC, les formations et les ateliers étaient tournés vers l'entretien des hommes. Il fallait apprendre à coudre, cuisiner et être de bonnes épouses. Les militantes les cantonnaient à des « rôles de femmes ».

« On comprend alors combien elle connaît les problèmes de la femme congolaise réduite à l'esclavage par des coutumes féodales, faisant d'elle une simple machine à produire des enfants et bonne pour les simples travaux de ménage. L'U.R.F.C. oublie que la Révolution socialiste, c'est aussi et d'abord la colonisation mentale, la valorisation de la culture nationale et l'assainissement des mœurs. Quelle est sa position vis-à-vis de la polygamie, de la prostitution, de la protection de la jeune fille ? A-t-elle jamais pensé que la perruque, qui est aujourd'hui la principale toilette de Brazzaville, est une injure à la femme noire, un refus et un mépris de son origine ?³⁰³ »

Cet extrait est tiré du cahier de l'Association des Etudiants Congolais (A.E.C.) en France sur la période de février, mars, avril 1968. Les jeunes de cette organisation sont connus pour leur obéissance marxiste. Tout au long du rapport, ils accusent le régime congolais d'être une imposture socialiste. Les militantes de l'U.R.F.C. prétendaient défendre les intérêts congolais. L'A.E.C. dénonce le manque de prises de positions sur les problématiques concrètes auxquelles sont confrontées leur concitoyennes. Je souhaite m'intéresser aux thématiques citées par le rapport, « coutumes féodales », « colonisation mentale, la valorisation de la culture nationale et l'assainissement des mœurs », et interroger l'évolution des positions et des mentalités de la société congolaise adepte de la « Révolution socialiste ».

En 1963, dans les premiers numéros de *Dipanda*, plusieurs articles s'interrogent sur les femmes dans la vie congolaise. Pierrette Kombo, première femme nommée au Bureau National du parti, dresse le portrait des types de femmes dans la société³⁰⁴. Elle en catégorise plusieurs. Tout d'abord, elle décrit les filles de parents pauvres, qui veulent se marier avec un homme

³⁰³ Cahier de février, mars avril 1968, Cote 323QONT, Carton 25, Archives diplomatiques de Nantes.

³⁰⁴ Article « *La femme congolaise vous parle, les connaissiez-vous ?* », *Dipanda*, n° 3, 9 novembre 1963, La Contemporaine, Nanterre.

« honorable » pour sortir de leur condition et continuer leurs études. Ensuite, elle fait le portrait des filles de familles honorables, écolières ou non, qui ne voit leur avenir qu'auprès d'hommes honorables cataloguées comme « vicieuses ». Puis, il y aurait les filles pauvres et honorables, qui travaillent, et veulent se marier avec les hommes « honorables » pour faciliter leurs fins de mois. Enfin, elle s'intéresse aux femmes commerçantes, jouissant d'une grande réputation, souvent plus aisées que les hommes « honorables ». Elle nomme les hommes « honorables » ceux de bonne situation financière, d'une catégorie d'âge entre 22 et 35 ans. Elle se positionne en faveur de la mise en place d'une police des mœurs et de redressement moral des femmes. Ses propos valorisent largement les hommes et fustigent les femmes de ne pas choisir les bons maris ou d'être vénales.

De son côté, dans le numéro suivant de *Dipanda*³⁰⁵, Micheline Ahissou, élue députée la même année, valorise les femmes et leur promotion intellectuelle. Elle répond aux accusations et aux stéréotypes à l'encontre des femmes éduquées, voulant se marier avec des hommes plus riches. Elle appelle les femmes à prendre conscience de l'importance de donner accès à l'éducation à toutes les femmes et de lutter fermement contre les préjugés.

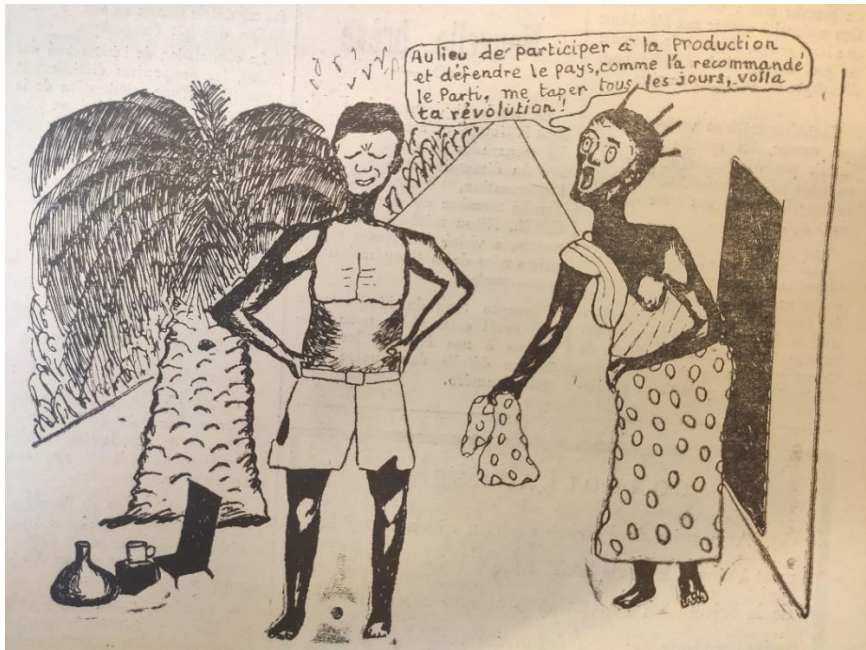
Ces deux articles écrits par deux femmes politiques congolaises d'exception l'année de leur élection au parlement congolais opposent les points de vue. Ils résument la diversité des opinions des femmes au sein de l'U.R.F.C. dès sa création. La pensée conservatrice et les discriminations à l'égard des femmes célibataires ne cessent pas avec la création de l'U.R.F.C.

En juin 1964, alors que Aimée Gnali, troisième des premières femmes députées du Congo, organise une conférence « Les femmes et la révolution »³⁰⁶, J.D. Zekouto, homme politique congolais, se voit accordé une tribune dans *La voix africaine* pour critiquer cette réunion. Aimée Gnali accuse la colonisation d'être responsable des inégalités entre hommes et femmes. Son détracteur affirme que cette domination est plus ancienne et naturelle. D'après la nature la femme est faite pour seconder l'homme et non le dominer. L'homme serait alors son protecteur. Il s'oppose fermement à l'idée d'Aimée Gnali que la colonisation est responsable des inégalités. Il veut l'émancipation des femmes mais que dans des conditions à l'avantage des hommes.

³⁰⁵ Article « La femme congolaise vous parle, les connaissaient-vous ? », *Dipanda*, n° 4, 16 novembre 1963, La Contemporaine, Nanterre.

³⁰⁶ Article « A propos de la Conférence de Mlle Gnali par Jean Dieudonné Zekouto », *La Voix Africaine*, 21 juin 1964,

Le mariage est inégalitaire. Les femmes n'ont pas de regard sur le salaire de leur mari. Elles se retrouvent souvent en difficulté financière et doivent trouver un travail pour y palier. L'adultère est beaucoup plus sévèrement puni pour les femmes que pour les hommes. En 1963, elles sont une majorité à déclarer ne pas être heureuse au sein du foyer. La situation familiale évolue peu³⁰⁷.



Etumba, n° 82 (février 1969)

La caricature ci-dessus est tirée du numéro 82 du journal *Etumba* datant de février 1969. Se plaignant de subir des violences conjugales, une femme dénonce « Au lieu de participer à la production et défendre le pays, comme le recommande le parti, me taper tous les jours, voilà ta révolution ! ». Par la publication de ce dessin, le journal s'engage à dénoncer ce type de comportements dont souffrent les femmes. Je n'ai pas remarqué d'autres allusions à la violence conjugale dans le journal ou dans les positionnements de l'U.R.F.C. Le pouvoir des hommes se renforce dans le foyer et la lutte pour l'émancipation des femmes n'empêche pas les comportements masculinistes.

Les fondements culturels qui sont à l'origine des inégalités de genre sont difficiles à changer du jour au lendemain. Dans les discours, l'homme détient la force physique et le pouvoir politique. L'image présentée de la femme révolutionnaire est genrée. Elles doivent être courageuses, éclairées, éduquées. Elles doivent aussi avoir une vie équilibrée, pas de vêtements sexualisés, pas de vie sexuelle dépravée, apprendre à être une bonne mère, une bonne épouse

³⁰⁷ Jeanne Françoise Vincent, *Femmes en milieux urbains*, O.R.S.T.O.M., 1965, p. 200.

La maternité est perçue comme un devoir national pour créer les masses révolutionnaires. Ainsi, les femmes célibataires sont appréhendées négativement. Les femmes de milieux ruraux devaient vivre avec le système coutumier, et bien que cet ordre économique est très critiqué par le parti, les attentes révolutionnaire ne changeaient pas fondamentalement leur vie et leur rapport à la société. Une des raisons du maintien des femmes à des positions sociales d'infériorité est le refus des hommes de renoncer à leurs privilèges³⁰⁸.

Dans la rubrique « le mot de la femme congolaise », un discours de dévalorisation des femmes est très présent. Les articles de la rubrique sont très exigeants envers les femmes et montrent une représentation toujours positive des hommes. Les Congolaises sont incitées à comprendre les tâches difficiles de leurs compagnons et à rester à leur place³⁰⁹. Leur intérêt pour la libération des femmes est jugé inadapté « saches que la véritable égalité ne consiste pas à fumer comme des hommes³¹⁰ ».

Le roman autobiographique de Paule Fioux développe les enjeux de la place des femmes dans la société congolaise au début des années 1970. Elle souligne la différence importante entre sa situation et celles des femmes qu'elle rencontre. Elle discute avec les citadines du marché qui font le portrait des nombreuses inégalités quotidiennes. Les hommes sont en situation de pouvoir et les femmes en ont conscience³¹¹. En 1968, dans ce sens, le journal *La semaine africaine* révèle une enquête auprès de ses lectrices sur les problèmes des femmes dans la société. Une partie des femmes disent ne rien désirer, étonnées d'être interrogées sur leurs conditions de vie. D'autres souhaiteraient de meilleures conditions d'hospitalisation et accouchement, plus de points d'eau, possibilité des enfants de fréquenter les écoles les plus proches, une protection plus importante des petites plantations. Elles exigent plus de dignité et de respect dans le couple, et dénoncent les violences envers elles. Elles éprouvent de la crainte à l'égard des lois coutumières qui pèsent sur elles ; peur d'être veuves, stériles. Elles souhaitent un accès plus important à l'alphabétisation et à des cours d'enseignement ménagers³¹².

D'un autre côté, les cours proposés par l'U.R.F.C., dont les sujets sont genrées répondraient à une demande de la part des femmes congolaises. Elles ressentiraient le besoin

³⁰⁸ Scolastique Dianzinga, « Le défi de l'émancipation des femmes congolaises de 1944 à 1975 » *Annales de l'Université Marien Ngouabi*, Brazzaville, Congo, 2013. p. 53.

³⁰⁹ Articles « le mot de la femme congolaise » *Etumba*, n° 140, n° 141, n° 143, Avril et mai 1970, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³¹⁰ Article « Le mot de la femme congolaise », *Etumba*, n° 141, 2 au 9 mai 1970, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³¹¹ Paule Fioux, *Foudres d'Afrique, Les impostures ... op. cit.*, 2017, p. 81-83.

³¹² Article « Pour la fête des Mères », *La semaine africaine* n° 820, 26 mai 1968, La Contemporaine, Nanterre.

d'accéder à des connaissances pour améliorer leur vie au foyer. Dans son enquête de 1963 à Bacongo et Poto-Poto, Jeanne-Françoise Vincent démontre que la corvée d'eau journalière et les problèmes de lavage sont déjà au cœur des préoccupations de la population féminine et tiennent une place importante dans leur emploi du temps³¹³.

Les problématiques et les sujets que l'Union considère comme féminins sont basés sur des normes de genre issus de la colonisation. Ils correspondent avant tout aux besoins immédiats des femmes congolaises. Certains sujets controversés sont volontairement occultés par le parti ou mis au second plan des luttes.

2. La problématique de la compensation matrimoniale

La suppression de la compensation matrimoniale est pensée et adoptée par un certain nombre de pays africains dans les années 1970, dans une logique internationale d'émancipation des femmes. Dans le cas du mariage coutumier, le chef du clan décide de la compensation matrimoniale. Dans les campagnes, le garçon peut se faire aider de ses proches pour financer la « dot ». Traditionnellement, le mariage est un processus long. Avec la modernisation des villes, les jeunes hommes sont seuls et les montants deviennent de plus en plus importants. Alors que la compensation matrimoniale n'est plus organisée par le clan mais la famille, l'homme prend le dessus et sa fille ou femme devient sa propriété exclusive. Il négocie des montants et peut à tout moment, si le mariage ne lui convient pas forcer au remboursement³¹⁴.

Le journal *Etumba* consacre une rubrique entière de « Notre temps » à la problématique « A propos de la dot » puis « Notre controverse : à propos de la dot » de l'année 1972 à 1973. L'ensemble de ces articles fond le tour des enjeux que cette pratique induit. Les numéros retranscrivent le débat par courrier interposés entre plusieurs lecteurs masculins. La discussion est initiée par Santos Jacques Jonas Kandza-Kimbémbé issu de l'école de droit de Brazzaville, le P.C.T. veut permettre d'exprimer plusieurs opinions sur la compensation matrimoniale. Pour lui répondre, le journal *Etumba* propose les avis de Denis Doudi, et Sébastien Lungungu Batola.

Pour Kandza, la « dot » est un acte symbolique initié par les ancêtres, entre les différents clans³¹⁵. La monétarisation de cette pratique est une conséquence directe de la colonisation. Il accuse les colons d'avoir subverti la pratique à l'achat et la vente d'une épouse. L'homme doit apporter au-delà des biens traditionnels, une compensation monétaire loin d'être accessible à

³¹³ Jeanne-Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, O.R.S.T.O.M, 1965, p 23.

³¹⁴ Jeanne-Françoise Vincent, ... p. 118-119.

³¹⁵ Article « A propos de la dot », *Etumba*, n° 262, 7 au 14 octobre 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

tous.toutes. Ce sont les candidats les plus riches qui sont alors favorisés. Il termine par « Non contre la dot » et il faut « réhabiliter cette noble institution ». Il est alors favorable à l'ancien système³¹⁶.

Denis Douidi est favorable à la fin de la compensation matrimoniale. La « dot » est perçue comme un problème par la jeunesse, qui y est directement confrontée. Depuis Minsk, il s'oppose à cette pratique qui n'existe pas en U.R.S.S³¹⁷. Lungungu est plus virulent dans sa réponse. Il contredit point par point Kandza. Pour lui, la compensation matrimoniale n'était pas symbolique, mais nécessitait un investissement. Les biens échangés originellement étaient déjà rares et coûteux³¹⁸. Il décrit une situation générale qui s'applique à cette pratique avec la colonisation. En ville, les femmes deviennent des « objets de luxe » et à la campagne, ce sont parents qui échangent les mariages contre plus d'argent. Cette situation est un frein pour le développement de la famille³¹⁹. Il est convaincu de la nécessité de la suppression de la dot. L'U.R.F.C. adopte une position similaire. En 1973, elle organise une représentation théâtrale sous le titre de « l'esclave de l'esclave » dans l'arrondissement de Poto-Poto à Brazzaville. La pièce présente une réflexion sur le débat autour de la pratique de la compensation matrimoniale. Lungungu dénonce la position d'infériorité dans laquelle la « dot » positionne les femmes africaines. Selon lui, si une femme ne peut pas rembourser la dot parce qu'après cohabitation pacifique elle se rend compte que son mari ne lui convient pas et si le père ne peut pas rembourser elle n'aura d'autre choix que de se prostituer. Il s'insurge que la femme ne puisse quitter son mari librement par peur d'endetter sa famille³²⁰.

Le parti reconnaît en 1974 que le rôle de l'U.R.F.C. dans l'apparence est de condamner la dimension inégalitaire de la compensation matrimoniale.

« Il est bon de noter ici que le mouvement des femmes tout comme celui des jeunes a des aspects de luttes spécifiques. Il est donc normal que l'URFC par exemple lutte contre la dot trop élevée qui fait de la femme une marchandise, ou l'utilisation des femmes par les paysans dans certaines régions à des travaux des champs pour un salaire non garanti.

³¹⁶ Article « A propos de la dot », *Etumba*, n° 263, 14 au 21 octobre 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³¹⁷ Article « Notre controverse : à propos de la dot », *Etumba*, n° 269, 25 novembre au 2 décembre 1972, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³¹⁸ Article « Notre controverse : à propos de la dot », *Etumba*, n° 275, 20 au 27 janvier 1973, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³¹⁹ Article « Notre controverse : à propos de la dot », *Etumba*, n° 276, 27 janvier au 3 février 1973, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³²⁰ Article « Notre controverse : à propos de la dot », *Etumba*, n° 277, 3 au 10 février 1973, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

Mais, ces aspects de la lutte ne sont que secondaires. La femme doit d'abord lutter contre l'impérialisme aux côtés de l'homme³²¹. »

Cette lutte est qualifiée de « secondaire ». La pratique de la compensation matrimoniale est ancrée dans une institution. Jeanne-Françoise Vincent avait interrogé son échantillon de recherche sur cette pratique. Les interrogé.e.s révèlent avoir peur de la suppression de la compensation financière, qui donnerait trop de liberté aux femmes³²². Les personnes favorables à sa disparition ou la fin de son élévation sont des citoyen.nes et des personnes instruites. La majorité des chefs de quartiers sont pour l'élévation de la dot dans l'objectif de lutter contre le divorce.

L'U.R.F.C. et le parti sont ainsi favorables à la suppression de la « dot » pourtant ils acceptent que la pratique se perpétue et laisse le débat ouvert. Leur positionnement a une fonction représentative puisque rien n'est concrètement fait à la fois pour empêcher son augmentation ou pour la supprimer.

3. Regard sur la polygamie

La position de l'U.R.F.C. vis-à-vis de la polygamie ou polygynie est plus ambiguë. En 1963, Jeanne-Françoise Vincent affirmait :

« Certaines sont préoccupées par le problème au point de vouloir constituer un front féminin d'attaque. L'existence à Brazzaville d'associations féminines visant à l'émancipation de la femme est très récente, mais on est en droit de penser que le combat contre la polygamie constituera, un des premiers points de leur action³²³. »

Comme vu précédemment, sous Marien Nguabi, les hommes engagés dans plusieurs mariages ne sont pas acceptés comme adhérents du parti. Le parti affirme ne pas être favorable au développement de cette pratique.

La pratique de la polygamie a des origines et des points de marquages divers dans la société congolaise. Elle peut être considérée comme un moyen de s'enrichir pour les maris à la campagne grâce à la compensation matrimoniale. En ville, elle constitue plutôt un appauvrissement, dur à l'éloignement familiale.

En 1963, en ville, les hommes de classe moyenne ou fonctionnaires sont largement favorables à la polygamie. Les arguments présentés pour la défendre répondent à des logiques

³²¹ Article « *Le programme du parti : les organisations de masses* », *Etumba*, n° 316, Semaine du 23 février au 2 mars 1974, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³²² Jeanne-Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 137.

³²³ *Ibid.*, p. 160.

de repeuplement ou un plus grand nombre de femmes que d'hommes. Les femmes sont en majorité opposées à la polygamie, même celles qui sont directement concernées³²⁴. Dans la plupart des pays, le Sénégal, l'Afrique du Sud, ou le Bénin, les femmes font preuve d'une importante opposition à cette pratique.

Avant les « trois glorieuses », L'État adopte une position favorable à cette pratique, un quasi soutien. Les allocations familiales sont versées pour tous les enfants d'un même homme, quel que soit le nombre de ses épouses, et tous les mariages sont enregistrés civilement.

Aimée Gnali révèle dans un texte de 1968 publié dans Dipanda « La femme africaine, un cas : la Ndumba congolaise » que l'U.R.F.C. a peur de prendre parti contre la polygamie.

« A l'Union dite Révolutionnaire des femmes congolaises, des femmes nous ont instamment prié de ne pas soulever certaines questions compromettantes comme la polygamie, parce que leurs maris ne les laisseraient plus venir aux réunions ³²⁵».

D'après elle, les militantes ressentiraient la peur d'irriter les hommes en abordant certains sujets pendant les réunions officielles. Malgré l'interdiction d'adhésion au parti, les hommes polygames peuvent militer et sont tolérés dans les réunions officielles et dans la société civile. Leur autorisation dans les réunions et dans une grande partie de la vie politique du pays empêche l'U.R.F.C. de présenter un avis définitif sur la question. Un certain nombre de femmes adhérentes de l'Union sont engagées dans des mariages polygames et ce type de positionnement les contraindrait à suspendre leur participation.

Ce positionnement de l'U.R.F.C. est critiquable. Le gouvernement et les militantes font clairement preuve d'un refus d'interdire et d'empêcher la propagation de cette pratique. Alors que pratiquement l'ensemble des femmes se déclarent défavorable à la perpétuation de ces mariages, le parti ne souhaite pas se positionner en leur faveur. Il favorise plutôt la position des hommes. En cela l'U.R.F.C. n'affiche pas une position émancipatrice à la question de la polygamie.

4. Rapport à la religion

Les femmes accordent de l'intérêt à la pensée religieuse et sont en plus grand nombre parmi les fidèles³²⁶. Régulièrement, les journaux de *La Semaine Africaine* et *La Voix Africaine* basées à Brazzaville publient des rubriques destinées aux femmes. Ces rubriques « questions

³²⁴ Jeanne-Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 153-160.

³²⁵ Article « La femme Africaine, un cas la Ndumba congolaise », *Etumba*, n° 53, 28 septembre 1967, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³²⁶ Jeanne-Françoise Vincent, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966, p. 97.

réponses » ou simplement informatives doivent expliquer aux femmes leur rôle selon des préceptes religieux. Ces articles permettent un large aperçu des problématiques sociales auxquelles sont confrontées les femmes et doivent être lu avec beaucoup de recul. Ils transmettent avant tout une parole religieuse et moralisatrice pour les femmes. Dans un article « le rôle de la mère » de *La Semaine Africaine* n°1067 de 1975, des pédiatres donnent des conseils aux mères dans l'éducation de leurs enfants³²⁷.

La religion continue d'avoir une grande importance dans la société congolaise. Selon le rapport de l'Ambassade, à l'occasion du quatrième anniversaire de l'U.R.F.C., Céline Yandza invite des religieuses à la Tribune officielle. L'Archevêché souhaiterait de nouveau prendre en charge la mission d'éducation des jeunes filles. Les formations sont normalement organisées par l'état. Céline Yandza est écartée du pouvoir la même année et cette initiative n'aura alors pas lieu³²⁸.

5. La société congolaise fait elle face à une libération des mœurs ?

Plusieurs articles décrivent des comportements et des tenues des femmes en ville plus libérés ou sexualisés. Dans un premier temps, le port de la mini-jupe est vivement critiqué. *La Semaine Africaine* décrit une « dépravation des mœurs³²⁹ ».

L'article « Evolution, révolution, ou dépravation des mœurs » de mars 1971³³⁰ nous informe que le port de talons, perruques s'est généralisé. Ces tenues sont de plus de plus tolérés et les différents lieux de sociabilités en villes (bar dancings) accueillent de nombreuses femmes.

Cette sexualisation des femmes congolaises est décriée par les groupes religieux et les familles. Elle est de plus en plus présente dans l'espace public, dans la rue³³¹. Ces comportements induisent une plus grande méfiance à l'égard des jeunes filles. Lorsqu'elles tombaient enceintes, l'U.R.F.C. et une partie du corps éducatif défendaient la situation des jeunes filles. Les années 1970 voient cette situation évoluer. Un rapport de l'Ambassade de France de mars 1974 met en évidence une situation contradictoire.

³²⁷ Article « le rôle de la mère », *La Semaine Africaine*, n° 1067, 13 mai 1973, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

³²⁸ « Rapport la Vie Politique du 6 au 20 mars 1969 », Cote 323QONT, Carton 9, Archives diplomatiques de la Courneuve.

³²⁹ Article « Evolution, révolution, ou dépravation des mœurs », *La semaine africaine*, n° 961, Dimanche 21 mars 1971, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

³³⁰ *Ibid.*

³³¹ Article « de pour toi jeune fille congolaise », *La semaine africaine*, n° 965, n° 967, Dimanche 25 avril 1971, Cote FP3051, La Contemporaine, Nanterre.

« Il (CC de l'UJSC) a conclu à la nécessité de raffermir l'autorité de l'UJSC sur tout l'ensemble de la jeunesse, étudiants et élèves compris. Il a déploré « un certain manque de cohésion au niveau des organisations de masse », allusion à une motivation votée par l'U.J.S.C. et l'U.R.F.C. demandant le renvoi des établissements scolaires des filles en grossesse³³². »

Alors que l'U.R.F.C. avait fortement milité pour réhabiliter les jeunes filles en étude les premières années après sa création. Les années 1970 prennent un autre tournant. Cette décision est le reflet d'une distanciation prise par les militantes avec les problématiques essentielles et des moyens plus importants données aux formations et aux ateliers.

Aimée Mambou Gnali, première bachelière congolaise, effectue ses études en France. Elle adhère à la F.E.A.N.F. Très engagée et affirmée, elle est élue députée en décembre 1963. Elle enseigne aussi en parallèle au Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire comme professeur de Français. Elle n'est pas militante à l'U.R.F.C. De 1965 à 1967, elle part aux Etats Unis pour effectuer un stage. Dans la revue *Présence Africaine*, en 1968, elle publie un portrait de la société congolaise et de l'apparition de femmes, les *Ndumba* (traduction en Lingala de prostituée, femme publique) figure plus libérées³³³.

De la même manière que Micheline Ahissou dans l'article de *Dipanda* de 1963 citée au début de l'analyse, Aimée Gnali dresse une liste des catégories de femmes qui constituent la société congolaise en 1968. Elle présente la femme de brousse comme une figure indépendante de son mari et déplore l'inactivité de l'homme dans le foyer. L'homme s'est peu à peu détaché de ce que la tradition lui impose mais continue de forcer la femme à s'y maintenir.

Elle s'intéresse plus profondément à la situation des femmes en ville. Nombreux.es sont les congolais.es qui émigrent en zone citadine espérant jouir de la libération de la tradition qui tend à s'implanter. Dans la rue, les femmes sont de plus en plus présentes, ayant compris la situation désavantageuse qui leur est proposée, elles tentent de s'épanouir autrement. « Elle ne demande pas mieux que de vivre avec un homme à condition que celui-ci la traite en égale³³⁴. » Elle serait plutôt à la recherche de maris fortunés, seule possibilité pour parvenir à des conditions de vie plus avantageuses.

La *N'Doumba* est une femme jeune, qui aime s'habiller et se maquiller. Elle va danser et boire dans les bar-dancings et se sociabilise en « société ». Le peuple en a une image

³³² Synthèse de mars 1974, Carton 58, Cote 323QONT, Archives diplomatiques de la Courneuve.

³³³ Article « La femme Africaine, un cas la Ndumba congolaise », *Etumba*, n° 52, n° 53, 28 septembre 1967, Cote GFP4621, La Contemporaine, Nanterre.

³³⁴ *Idem*.

globalement négative. Selon la définition d'Aimée Gnali, elles peuvent être célibataires ou mariées ; lorsqu'elles sont mariées c'est souvent pour l'argent.

Une grande envie s'exercerait à leur égard de la part de femmes qui ne sont pas épanouies dans leur mariage. Les femmes dites « honnêtes » sont partagées entre la tradition, considérée comme rétrograde et la situation décriée des *N'Dumba*. « On a vu des jeunes filles que l'on croyait acquise à la cause africaine, retomber après leur mariage au rang de cuisinière poteuse. » Au sein des unions maritales, les conflits sont nombreux et la femme est dépendante de son mari. Les divorces ne sont jamais prononcés en sa faveur.

La prise de conscience par certaines femmes du déséquilibre de la société dans laquelle elle vit ouvre une ère de liberté aux Congolaises. Cette liberté dont jouissent les femmes nommées *N'Dumba* n'est pas toujours un avantage. Elles sont critiquées et montrées du doigt par la société. Leur existence est néanmoins le reflet d'une ouverture et d'une libération d'une partie des mœurs.

Il est difficile de constater un rôle prépondérant de l'U.R.F.C. dans l'évolution des rapports de genre de 1963 à 1977. Fragilisée par le peu de responsabilités et de représentativités accordées aux femmes par le parti, l'organisation a joué un rôle secondaire dans les événements politiques nationaux de la période. Ce rayonnement partiel est le reflet d'un sentiment de manque de légitimité encouragé par les hommes et de positionnements idéologiques ambigus sur des sujets de société décisifs aux femmes. La confiance et l'intérêt porté à l'U.R.F.C. par les femmes congolaises s'est atténuée et les activités organisées, toujours en accord à des besoins de proximité n'a jamais eu de conséquences subversives ou révolutionnaires.

Conclusion

Au terme de mon étude sur l'U.R.F.C. sous le prisme du genre, il faut faire le bilan des attendus et de la portée réelle de cette forme de « féminisme d'État ».

Le contexte révolutionnaire congolais a sa propre spécificité. L'U.R.F.C. est une organisation restée à l'écart des études en histoire, et son importance n'a pas donc été analysée en profondeur par les historien.ne.s du politique au Congo Brazzaville. Mon travail a un intérêt nouveau pour l'histoire de la période.

La présidence de Massamba Débat et plus spécifiquement celle de Céline Yandza bouleverse les acquis politiques coloniaux. Il est intéressant de s'arrêter sur le cas Congolais. Les journées des 13, 14, et 15 août 1963 sont un épisode inédit dans l'histoire d'Afrique centrale. Cette insurrection populaire inattendue et sans leader est une expérience socialiste enrichissante pour les acteur.trice.s politiques de la période. En redéfinissant idéologiquement les cadres de la vie en société, le nouveau régime contribue à véhiculer des discours en faveur de l'émancipation et de l'engagement des femmes.

La propagande égalitariste du M.N.R. contraste avec les premières années d'indépendance du territoire. L'installation de l'U.R.F.C est progressive et les difficultés des premières années retardent son implantation. Après les événements de juillet 1968, le président Marien Ngouabi accorde un intérêt plus élevé aux demandes de l'U.R.F.C. Il considère alors l'organisation des femmes comme une instance décisive dans l'exercice de son pouvoir. Concentrant ses objectifs sur des enjeux sociaux immédiats, l'Union participe à l'écriture d'un code de la famille décolonial et prend part aux activités centralisées du P.C.T.

Après l'assassinat de Marien Ngouabi le 18 mars 1977, l'organisation de masse continue d'encadrer la population jusqu'à sa dissolution en 1990, aussi nommée « l'ouverture démocratique » du pays.

L'existence d'une telle organisation a révélé ses limites. Les espérances n'ont pas concordé avec les réalités concrètes de la vie des femmes. Le refus de se positionner sur des sujets aussi décisifs que la compensation matrimoniale ou la polygynie, a durablement dégradé l'espoir placée dans les mains des militantes. Les hommes, comme catégorie d'oppression, ont gardé le contrôle sur l'U.R.F.C. et l'ont cantonné à du militantisme de seconde zone.

Faire l'histoire d'une telle organisation, c'est contribuer à faire l'histoire des formes de féminisme des états socialistes. Mis au second plan des recherches sur le socialisme pour leur manque de résonance po, ces modèles de féminisme ont néanmoins connu des répercussions sociales internationalement. Il convient de reconnaître la nécessité d'étudier l'exercice de cette idéologie d'État.

Loin d'être seulement une façade du parti unique, est avant tout un lieu de sociabilité nouveau et non mixte pour un ensemble de femmes. L'éducation et les formation genrées qui ont été développé dans la plupart des régions du pays ont apporté une éducation politique inédite aux Congolaises. L'amélioration des conditions de vie des femmes a eu pour conséquence de conserver une image largement positive de l'U.R.F.C. dans la population.

L'U.R.F.C. a longtemps été considérée comme une organisation marginale dans les activités politiques de sa période. Cette étude met en évidence les nuances idéologiques de ce constat. Mon mémoire est une première synthèse de la place de l'organisation des femmes congolaises dans un tel contexte.

Pour conclure ce travail de recherche, je souhaite souligner que j'ai conscience d'être trop restée en surface et d'avoir manqué d'analyse critique. Le contexte sanitaire a considérablement pénalisé l'accès aux références précises que nécessite l'histoire politique. J'espère que ce travail permettra de mettre en lumière un exemple des expériences socialistes féminines en Afrique non étudiées jusqu'alors.

Inventaire de sources

✓ Journaux :

Dipanda à La Contemporaine à Nanterre

Côte FP3214, n°10 (déc 1963)- n°196 (avril 1968) [Lacunes Déc 1963 à Déc 1966]

Numéros 10, 157, 160, 162, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 173, 174, 175, 177, 179, 180, 184, 185, 187, 188, 189, 192, 193.

Etumba, à La Contemporaine à Nanterre

Côte GFP4621, n°41 (février 1967) - n°322 (avril 1974) [Lacunes de 1974 à 1978]

Numéros 41, 47, 48, 52, 60, 62, 64, 66, 69, 70, 71, 73, 78, 82, 85, 86, 87, 88, 93, 95, 96, 102, 107, 110, 119, 120, 121, 122, 125, 126, 129, 135, 136, 139, 140, 141, 142, 143, 146, 170, 171, 172, 184, 185, 186, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 203, 208, 214, 216, 220, 227, 229, 232, 245, 246, 247, 254, 262, 263, 266, 269, 275, 276, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 287, 289, 290, 293, 295, 296, 300, 307, 312, 315, 316, 318, 319, 321, 322.

La Voix Africaine à La Contemporaine à Nanterre

Côte FP3263, n°1 (6 novembre 1963)- n°43 (15 août 1969) [lacunes après avril 1966]

Numéros 28, 31, 34, 35, 40, 41, 42, 43, 46, 53, 55, 56, 60, 62, 63, 65, 85, 88, 92, 94, 95, 100.

Mouinda à La Contemporaine à Nanterre

Côte 4 P 8714, n°1 (23 mai 1964)-n°2 (30 mai 1964)

Numéros 1 et 2.

La semaine africaine à La Contemporaine à Nanterre

Côte GFP4603 du n° 540 (3-10 jan 1963) à N° 781 (13 août 1967) [Lacunes 50%]

Côte FP3051 du n° 786 (sep 1967) à N°1285 (déc 1977)

Numéros 555, 588, 589, 613, 643, 789, 792, 794, 820, 832, 852, 972, 877, 884, 895, 897, 898, 899, 913, 923, 947, 953, 960, 961, 965, 967, 968, 974, 979, 993, 1037, 1039, 1059, 1062, 1067, 1071, 1073, 1082, 1086, 1098, 1108, 1124, 1158, 1171, 1172, 1173, 1176, 1204, 1209, 1220, 1234, 1236, 1253, 1254, 1269, 1270.

✓ **Archives Diplomatiques de la Courneuve :**

Voir Direction des Affaires africaines et malgaches (DAM), SERIE : AFRIQUE, SOUS-SÉRIE, CONGO BRAZZAVILLE - 323QONT

Cartons Consultés : 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 15, 18, 20, 30, 31, 32, 33, 34, 41, 42, 43, 51, 58, 59, 60, 62, 71, 75

Cartons utilisés : 4, 6, 7, 8, 9, 12, 15, 18, 20, 30, 31, 32, 34, 41, 42, 43, 58, 59, 60

✓ **Archives Diplomatiques de Nantes :**

Carton 25, sous-série Congo-Brazzaville.

✓ **Archives municipales de la mairie de Brazzaville :**

Cartons 7N, D171, D307

✓ **Sources orales**

Entretiens en annexes de la thèse de Héloïse Kiriakou³³⁵ : Jeanne Zambila, Aimée Gnali Mambou, Jeanne Ibata (née Nzambila), Alice Mbadiangana, Adelaide Mougani, Céline Yandza (née Eckomban).

Questionnaire par mail à Paule Fioux (08/01/2020)

✓ **Autres :**

Archives de l'UNESCO

280.2 Organisation Panafricaine des femmes, 1962-1986

3-055.2A01 Women's International Democratic

Kaka yo (« Rien que toi » en lingala), de Sébastien Kamba, en collaboration avec la télévision congolaise et le centre culturel français de Brazzaville, 1965, B.N.F., 27min.

³³⁵ Héloïse Kiriakou, *La "génération JMNR" à la conquête du pouvoir politique au Congo-Brazzaville entre Août 1963 et Octobre 1969*, Directeur de mémoire Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2011.

Bibliographie

Angeloff, Tania, « Le féminisme en République Populaire de Chine : entre ruptures et continuités », *Revue Tiers Monde*, n°209, (janvier-mars 2012).

Amin, Samir et Coquery-Vidrovitch, Catherine, *Histoire économique du Congo, 1880-1968. Du Congo français à l'Union douanière et économique d'Afrique centrale*, Paris, Anthropos, 1969*.

Arzalier, Francis, *Expériences socialistes en Afrique, 1960-1990*, Le temps des Cerises, 2010.

Auslander, Leora et Zancarini-Fournel, Michelle, « Le genre de la nation et le genre de l'État », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 2000.

Balandier, Georges, *Sociologie des brazzavilles noires*, Paris, Presses de la FNSP (1^{er} éd. 1955), 3^e éd., 1985.

Bazenguissa-Ganga Rémy, « Milices politiques et bandes armées à Brazzaville : enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés », *Les Etudes du CERI*, n°13, avril 1996*.

Bazenguissa-Ganga Rémy, et MacGaffey Janet, « Vivre et briller : à Paris, des jeunes Congolais et zaïrois en marge de la légalité économique », *Politique Africaine*, n°57, mars 1995*.

Bazenguissa-Ganga Rémy, *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, Paris : Karthala, 1997.

Bereni, Laure Chauvin, Sébastien, Jaunait, Alexandre, Revillard, Anne, *Introduction aux études sur le genre*, De boeck, Bruxelles, 2012.

Bernard, Charles, « Le Socialisme africain, mythes et réalités », *Revue française de science politique*, , volume 15, n°5, 1965.

Bernault, Florence, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale Congo et Gabon, 1945-1995*, Paris, Karthala, 1996.

Bonnafé, Pierre, *Un aspect religieux de l'idéologie lignagère : le nkira des Kukuya du Congo-Brazzaville*, 1971.

Bonnafé, Pierre, *Histoire sociale d'un peuple congolais*, Paris, ORSTOM, 1988*.

Boudarel, Georges, « L'évolution du statut de la femme dans la République Démocratique du Vietnam », *Revue du Tiers Monde*, 1970, 42-43. URL : https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1970_num_11_42_1714

Blum, Françoise, *Révolutions africaines : Congo-Brazzaville, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*, Presses universitaires de Rennes, 2014.

Campbell, Bonnie K., *Libération nationale et construction du socialisme en Afrique : Angola, Guinée-Bissau, Mozambique*, Montréal : Éditions Nouvelle Optique, 1977*.

Coquery-Vidrovitch, Catherine, *Les Africaines : histoire des femmes d'Afrique noire du 19^e au 20^e siècle*, Paris, La Découverte, 2013.

Coquery Vidrovitch, Catherine, *Congo français au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930, Thèse de 1968**.

Coquery-Vidrovitch, Catherine, « Histoire des Femmes d'Afrique », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 6 | 1997. URL : <http://journals.openedition.org/clioclio/373>.

Courtois, Stéphane (éd.), *Le livre noir du communisme. Crimes, terreur, répression*, Paris, Laffont, 1997.

Christian, Michel et Heiniger, Alix, « Femmes, Genre et communismes », Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126), pages 3 à 13.

Dianzinga, Scolastique et Dambendzet, Jeanne, et Gamassa, Elise Thérèse, *La Place et le rôle des femmes dans la société congolaise, 1960-2010*, Congo, l'Harmattan, 2011.

Dianzinga Scolastique, « Parcours de femmes dans l'histoire du Congo (1892-1985) », *Annales de l'université Marien Ngouabi*, 2015, p.336.

Dianzinga Scolastique, « Les femmes congolaises du début de la colonisation à 1960 », Lille : Atelier National de Reproduction des Thèses, 1998.

Dianzinga Scolastique, « Le défi de l'émancipation des femmes de 1944 à 1975 », *Lettres et sciences humaines, Annales de l'université Marien Ngouabi*, 2013, 14 (1) 45-58.

Dianzinga Scolastique, « Les femmes et les associations en milieu urbain au Congo de 1945 à 1965 », *Annales de l'université Marien Ngouabi*, 2007, 8 (1) 31-43.

Donert, Célia, « La Fédération démocratique internationale des femmes en Europe centrale (1945-1979) », *Femmes, communisme et internationalisme*, traduit de l'anglais par Michel Christian, relu par Alix Heiniger, Dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126), pages 119 à 131.

Dreyfus, Michel, Bruno Groppo, Claudio Ingerflom, Roland Lew, Claude Penner, Bernard Pudal, Serge Wolikow (sous la direction de), *Le siècle des communismes*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2000.

Dubslaff Valérie, « Les femmes en quête de pouvoir ? Le défi de la participation politique en République démocratique allemande (1949-1990) » Dans *Allemagne d'aujourd'hui*, (n°207), 2014, p. 33-45.

Enderlein, Evelyne, *Les femmes en Russie soviétique 1945-1975-Perspectives 1975-1999*, L'Harmattan, Paris, 2000, (213 pages).

Fioux Paule, *Foudres d'Afrique, Les impostures d'une révolution, (roman), Ecrire l'Afrique*, L'Harmattan, 2017.

Gnali, Mambou, Aimée, « La femme africaine, un cas : la Congolaise », *Présence Africaine* n°68, 4e trim. 1968, pp 17-31.

Goerg Odile (dir.), « Perspectives Historiques sur le Genre en Afrique » Paris, L'Harmattan, *Cahiers Afrique*, n°23, 2007.

Goerg, Odile, Céline Pauthier, and Abdoulaye Diallo. 2010. *Le non de la Guinée (1958) entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*. Paris: L'Harmattan*.

Gomez-Perez Muriel, *Femmes d'Afrique et émancipation : entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*, Paris : Éditions Karthala, 2018.

Goldmann Wendy, « Les femmes dans la société soviétique », dans Michel Dreyfus *et al.* (dir.), *Le Siècle des communismes*, Paris, Seuil, 2004, p. 275-291.

Goutalieret Régine, Knibiehler Yvonne, *La femme au temps des colonies*, Paris, Stock, 1985*.

Heiniger, Alix, « Les communistes allemands et leur héritage politique en RDA au prisme du genre », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2015/2 (N° 126), pages 105 à 117.

Hugon, Anne, *Histoire des femmes en situation coloniale. Afrique et Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala, 2004.

Ilic, Melanie, *Women in the Stalin Era*, Londres, Palgrave, 2001 .

Imbou-Ngalamou, Annick Judicaëlle, *Les organisations paysannes en République du Congo : émergence et signification des dynamiques organisationnelles dans le secteur agricole en zones péri-urbaines et rurales*, 25 Septembre 2015.

Imam, Ayesha, Mama Amina, et Sow Fatou (dir.), *Sexe, genre et société : engendrer les sciences sociales africaines*. Paris, Karthala, 2004*.

Kiriakou, Heloïse, *La "génération JMNR" à la conquête du pouvoir politique au Congo-Brazzaville entre Août 1963 et Octobre 1969*, Directeur de mémoire Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2011.

Kiriakou, Héloïse, *Brazzaville : laboratoire de la révolution congolaise (1963-1968)*, Thèse soutenue sous la direction de Pierre Boilley, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2019.

Kouvouama, Abel, *Les pratiques de terrain en situation de tensions sociales et de guerre civile au Congo-Brazzaville*, SociologieS, 18 octobre 2011.

Maboungou José, *Sur le chemin d'un enfant de la Défense Civile*, Ed. Paari, Coll. Le Griot Bantu, Paris, 2016.

Maixent Cyr Itoua Ondet. « Genre et Paix!: les femmes dans la résolution des conflits au Congo Brazzaville », Sociologie. Université de Grenoble, 2014.

Matokot-Mianzenza, Sidonie, *Viol des femmes dans les conflits armés et thérapies familiales : cas du Congo-Brazzaville*, L'harmattan, Paris, 2003.

Mary Buckley, Evelyne, *Women and Ideology in the Soviet Union*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1989*.

Meillassoux Claude, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 1975*.

Miegakanda Bouketo, Sonia, *Alphabétisation des adultes au Congo-Brazzaville de 1960 au début des années 90*, sous la direction de Madame Hélène d'Almeida-Topor, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 2000*.

Mongo-Mboussa, Boniface, Vangu-Ngimbi, Ivan, *Crise des deux Congo : crise politique et militaire : usage politique de la terreur : femmes congolaises et politiques : guerre du Congo*, Paris, France : L'Harmattan, 2001.

Ngodi, Etanislav, *Milicianisation et engagement politique au Congo-Brazzaville*, Etanislav DL 2006*.

Obenga Théophile, *Histoire générale du Congo des origines à nos jours, tome III, le Congo au 20ème siècle*, Paris, l'Harmattan, 2010*.

Ollandet, Jérôme, *L'Expérience congolaise du socialisme de Massamba-Débat à Marien Ngouabi*, L'Harmattan-Congo, 2012*.

Pauthier, Céline, *L'indépendance ambiguë : construction nationale, anticolonialisme et pluralisme culturel en Guinée (1945-2010)*, sous la direction de Odile Goerg, Université Paris Diderot – Paris VII, 2014*.

Pauthier Céline, «La femme au pouvoir, ce n'est pas le monde à l'envers», Le militantisme au féminin en Guinée (1945-1984) », in Gomez-Perez Muriel (dir), *Femmes, génération et agency en Afrique subsaharienne : vers de nouveaux défis*, Paris, Karthala.

Perrot, Michelle, *Les Femmes ou les Silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, 1998

Rai Shirin, Pilkington Hilary, Phizacktea Annie, 1992, *Women in the Face of Change: The Soviet Union, Eastern Europe and China*, Londres, Routledge.

Rey, Pierre-Philippe, *Colonialisme, néocolonialisme et transition au capitalisme. L'exemple de la COMILOG au Congo-Brazzaville*, Edit. F. Maspéro, Paris, 1971*.

Rillon Ophélie, « Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation. Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993) », Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Boilley, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2013.

Rillon, Ophélie, « Bouilly Emmanuelle, Femmes africaines et mobilisations collectives, années 1940-1970 », *Genre et Histoire*, Vol. 20, 2017*.

Rillon, Ophélie, Tatiana Smirnova, « Quand des Maliennes regardaient vers l'URSS (1961-1991) Enjeux d'une coopération éducative au féminin », *Cahier d'Etudes Africaines*, 2017, p. 331-354.

Rillon, Ophélie, « Ces femmes que je ne saurais voir. Les dimensions sexuées de l'enquête de terrain en histoire », *Hypothèses*, n°1, 2011, pp. 41-51.

Sathoud, Ghislaine, *Le combat des femmes au Congo-Brazzaville*, Paris : L'Harmattan, 2007.

Schmidt Elizabeth, *Mobilizing the Masses: Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*, Social History of Africa, Heinemann, 2005*.

Scott, Joan W. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF*, 1988 (1986).

Sidibé, Amsatou Sow, *Genre, inégalités et religions, Actes du premier colloque inter-réseaux du programme thématique Aspects de l'état de droit et de démocratie*, Ed. des Archives Contemporaines, Dakar, 2006.

Smith, Lois M., *Sex and revolution : women in socialist Cuba*, New York ; Oxford : Oxford university press, 1996*.

Sow Fatou, *Mouvement Féministes en Afrique*, Revue Tiers Monde, No. 209, FÉMINISMES DÉCOLONIAUX, GENRE ET DÉVELOPPEMENT (janvier-mars 2012), pp. 145-160.

Sowerwine, Charles, *Les Femmes et le socialisme*, Paris, Presses de la FNSP, 1978.

Swagler Matthew Paul, *Youth Radicalism in Senegal and Congo-Brazzaville, 1958-1974*, thèse de doctorat sous la direction de Gregory Mann et Mamadou Diouf, Université de Columbia, 2017*.

Tariere Peretu, Benedicta, *Les africaines dans le développement : le rôle des femmes au Nigéria*, L'harmattan, Paris, 2006*.

Thomas, Louis-Vincent, *Le socialisme et l'Afrique, Tome 1. Essai sur le socialisme africain*, DL 1966 Dispo au ged

Vincent, Jeanne Françoise, *Femmes africaines en milieu urbain*, Paris, ORSTOM, 1966.

Wang Zheng, « Le militantisme féministe dans la Chine contemporaine », *Travail, genre et sociétés*, n° 231, 2010. URL : <https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2010-1-page-103.htm>

*Ouvrages non numérisés et inaccessibles pendant la période de fermeture des bibliothèques dû au contexte sanitaire (ou qui n'ont pas pu être consultés avant).

Table des matières

SIGLES ET ABBREVIATIONS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION GENERALE	4
1. PRESENTATION DU SUJET	4
2. CONTEXTE HISTORIQUE	6
3. CORPUS DE SOURCES	14
4. HISTORIOGRAPHIE	19
5. PROBLEMATIQUE	31
CHAPITRE I - NOUVEAU CADRE POLITIQUE POUR L'EMANCIPATION DES FEMMES	32
I.1. ENGAGEMENTS DES FEMMES DANS LA VIE COLLECTIVE, POLITIQUE ET ASSOCIATIVE AVANT 1964	32
1. Place des femmes dans les organisations après la Conférence de Brazzaville	33
2. Après l'indépendance : du changement avant la « révolution » ?	37
I.2 ERIGER L'U.R.F.C. SUR LA SCENE POLITIQUE ET LES PREMIERES DIFFICULTES (1963-1968)	40
1. Définir un cadre idéologique marxiste	40
2. Les Brigades féminines de la Défense Civile	43
3. Premières expériences du politique : initiatives et difficultés	46
CHAPITRE II – UNE ORGANISATION DE REFERENCE DANS UN CONTEXTE NATIONAL ET INTERNATIONAL	55
II.1 L'U.R.F.C. A L'INTERNATIONAL	55
1. Unité pan-africaine des femmes	55
2. U.R.S.S. et pays non-alignés : pôles d'échanges diplomatiques féminins.	58
II.2 PRISE DE POUVOIR DE MARIEN NGOUABI : L'U.R.F.C. DEVIENT INCONTOURNABLE (1968-1977)	65
1. Redéfinir le contexte idéologique après le mouvement du 31 juillet 1968	65
2. Favoriser un militantisme de proximité	65
3. Organisation du P.C.T. : structure centralisée	67
4. Réguler et codifier les mesures pour l'égalité	69

CHAPITRE III – PROLONGEMENT MARGINAL DU PARTI UNIQUE : UNE ORGANISATION DE FACADE ?	74
III.1 UNE ORGANISATION TOUJOURS EN LIEN DIRECT AVEC LE PARTI ?	74
1. L’incarcération de Céline Yandza en juin 1966	74
2. La création du C.N.R. et les changements politiques de juillet 1968 à novembre 1969 : conséquences sur l’U.R.F.C.	77
3. Le coup d’Etat du M22 et ses conséquences (1972-1973)	78
III.2 PARTICIPATION A LA VIE POLITIQUE CONTESTEE	83
1. Manque de représentativité des femmes dans les instances décisionnelles	83
2. Critiques nombreuses sur l’inaction de l’URFC	83
3. Sentiment de distance des femmes vis-à-vis des problématiques politiques	85
III.3 DES NORMES DE GENRE RENVERSEES ?	90
1. L’U.R.F.C. est-elle une organisation émancipatrice ?	90
2. La problématique de la compensation matrimoniale	94
3. Regard sur la polygamie	94
4. Rapport à la religion	97
5. La société congolaise fait elle face à une libération des mœurs ?	98
CONCLUSION	101
INVENTAIRE DE SOURCES	103
BIBLIOGRAPHIE	105